



# CLEEF

## Projet éolien de Laplaigne

Atelier d'information sur l'EIE – 15 Avril 2026  
Maison de village de Laplaigne

---

# Pourquoi nous sommes là aujourd'hui ?

---

Démarche  
volontaire

(1) Qui nous sommes ?

(2) En quoi consiste le projet ?

(3) A quelle étape on est dans la procédure ?

Pourquoi on vous a invité ? → Aider à comprendre (projet, impacts)

→ Faciliter votre participation à l' Enquête Publique

(4) Présentation EIE (Bureau d'Etudes Sertius) : nous avons résumé l'étude complète (> 600 pages + les annexes)

(5) Vos questions (selon le sujet ou à la fin)

---

# Pourquoi nous sommes là aujourd'hui ?

---

Démarche  
volontaire

(1) Qui nous sommes ?

(2) En quoi consiste le projet ?

(3) A quelle étape on est dans la procédure ?

Pourquoi on vous a invité ? → Aider à comprendre (projet, impacts)

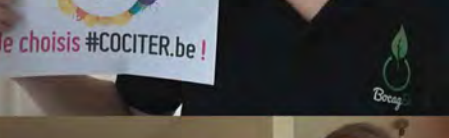
→ Faciliter votre participation à l' Enquête Publique

(4) Présentation EIE (Bureau d'Etudes Sertius) : nous avons résumé l'étude complète (> 600 pages + les annexes)

(5) Vos questions (selon le sujet ou à la fin)



# Coopérative Citoyenne CLEF



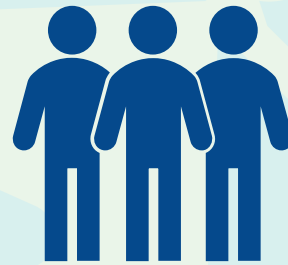
# CLEF sces- Coopérative pour les Energies du Futur



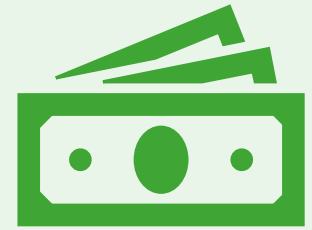
Production 2025  
de près de 28.000  
MWh



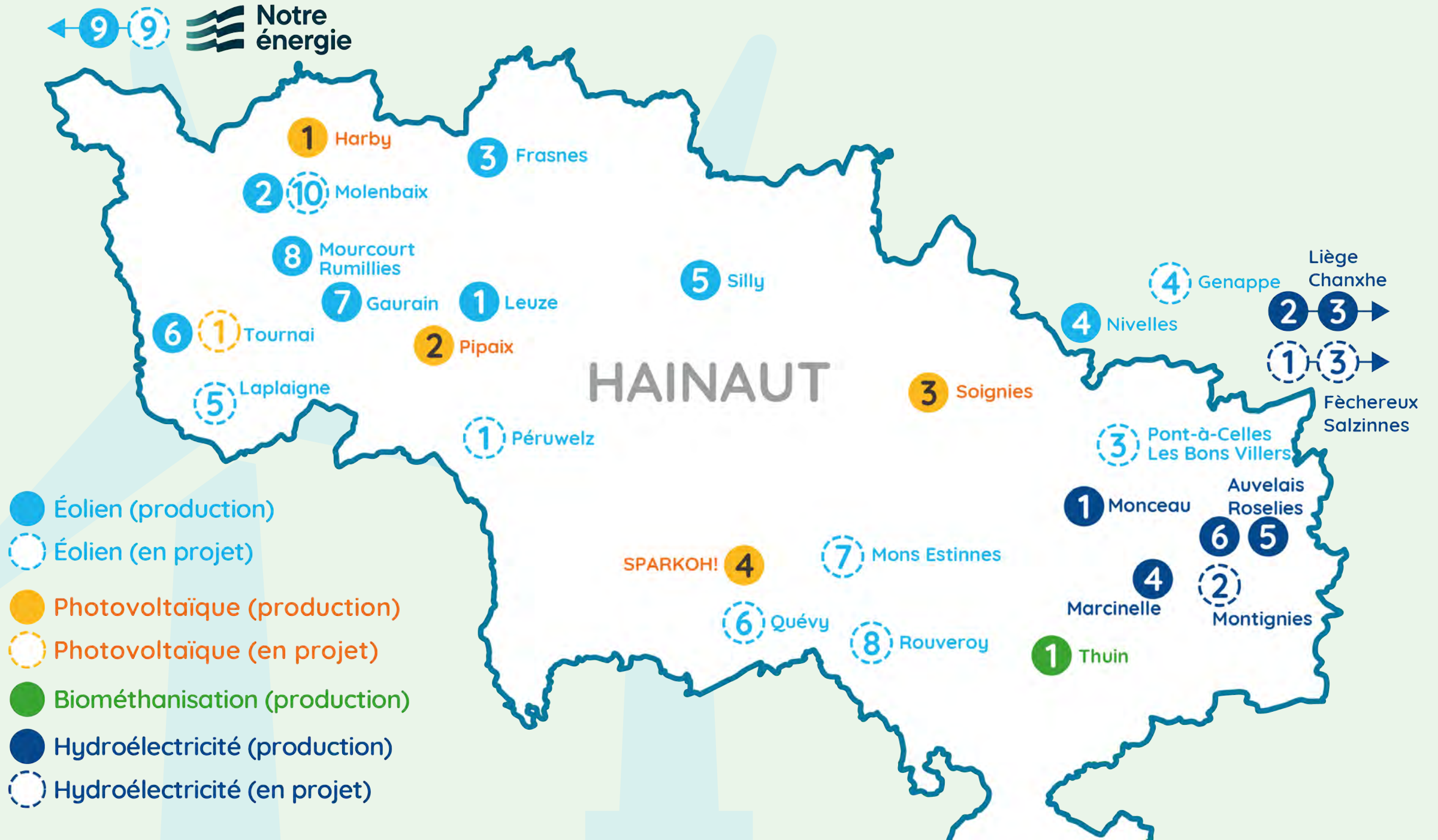
Projets citoyens  
locaux Hainaut et  
Brabant Wallon  
(+ Mer du Nord)



Près de 2.700  
coopérateurs  
+  
10 employés  
2 consultants



Plus de 8M€ de  
souscriptions



# Nos valeurs

- **Energie renouvelable** au profit de la **collectivité**
- **Alternative économique éthique et solidaire**
- **Décentraliser** la production d'énergie et **relocaliser** les profits
- Permettre au citoyen d'avoir **un contrôle sur la production et la fourniture d'énergie**

# Sensibiliser le public

- Un programme de sensibilisation qui s'adresse à tous. Enfants et adultes, élèves et enseignants, citoyens, associations et entreprises.
- Votre éolienne citoyenne devient alors le point de départ pour créer une dynamique positive.

Nous développons des actions et des outils de sensibilisation aux énergies renouvelables.

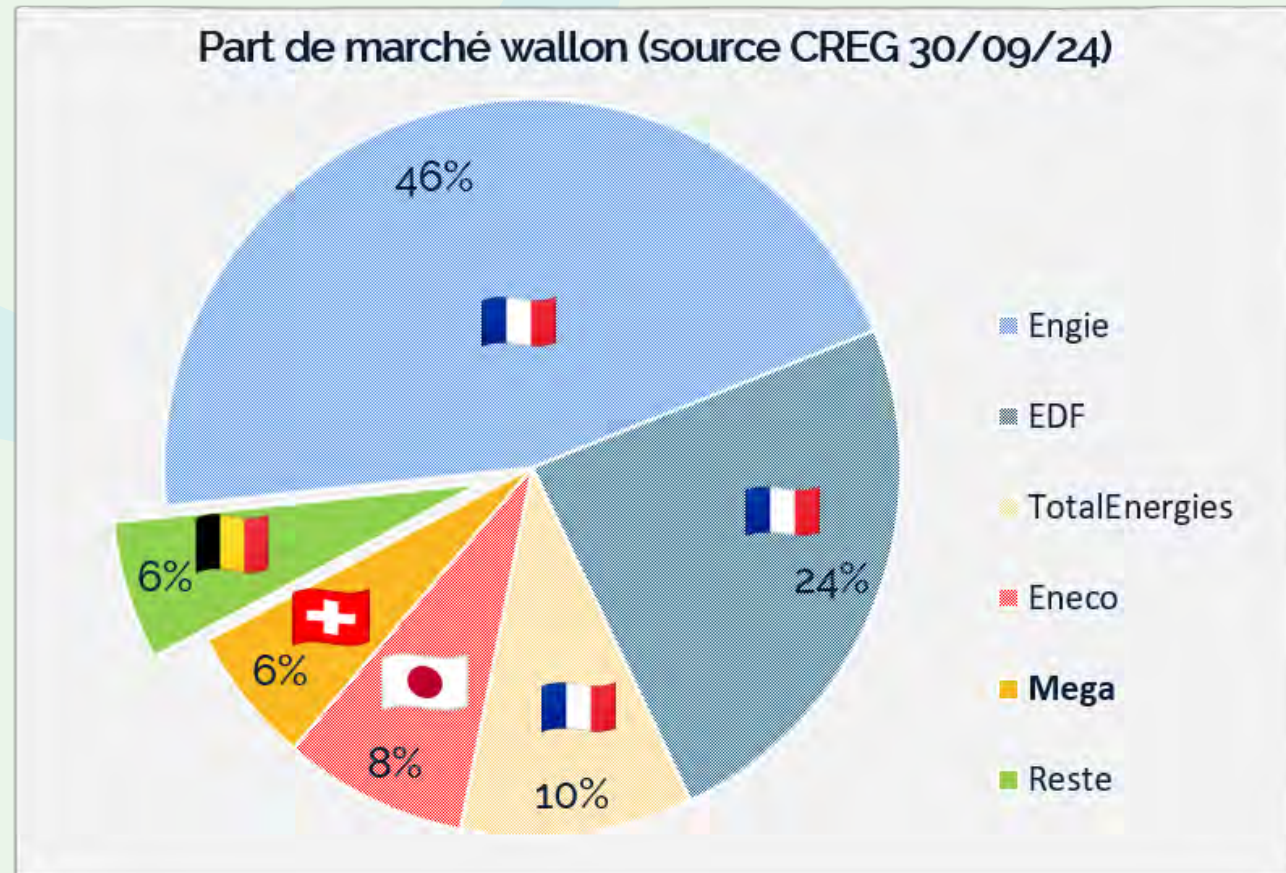
Pour aller tous ensemble vers un monde plus durable, participatif et équitable.

Pour montrer qu'un autre modèle d'entreprise est possible.



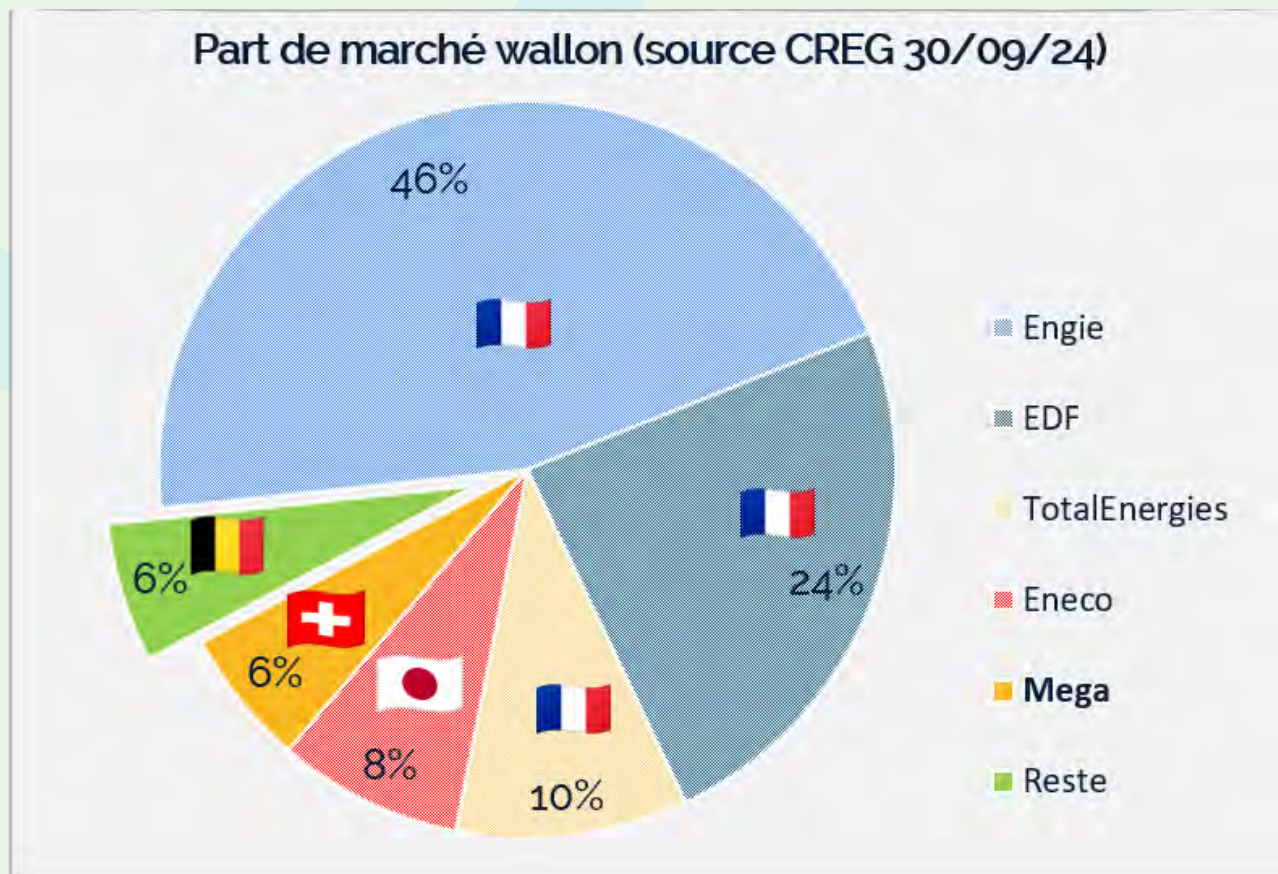
# Contexte actuel

Part de marché wallon dans la  
fourniture d'électricité





# Nécessité d'une autonomie énergétique





le circuit court de l'électricité !



Les producteurs de COCITER sont des coopératives citoyennes situées en Wallonie.

Chez COCITER, l'électricité est garantie 100% renouvelable grâce à un approvisionnement en direct auprès de nos coopératives productrices qui utilisent exclusivement des sources renouvelables : l'eau, le vent, le soleil, la biomasse.





le circuit court de l'électricité !



*Les coopérateurs sont propriétaires des installations. La coopérative distribue un dividende limité.*

les  
coopérateurs

s'engagent  
et investissent  
dans leur  
coopérative

*15 REScoops,  
5 associations proches du  
mouvement de Transition,  
1 entité publique (W.Alter)*

les  
coopératives  
citoyennes

**REScoop**  
WALLONIE

produisent  
de l'électricité  
verte  
en Wallonie  
et  
vendent  
l'électricité  
produite  
à COCITER

*Sans but lucratif,  
les tarifs pratiqués  
doivent permettre  
de supporter les  
coûts réels... et  
rien de plus.*

**COCITER**  
vous fournit  
en électricité  
verte, locale et citoyenne



POUR LES PARTICULIERS



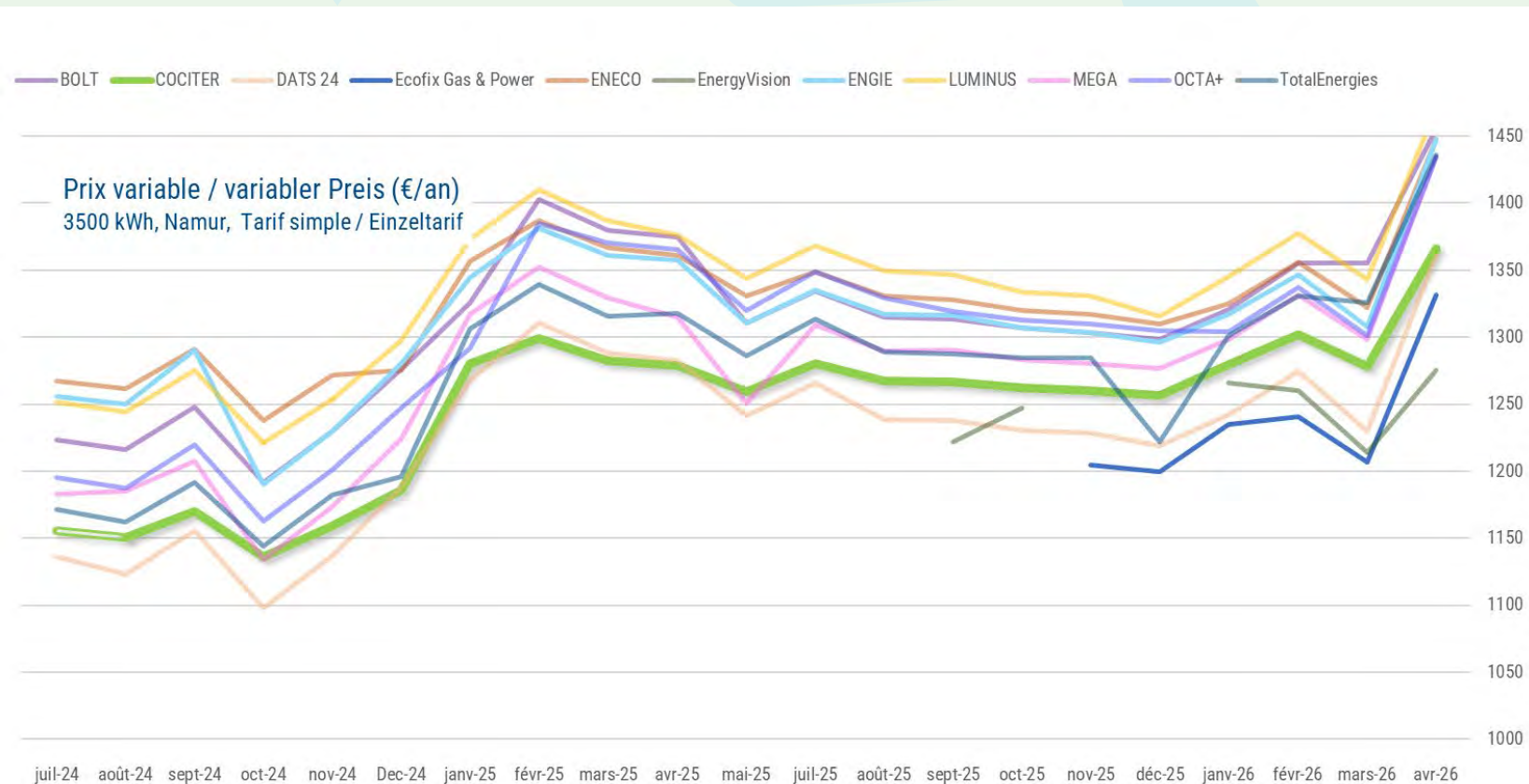
POUR LES PROFESSIONNELS

le circuit court de l'électricité !

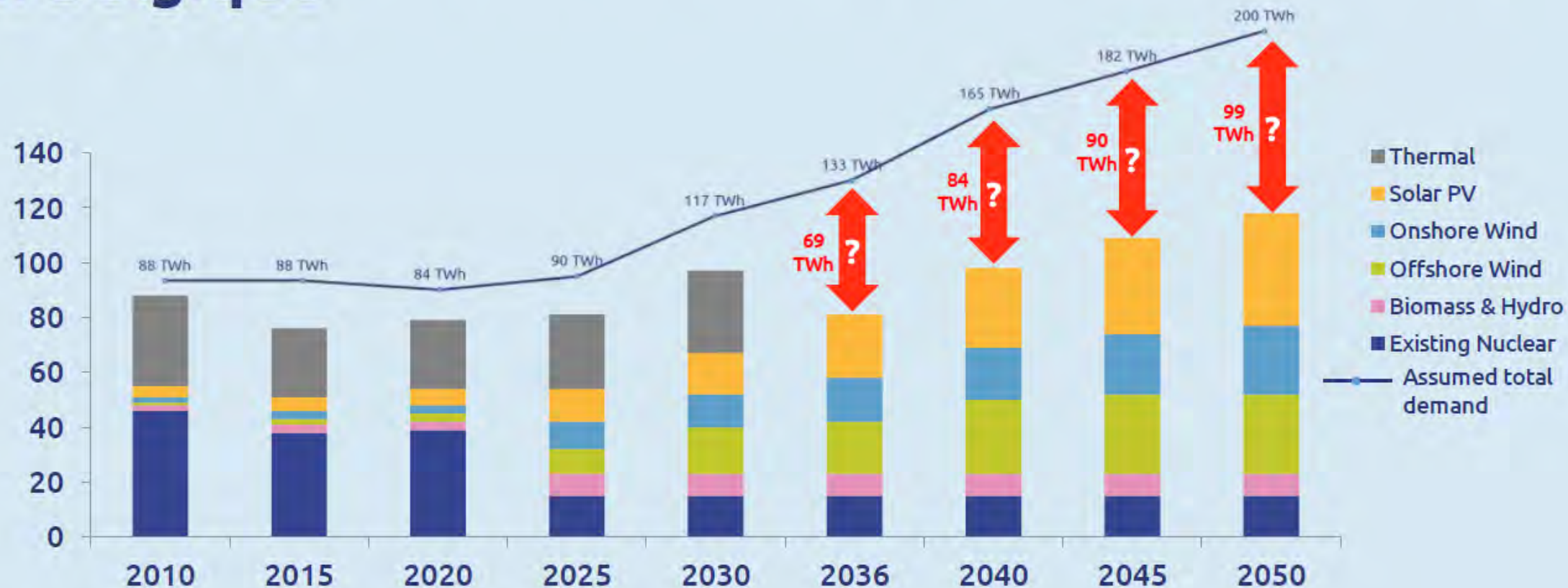


**41 GWh fournis à  
plus de 14 000  
clients en 2025**

# Hausse des prix de l'électricité : le fournisseur Cociter active un "bouclier tarifaire"



# Prévision de l'évolution de la production d'énergie en Belgique



Total Power Demand: *Adequacy and flexibility study for Belgium 2024-2034*, Elia, 2023. Belgian Power Production by Source: *Belgian Electricity System Blueprint 2035-2050*, Elia, 2024. For year X, the 5-year average in the range [X-2, X+2] is shown. Assumed scenario: extension of offshore wind in Belgium to 5.8 GW, extension of D4/T3 for 10 years, National/Regional energy climate plans (domestic RES, electrification, energy efficiency...), CRM

Belgium: Power Production by Source vs. Total Power Demand, TWh, 2010-2050

---

# Objectifs climatiques

---

1. Limiter les effets du changement climatique (max 1,5°C ?)

2. Réduire les émissions CO2

2030 55%

2050 0 émissions

# Pourquoi l'énergie éolienne ?

(+) Améliore notre indépendance énergétique

(+) Bon marché, ne dépend pas du cours du gaz et du pétrole

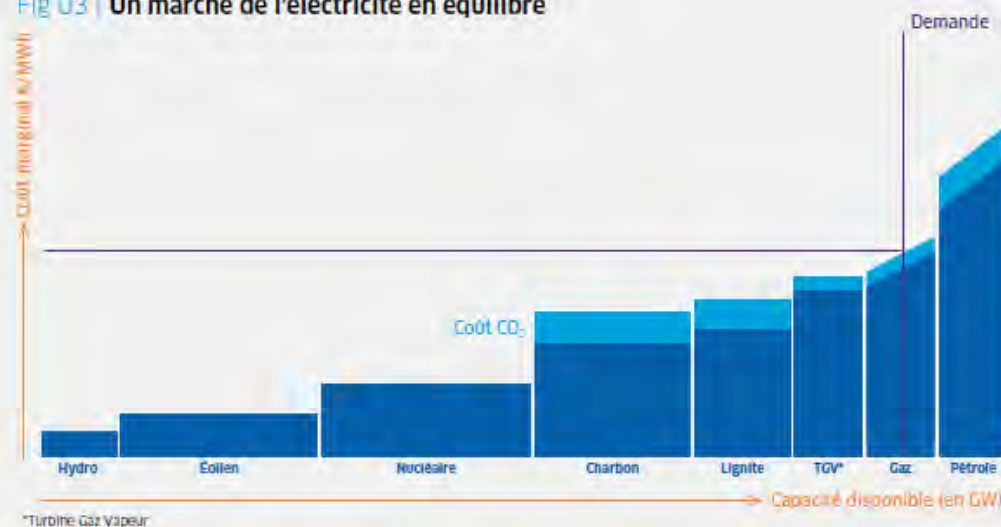
(+) Pas de pollution liée à l'utilisation de combustibles fossiles

(+) Pas de déchets radioactifs

(-) Dépend des vitesses de vent

(-) Incidences sur le paysage, la biodiversité, acoustique, ombre portée

Fig 03 | Un marché de l'électricité en équilibre



---

# Pourquoi nous sommes là aujourd'hui ?

---



Démarche  
volontaire

(1) Qui nous sommes ?

**(2) En quoi consiste le projet ?**

(3) A quelle étape on est dans la procédure ?

Pourquoi on vous a invité ? → Aider à comprendre (projet, impacts)

→ Faciliter votre participation à l' Enquête Publique

(4) Présentation EIE (Bureau d'Etudes Sertius) : nous avons résumé l'étude complète (> 600 pages + les annexes)

(5) Vos questions (selon le sujet ou à la fin)



# PROJET EOLIEN - LA PLAIGNE



# PROJET EOLIEN - LA PLAIGNE



# Projet éolien de Laplaigne

## Caractéristiques techniques :

- 4 éoliennes de 180 ou 200m de hauteur « en bout de pôle » (hauteur totale)

## Partenariat :

- Société VENTIS, particulier

## Procédure :

- RIP 08/11/22
- DPU 24/03/26



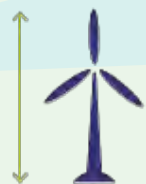
# Projet éolien de Laplaigne

| Vestas | Enercon     | Nordex |
|--------|-------------|--------|
| V136   | E138 EP3 E3 | N117   |
| 3,6 MW | 4,26 MW     | 3,6 MW |

Caractéristiques techniques :



4 éoliennes



180 ou 200 m



121,5 à 132 m



117 à 136 m



# Projet éolien de Laplaigne

## Caractéristiques techniques :

techniques :

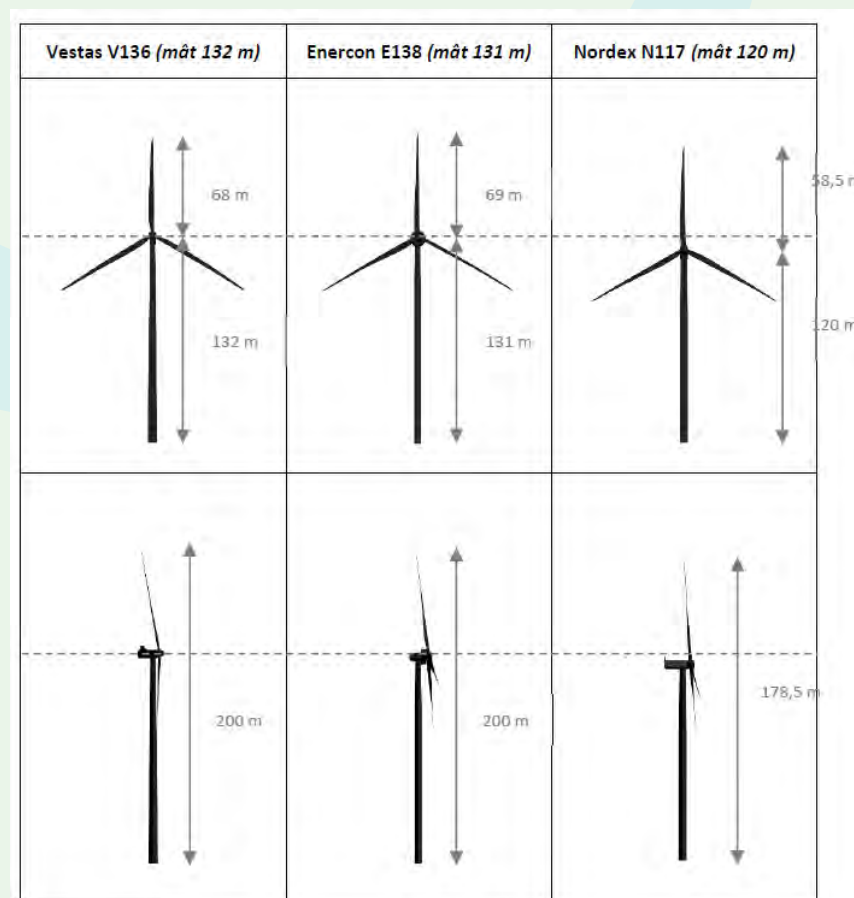


Figure 114 : Silhouettes des modèles d'éoliennes envisagés

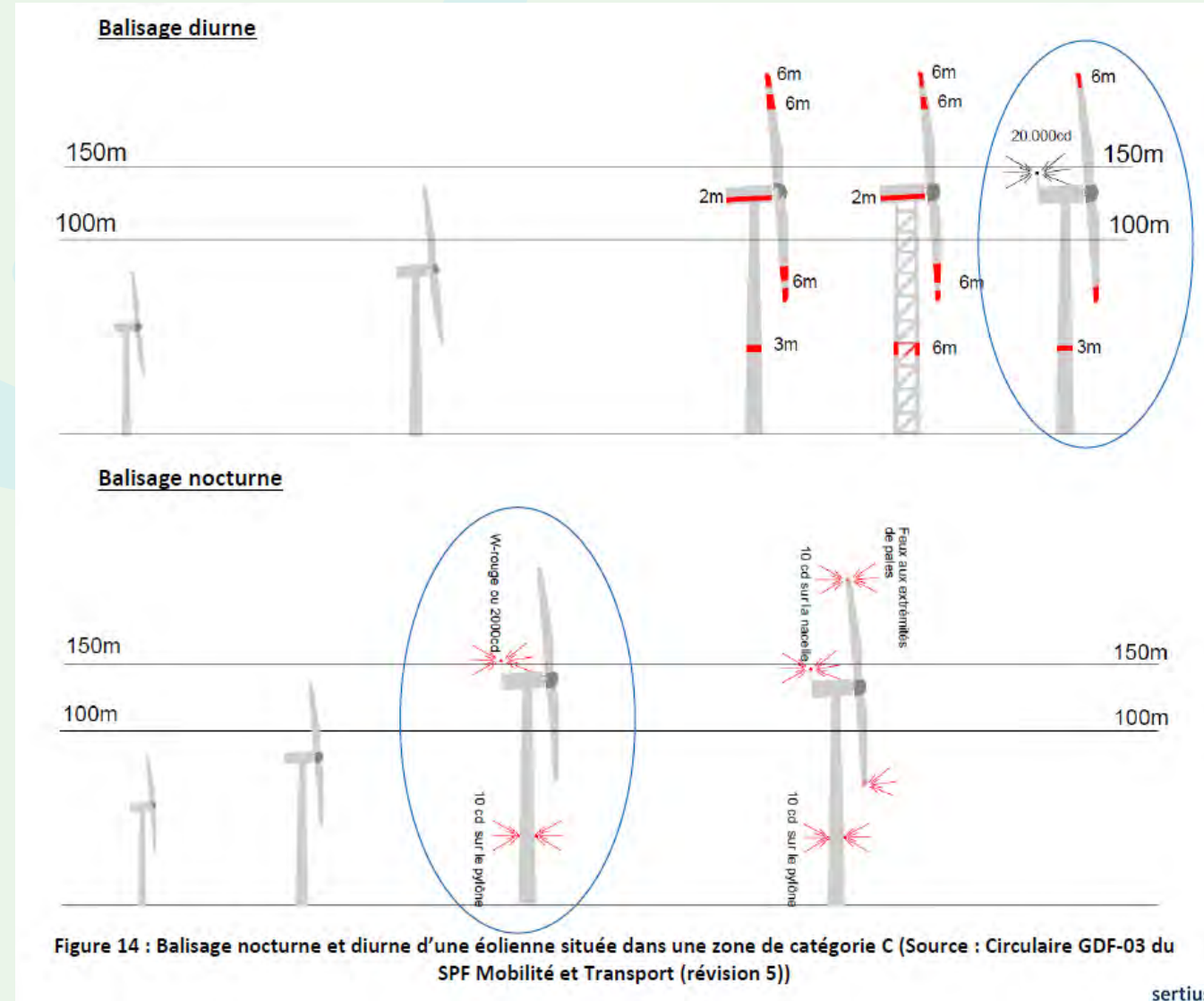
sertius



# Projet éolien de Laplaigne

Caractéristiques techniques :

Balisage



# Projet éolien de Laplaigne

## Caractéristiques techniques :



4 éoliennes



14,4 à 17,04 MW



8 379 à 11 096  
ménages fournis



3,6 à 4,26 MW  
par éol



29 325 à 38 837 MWh/an.



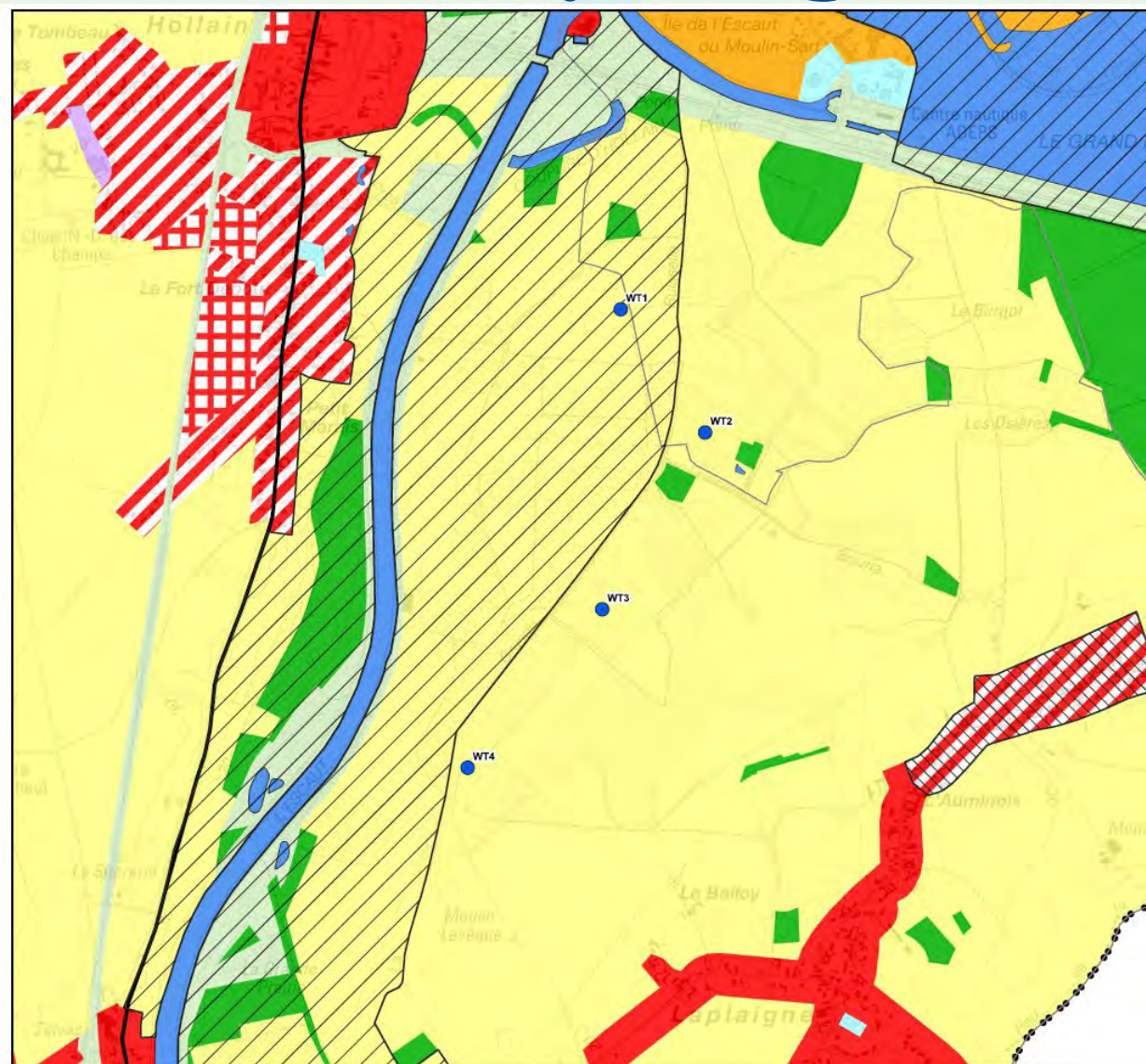
12 404 à 16 428  
tonnes de CO2

~ 5,5 à 7,3 %  
des objectifs  
wallons  
annuels



# Projet éolien de Laplaigne

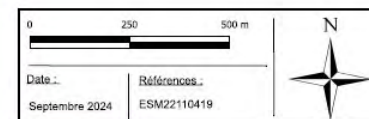
Implantation :  
Plan de secteur



ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT  
Projet éolien à Laplaigne-Perennes

Planche : 2  
Titre : Situation au Plan de Secteur

- Légende :**
- Eolienne projetée
  - Limite du Plan de Secteur
  - Secteur d'aménagement (1978)
  - Limites communales au Plan de Secteur
  - Périmètre de contraintes**
  - ▨ Intérêt culturel, historique et esthétique
  - ▨ Intérêt paysager
  - Infrastructure**
  - Route de liaison
  - Zone d'affectation**
  - Activité économique mixte
  - Agricole
  - Aménagement communal concerté
  - Espaces verts
  - Forestière
  - Habitat
  - ▨ Habitat à caractère rural
  - Loisirs
  - Plan d'eau
  - Services publics et équipements communautaires



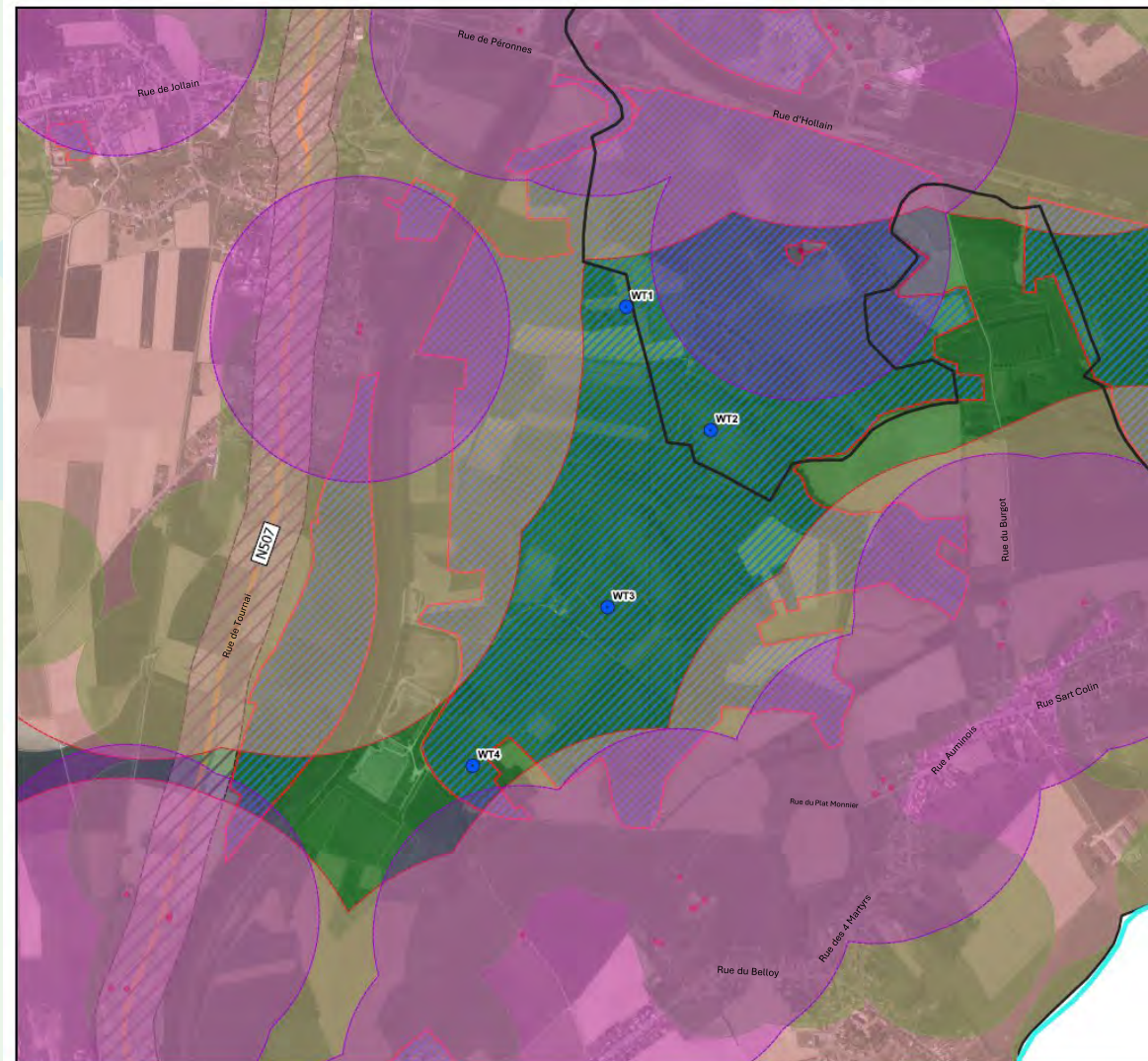
Auteur d'étude :  
**sertius** Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

Demandeur :  
**Ventis**

# Projet éolien de Laplaigne

Implantation : distance aux habitations + autres contraintes locales

- 400m hab isol
- 500+1/2 htot éol m aux zones d'habitat
- 200m lisières forest.



|  |   |
|--|---|
| ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT   |   |
| Projet éolien à Laplaigne-Péronnes   |   |
| Blanche : 4  | Titre : Contraintes locales   |
| <b>Légende :</b>   |   |
| ●  | Eolienne projetée   |
| ▭  | Limite communale  |
| ▭  | Frontière nationale   |
| <b>Contraintes d'habitats</b>  |   |
| ●  | Habitation isolée   |
| ▭  | Distance de garde de 400m aux habitations isolées                               |
| ▭  | Distance de garde de 600m aux zones d'habitat                                   |
| <b>Contraintes biologiques</b>   |   |
| ▭  | Distance de garde de 200m aux lisières forestière                               |
| ▭  | Zone de protection de la nature (Natura 2000, SCIB, ZHIB, etc.)                 |
| <b>Contraintes liées aux infrastructures</b>   |   |
| ▭  | Nationale   |
| ▭  | Distance de garde aux voies ferrées (205m) et au réseau routier principal (79m) |
| 0 250 500 m  |   |
| Date : Mars 2025   |   |
| Références : ESM22110419   |   |
| Auteur d'étude : <b>sertius</b> Avenue Alexander Fleming, 12 B 1348 Louvain-la-Neuve Tel. 010/23.79.30 |   |
| Demandeur : <b>Ventis</b>  |   |



# Projet éolien de Laplaigne

Si permis OK : Accès travaux

Durée : 10 mois

Charroi : moyenne de 5 camions par jour

Montage pour 1 éolienne : 1 jour

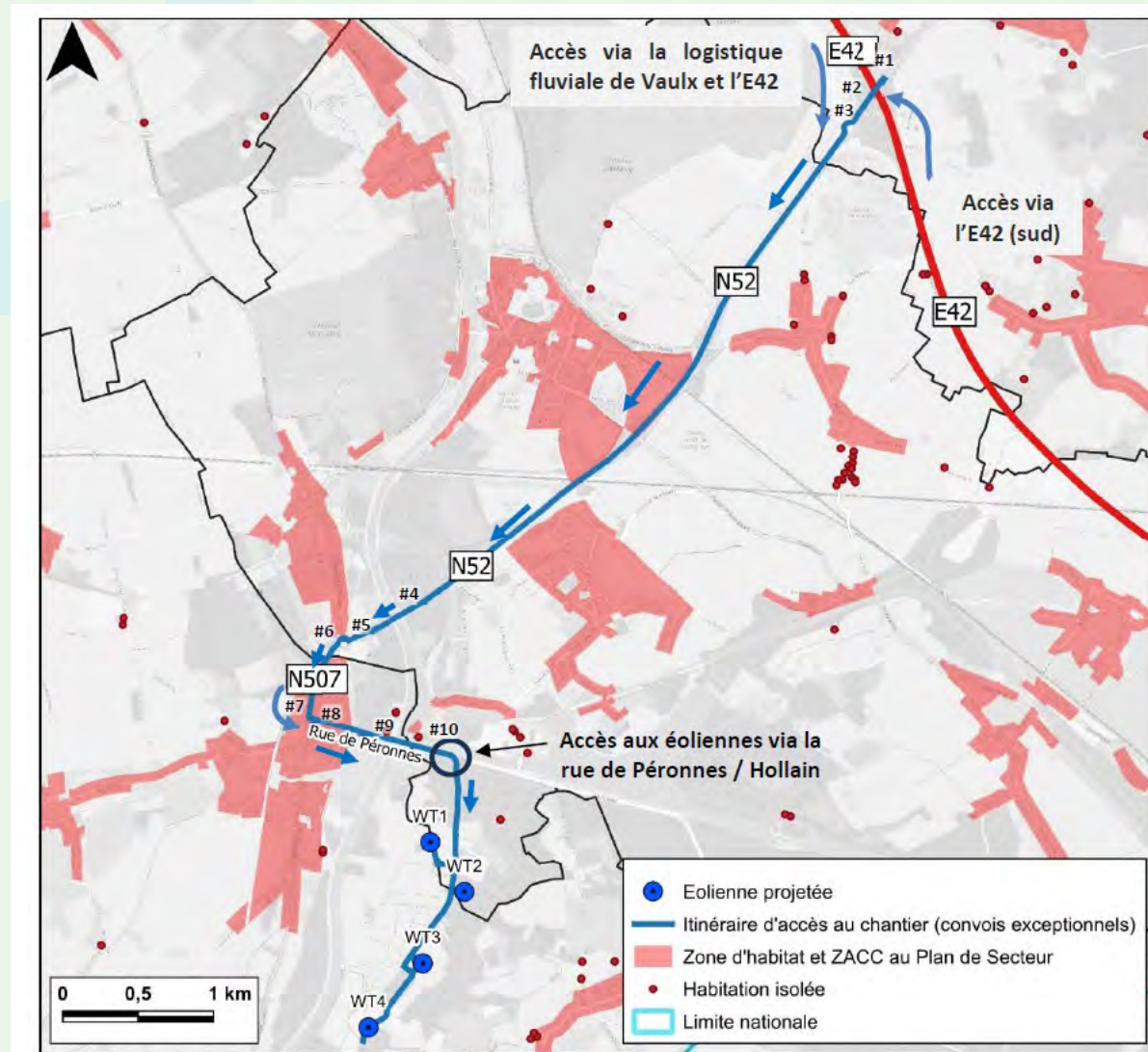


Figure 18 : Itinéraire d'accès au chantier des convois exceptionnels et ordinaires

# Projet éolien de Laplaigne

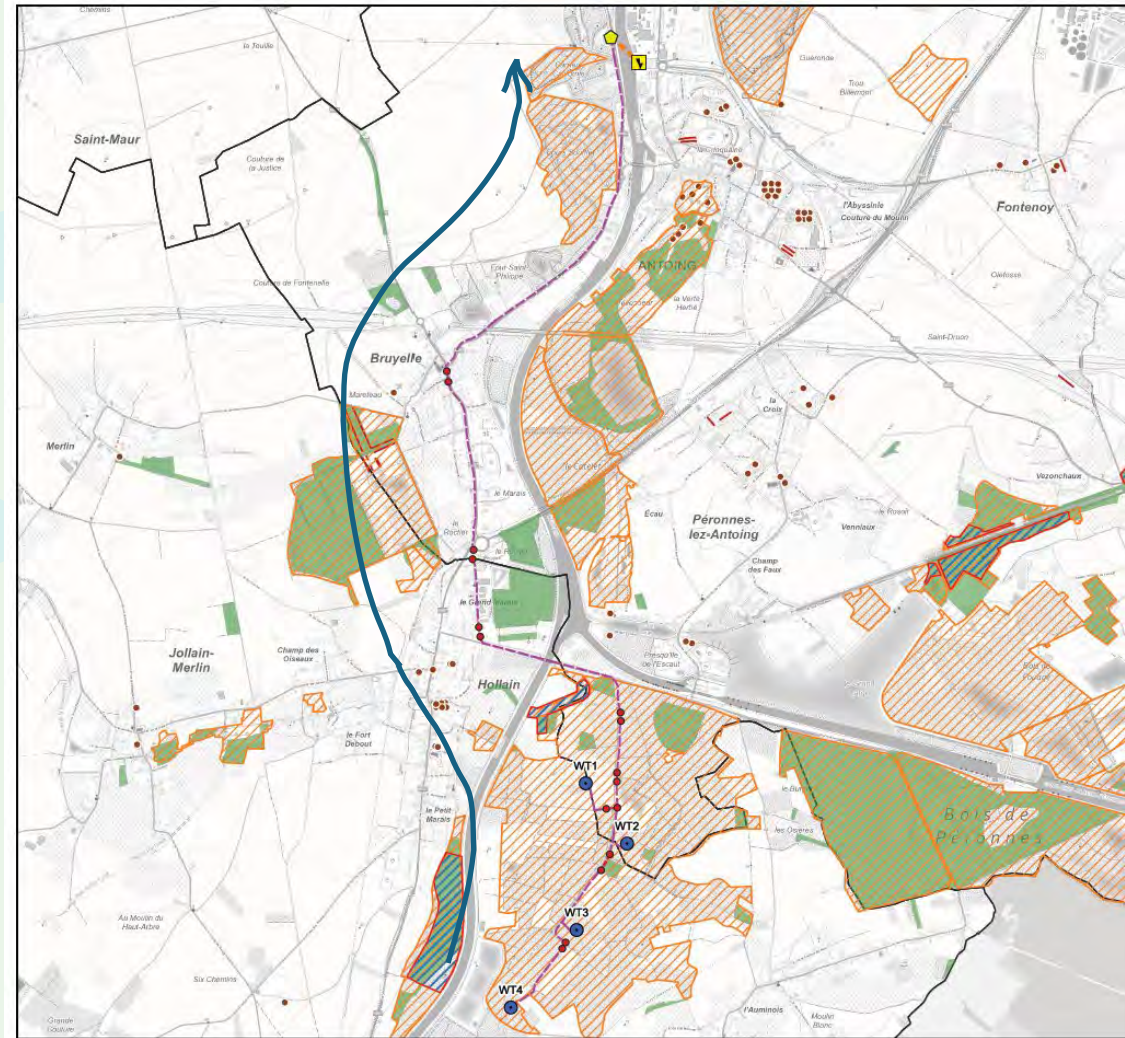
Raccordement électrique



MT (15kV)

4 km intraparc souterrain

(profondeur 0,8-1m)



|  |                         |
|--|-------------------------|
| ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT                                       |                         |
| Projet éolien à Laplaigne-Perennes   |                         |
| Planche :  | Titre :                 |
| 3c   | Raccordement électrique |
| <b>Légende :</b>   |                         |
| ● Eolienne en projet   |                         |
| ⬡ Cabine de tête   |                         |
| — Raccordement électrique interne  |                         |
| ● Fosse de forage  |                         |
| --- Forage dirigé  |                         |
| --- Raccordement électrique externe*   |                         |
| ⬡ Poste de raccordement de Antoing   |                         |
| □ Limite communale   |                         |
| <b>Contraintes liées au milieu biologique</b>                                |                         |
| ■ Zones forestières et zones d'espaces verts (plan de secteur)               |                         |
| ▨ Zone Natura 2000   |                         |
| ▨ Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB)                                    |                         |
| ● Arbre remarquable  |                         |
| — Haie ou alignement remarquable   |                         |
| * Il s'agit d'un tracé indicatif!  |                         |
| 0 0,5 1 km   |                         |
| Date :   | Références :            |
| Janvier 2026   | ESM22110419             |
| <b>Auteur d'étude :</b>  |                         |
| Avenue Alexander Fleming, 12<br>B 1348 Louvain-la-Neuve<br>Tel. 010/23.79.30 |                         |
| <b>Demandeur :</b>   |                         |
|  |                         |

# Projet éolien de Laplaigne

## Raccordement électrique



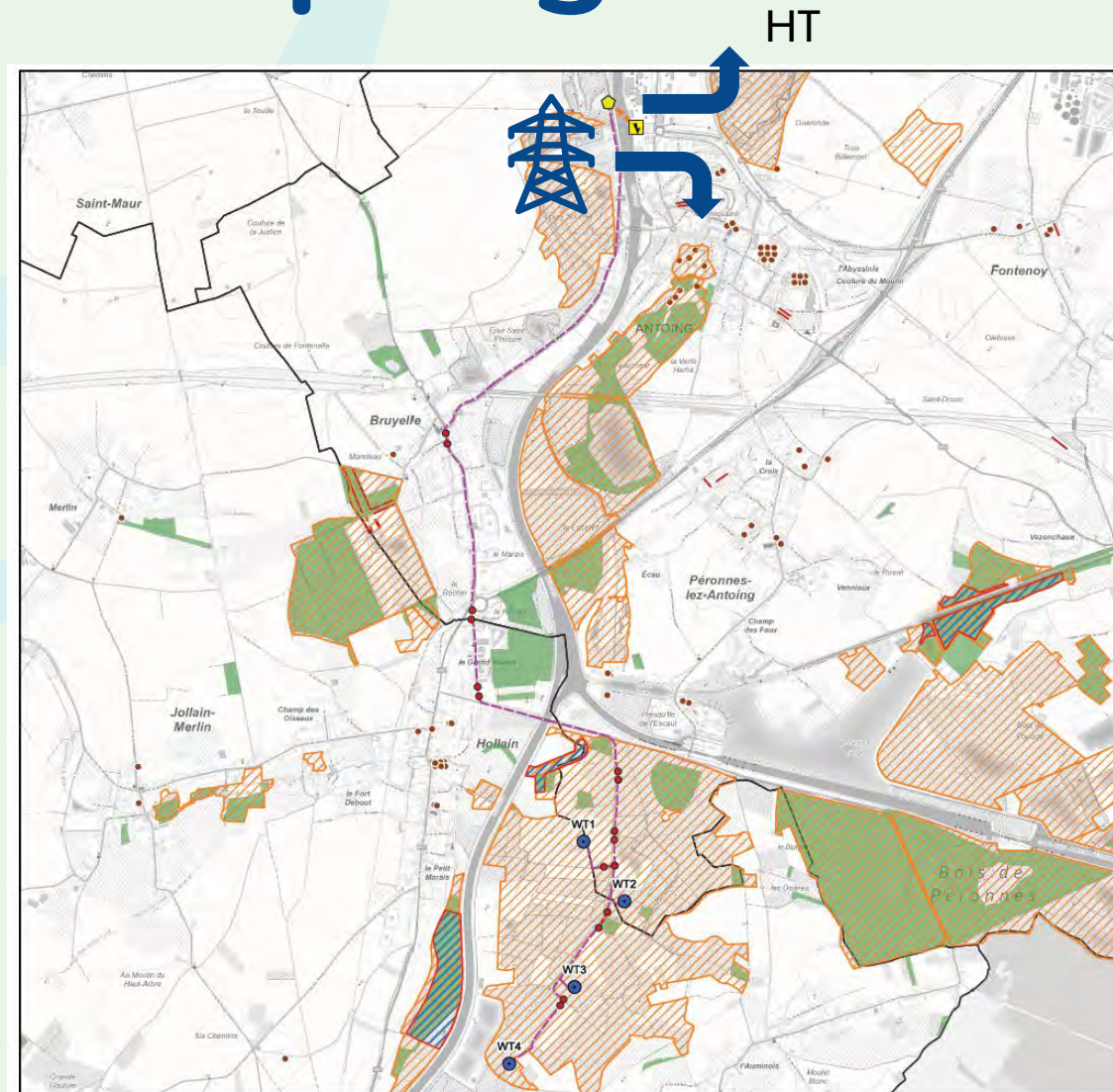
Poste de raccordement d'Antoing  
150 kV - ELIA



Demande locale



HT



HT

ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT  
Projet éolien à Laplaigne-Peronnes

Planche : 3c  
Titre : Raccordement électrique

- Légende :**
- Eolienne en projet
  - Cabine de tête
  - Raccordement électrique interne
  - Fosse de forage
  - Forage dirigé
  - Raccordement électrique externe\*
  - Poste de raccordement de Antoing
  - Limite communale
  - Contraintes liées au milieu biologique
  - Zones forestières et zones d'espaces verts (plan de secteur)
  - Zone Natura 2000
  - Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB)
  - Arbre remarquable
  - Haie ou alignement remarquable

\* Il s'agit d'un tracé indicatif!

0 0,5 1 km

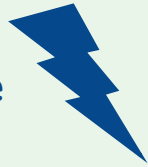
Date : Janvier 2026  
Références : ESM22110419

Auteur d'étude : Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30



# Projet éolien de Laplaigne

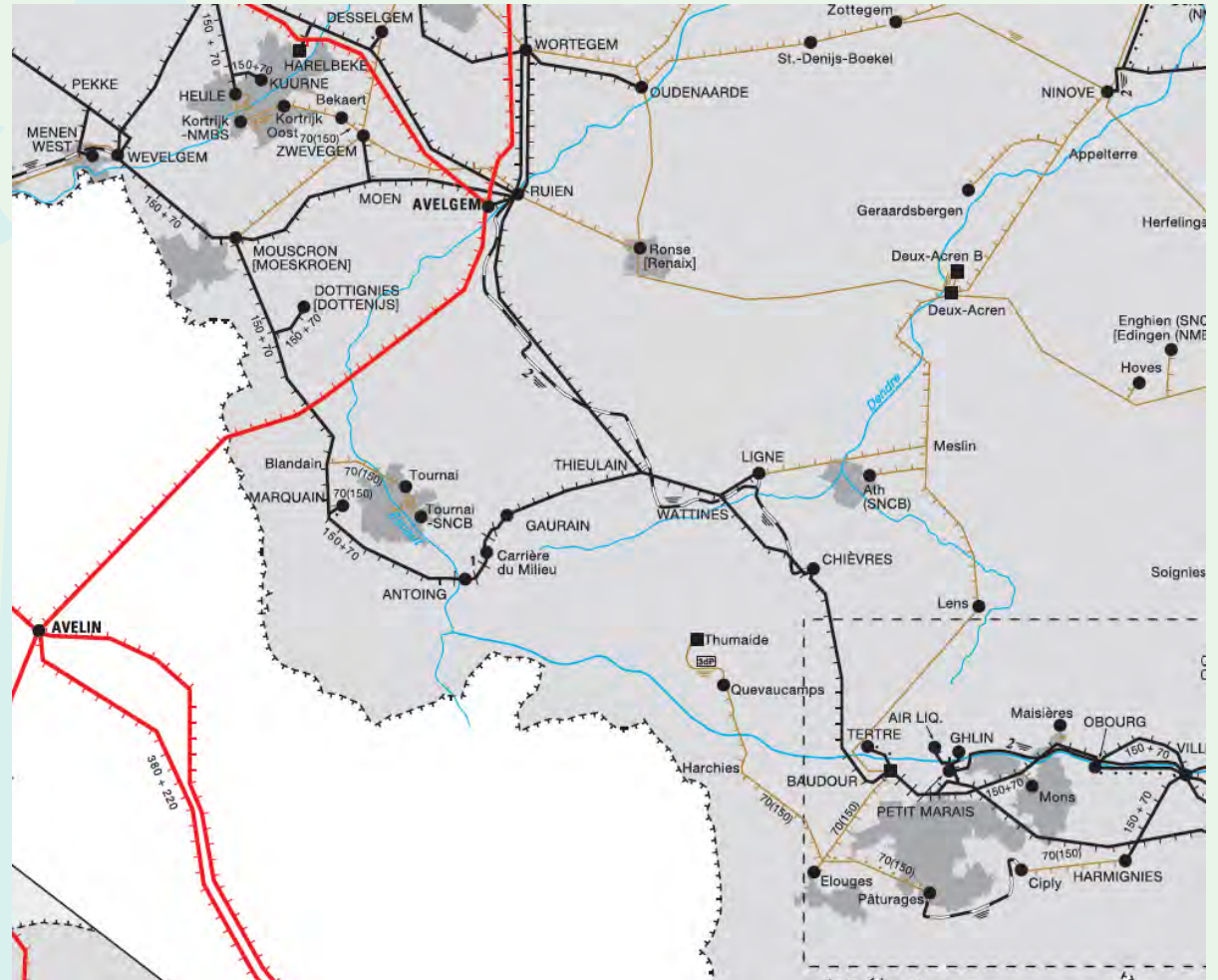
Raccordement électrique



Poste de raccordement d'Antoing  
150 kV - ELIA



HT



---

# Pourquoi nous sommes là aujourd'hui ?

---

Démarche  
volontaire

(1) Qui nous sommes ?

(2) En quoi consiste le projet ?

**(3) A quel moment on est dans la procédure ?**

**Pourquoi on vous a invité ? → Aider à comprendre (projet, impacts)**

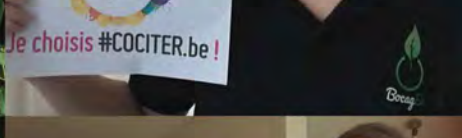
**→ Faciliter votre participation à l' E.P.**

(4) Présentation EIE (B.E. Sertius) : nous avons résumé l'étude complète (> 600 pages + les annexes)

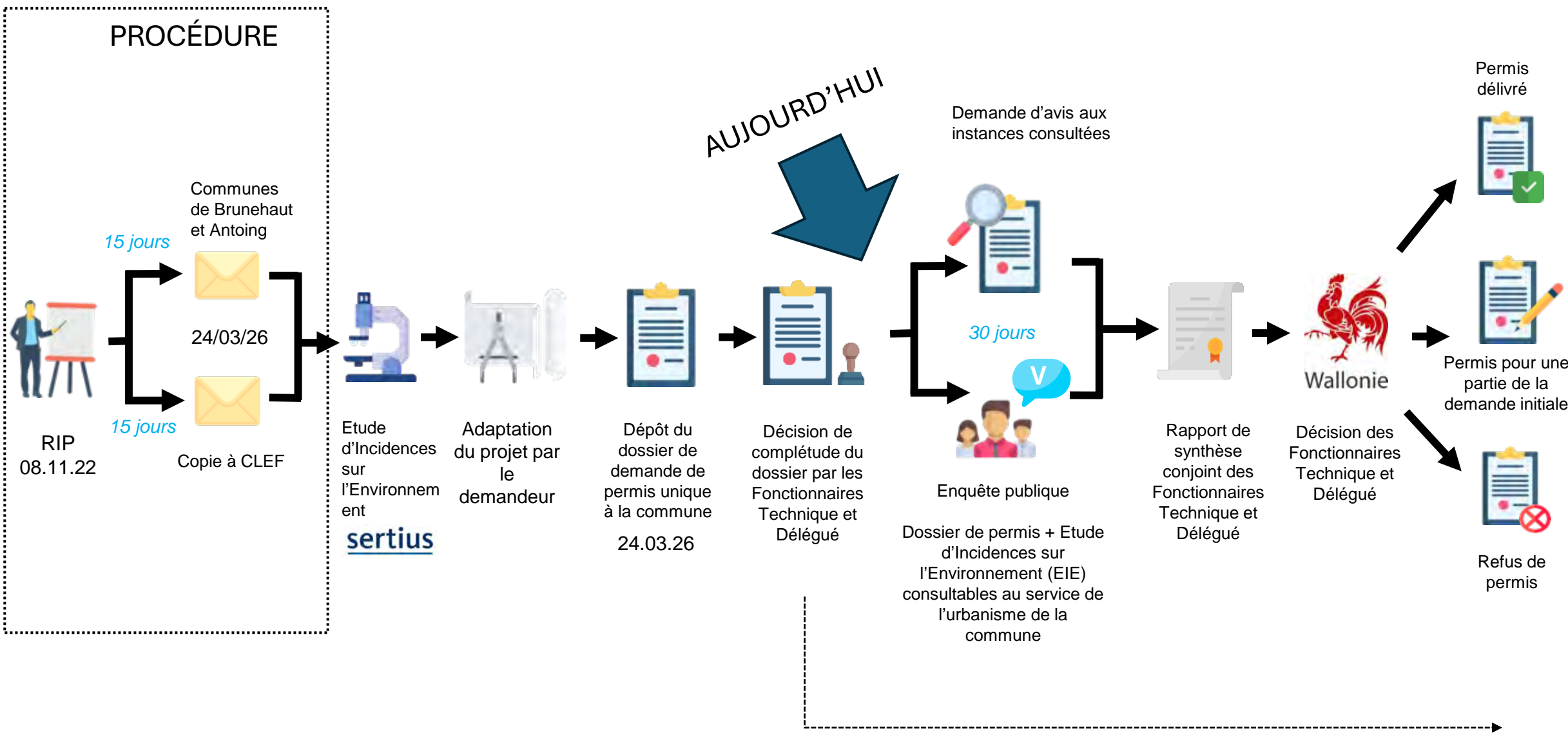
(5) Vos questions (selon le sujet ou à la fin)



# PROCEDURE DPU



# PROCÉDURE



Début des délais de rigueur qui cadencent la procédure

---

# Procédure DPU : E.P.

---

Communes concernées : Tournai, Antoing, Brunehaut et Péruwelz, Rumes



# Pourquoi nous sommes là aujourd'hui ?

Démarche  
volontaire

(1) Qui nous sommes ?

(2) En quoi consiste le projet ?

(3) A quel moment on est dans la procédure ?

Pourquoi on vous a invité ? → Aider à comprendre (projet, impacts)

→ Faciliter votre participation à l' E.P.

**(4) Présentation EIE (B.E. Sertius) : nous avons résumé l'étude complète (> 600 pages + les annexes)**

(5) Vos questions (selon le sujet ou à la fin)



Etudes d'incidences sur l'environnement



---

# Impacts Envi EIE

---

## TABLE DES MATIERES

1. BRUIT 

2. OMBRAGE 

3. PAYSAGE 

4. BIODIVERSITE 

# Impacts Envi EIE



## Bruit : tableau à respecter

AGW du 25 février 2021 : conditions sectorielles relatives aux parcs d'éoliennes ( $P_{tot} > \text{ou} = \text{à } 0,5 \text{ MW}$ )

Tableau 74 : Valeurs limites de bruit reprises dans l'Agw fixant les CS relatives aux parcs éoliens

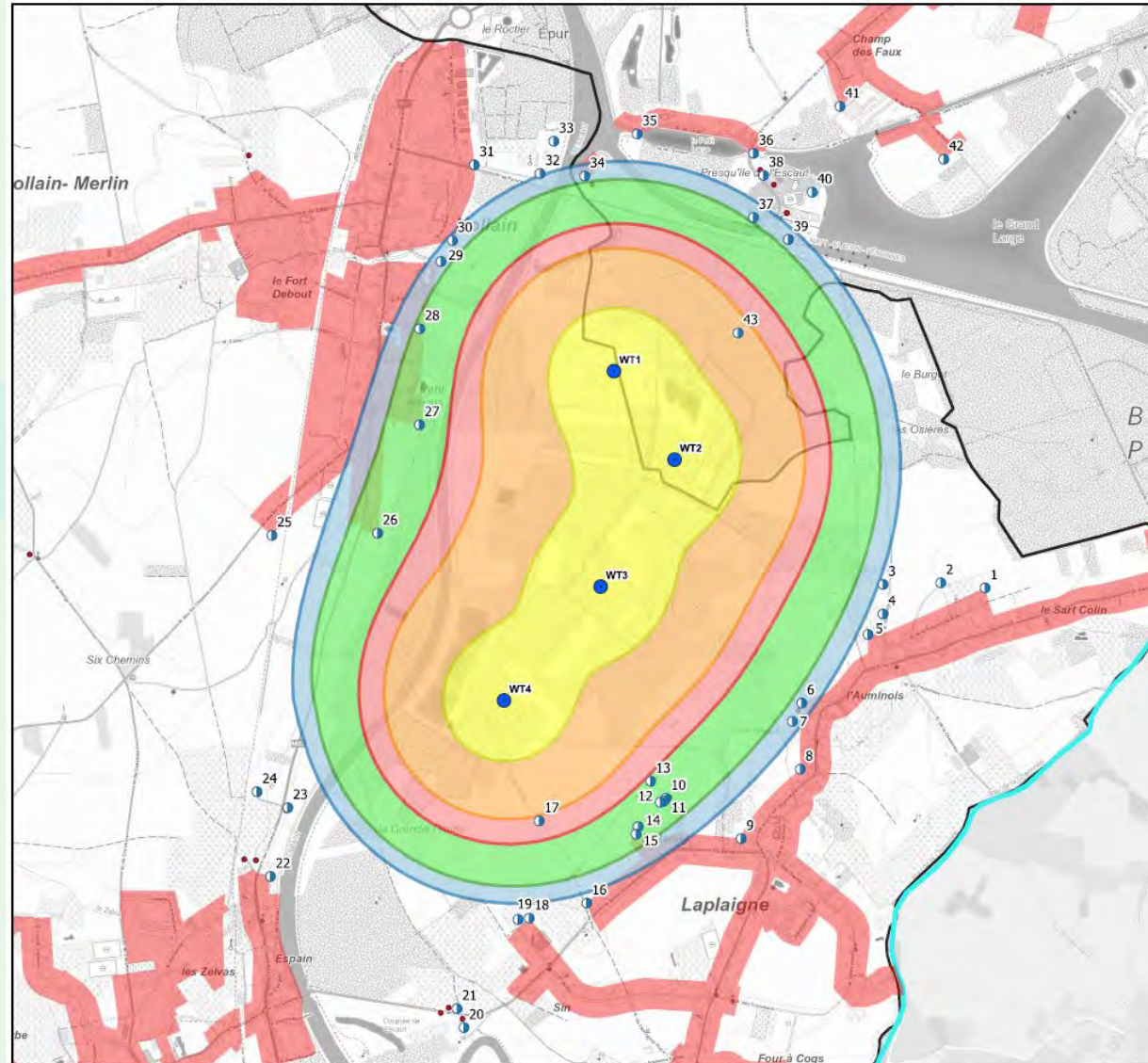
| Zone d'immission dans laquelle les mesures sont effectuées   | Valeurs limites (dB(A)) |  |                    |
|--|-------------------------|--|--------------------|
|  | Jour<br>7 h - 19 h      | Transition :<br>6 h - 7 h et 19 h - 22 h<br>Dimanche et jours fériés :<br>6h-22h | Nuit<br>22 h - 6 h |
| <b>Zone I</b><br>Zone d'habitat et d'habitat à caractère rural   | 45                      | 43   | 43                 |
| <b>Zone II</b><br>Zones agricoles, forestières, d'espaces verts, naturelles, de parcs.   | 45                      | 45   | 43                 |
| <b>Zone III</b><br>Toutes zones, y compris les zones visées en I et II, lorsque le point de mesure est situé à moins de 500 m de la zone d'extraction, de dépendances, d'activité économique industrielle ou d'activité économique spécifique, ou à moins de 200 m de la zone d'activité économique mixte, dans laquelle est totalement situé le parc éolien | 55                      | 50   | 45                 |
| <b>Zone IV</b><br>Zones de loisirs, de services publics et d'équipements communautaires  | 55                      | 50   | 45                 |

# Impacts Envi EIE



## Bruit

Scénario réaliste  
avec le modèle  
Vestas sans  
bridage



ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Projet éolien à Laplaigne-Peronnes

---

Planche : 8.a.1    Titre : Simulation acoustique Vestas V136 Mode de fonctionnement sans bridage

---

**Légende :**

- Eolienne projetée
- Point de contrôle NSA (= Noise Sensitive Area)
- Habitation isolée
- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- ▭ Limite communale
- ▭ Frontière nationale

**Simulation acoustique**  
(à vitesse de vent nominale à hauteur de nacelle)

- 37 dB(A) < La part < 40 dB(A)
- 40 dB(A) < La part < 43 dB(A)
- 43 dB(A) < La part < 45 dB(A)
- 45 dB(A) < La part < 50 dB(A)
- 50 dB(A) < La part

Description de l'éolienne :

Modèle : Vestas V136 3.6  
Hauteur totale : 200 m  
Hauteur de mât : 132 m  
Diamètre de rotor : 136 m  
Mode de bridage : aucun (mode PO1 : 105,5 dB(A))

Respect des conditions sectorielles 2021 pour la période de jour

La part = Bruit particulier (niveau de pression acoustique pondéré A)

---

0 250 500 m

Date : Octobre 2024    Références : ESM22110419

---

Auteur d'étude : **sertius**    Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

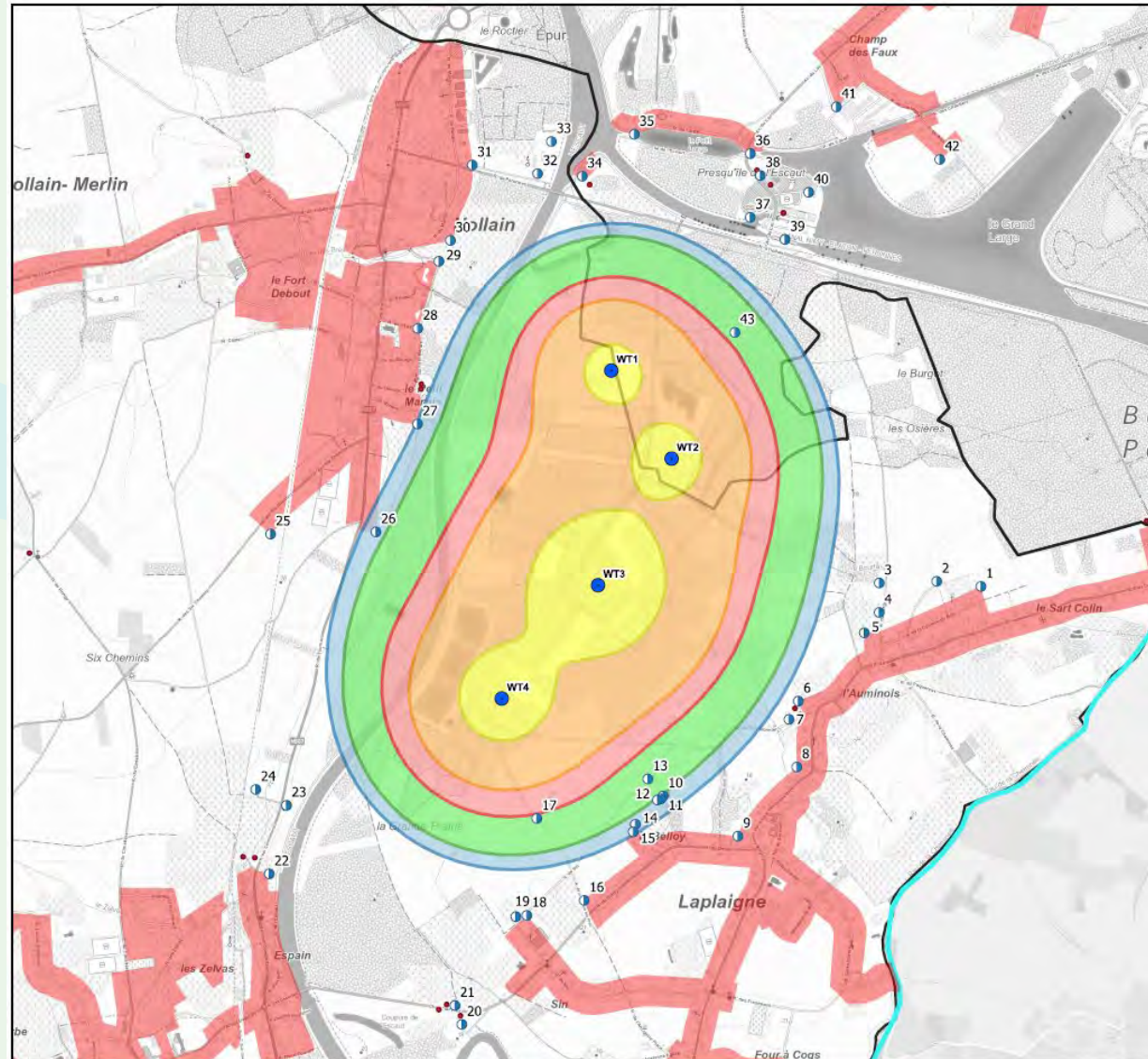
Demandeur : **Ventis**    **CLEF**

# Impacts Envi EIE



## Bruit

Scénario réaliste  
avec le modèle  
Enercon avec  
bridage  
(alternative 1)



ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Projet éolien à Laplaigne-Peronnes

Planche : 8.b.2  
Titre : Simulation acoustique - Alternative 1  
Enercon E138 EP3 E3  
Mode bridé - CS nuit

**Légende :**

- Eolienne projetée
- ① Point de contrôle NSA (= Noise Sensitive Area)
- Habitation isolée
- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- Limite communale
- Frontière nationale

**Simulation acoustique**  
(à vitesse de vent nominale à hauteur de nacelle)

- 37 dB(A) < La.part < 40 dB(A)
- 40 dB(A) < La.part < 43 dB(A)
- 43 dB(A) < La.part < 45 dB(A)
- 45 dB(A) < La.part < 50 dB(A)
- 50 dB(A) < La.part

Description des éoliennes :

Modèle : Enercon E138 EP3 E3 4.26  
Hauteur totale : 199,75 m  
Hauteur de mât : 130,6 m  
Diamètre de rotor : 138,3 m  
Mode de bridage :  
- WT1 et WT2 : mode 101 dB(A)  
- WT3 : aucun (mode 0 s = 106,0 dB(A))  
- WT4 : mode NR III s (103,2 dB(A))

Respect des conditions sectorielles 2021 pour toutes les périodes (jour, transition et nuit).

La.part = Bruit particulier (niveau de pression acoustique pondéré A)

0 250 500 m

Date : Octobre 2024 | Références : ESM22110419

Auteur d'étude : **sertius**  
Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

Demandeur : **Ventis** **CLEF**



# Impacts Envi EIE

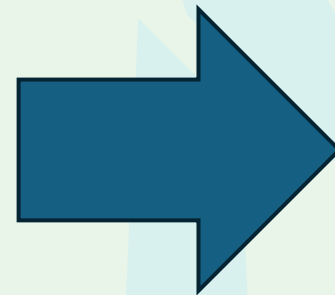
## Ombre

AGW du 25/02/2021 :

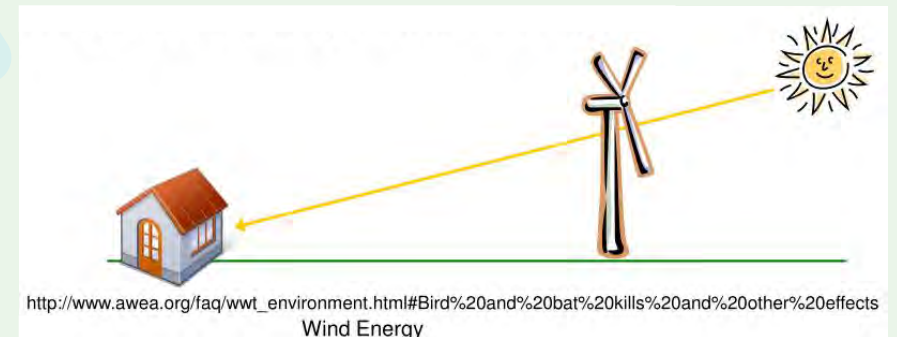
seuil de tolérance

de 30 heures **par an**  
et de 30 minutes **par jour**

pour toute zone sensible à l'ombre mouvante.



## SHADOW MODULE



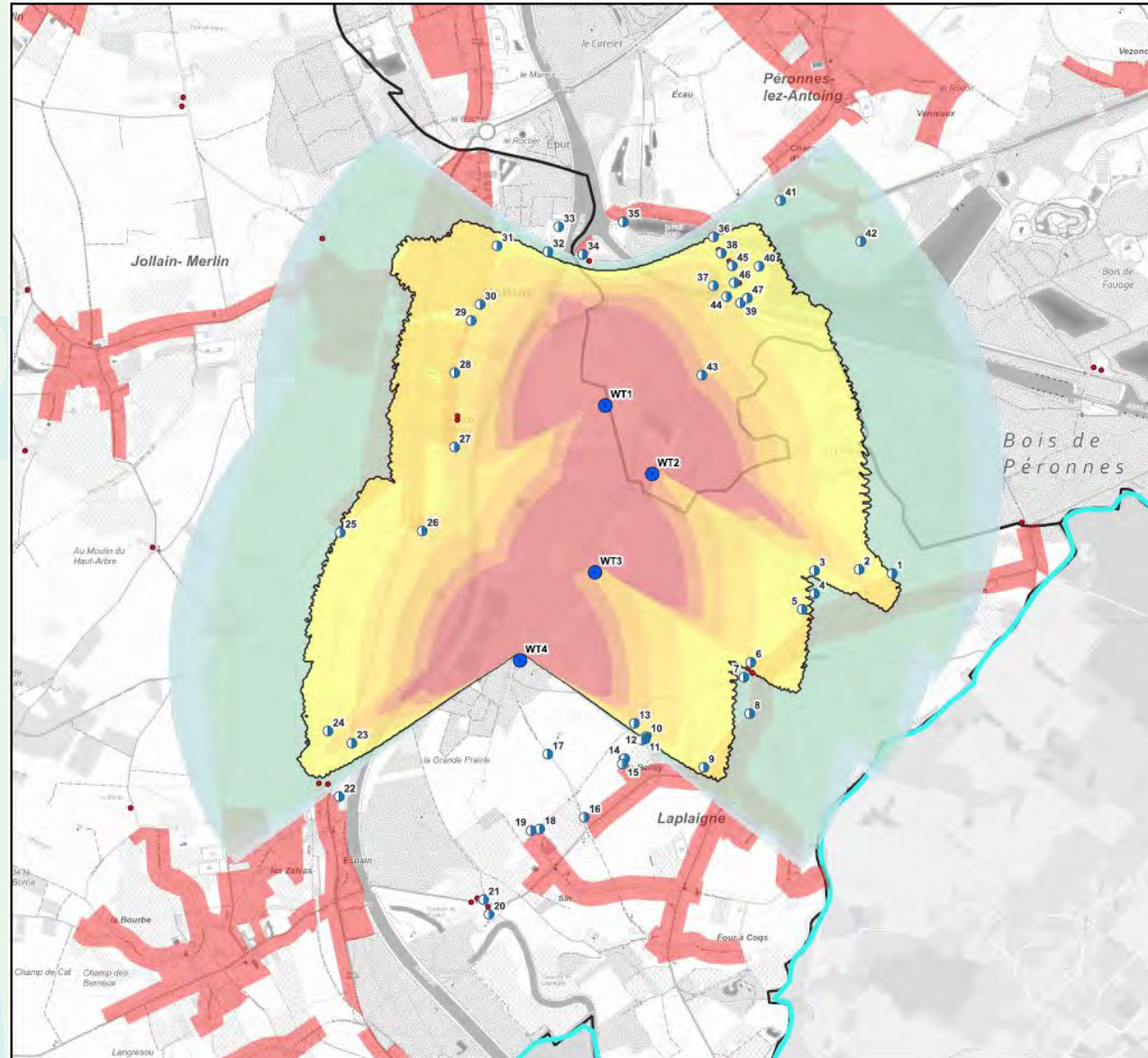
Bridage lié au  
phénomène  
d'ombre  
mouvante

Durée d'arrêt  
WT1 : 8h22

# Impacts Envi EIE



Ombre  
Journalier



ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Projet éolien à Laplaigne-Perennes

Planche :

7.b

Titre :

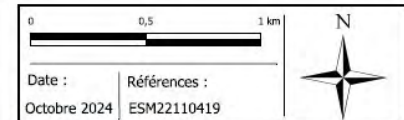
Ombage annuel  
Situation maximaliste

Légende :

- Eolienne projetée
  - ① Point de contrôle
  - Habitation isolée
  - Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
  - ▭ Limite communale
  - ▭ Frontière nationale
- Ombre portée maximaliste (min/jour)
- 1 - 10
  - 10 - 20
  - 20 - 30
  - 30 (seuil) - 40
  - 40 - 50
  - 50 - 60
  - 60 - 70
  - > 70

Description de l'éolienne :

Modèle : Enercon E138 EP3  
Hauteur totale : 200 m  
Hauteur de mât : 131 m  
Diamètre de rotor : 138 m



Date :

Octobre 2024

Références :

ESM22110419

Auteur d'étude :

**sertius**

Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

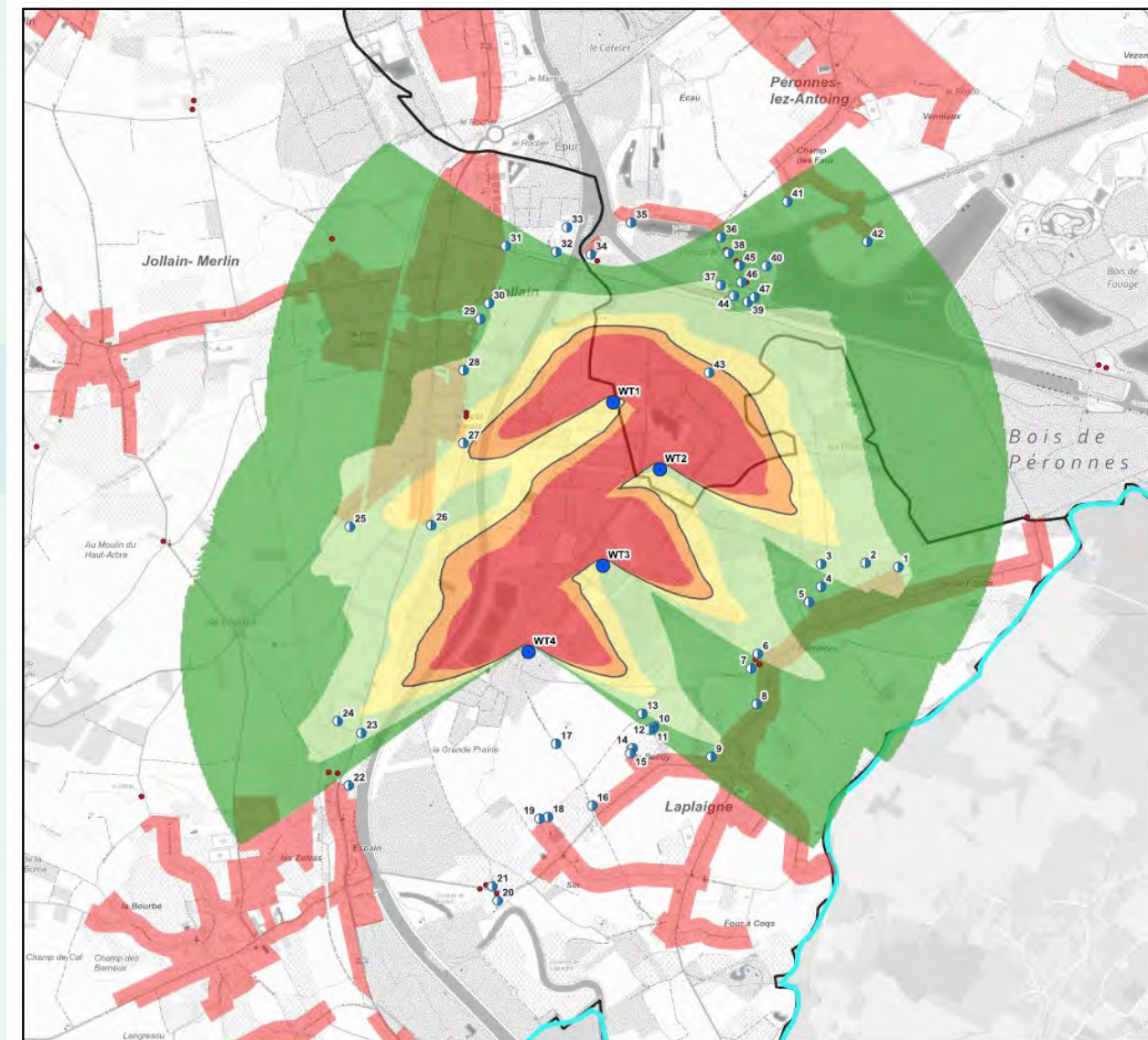
Demandeur :



# Impacts Envi EIE



Ombre (réaliste)  
Annuel



ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Projet éolien à Laplaigne-Peronnes

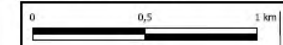
Planche : 7.a  
Titre : Ombrage annuel  
Situation réaliste

Légende :

- Eolienne projetée
- Point de contrôle
- Habitation isolée
- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- ▭ Limite communale
- ▭ Frontière nationale
- Ombre portée réaliste (h/a)
  - 1 - 10
  - 10 - 20
  - 20 - 30
  - 30 (seuil) - 40
  - > 40

Description de l'éolienne :

Modèle : Enercon E138 EP3  
Hauteur totale : 200 m  
Hauteur de mât : 131 m  
Diamètre de rotor : 138 m



Date : Octobre 2024  
Références : ESM22110419

Auteur d'étude : **sertius**  
Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

Demandeur : **Ventis** and **CLEF**



# Impacts Envi EIE

Notions de paysage :

Eolienne de 200m est perçue comme objet de 12cm tenu à bout de bras  
À ~1250m

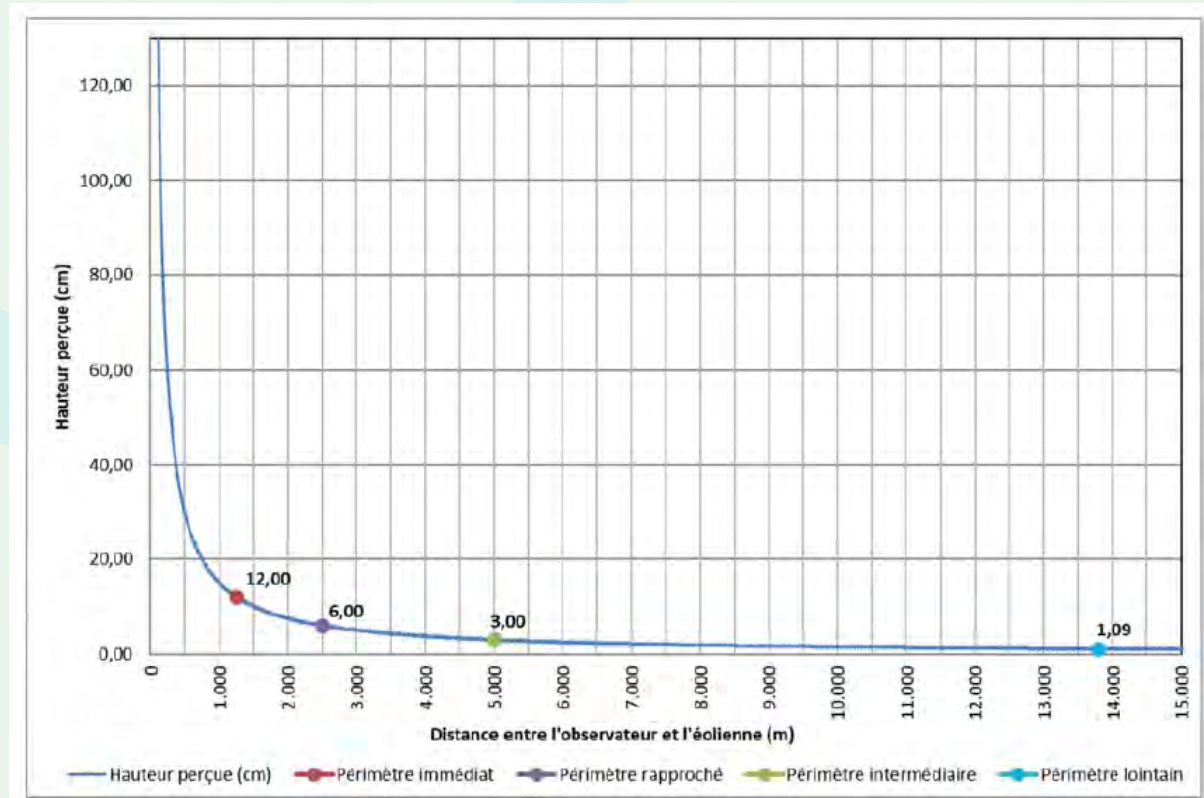


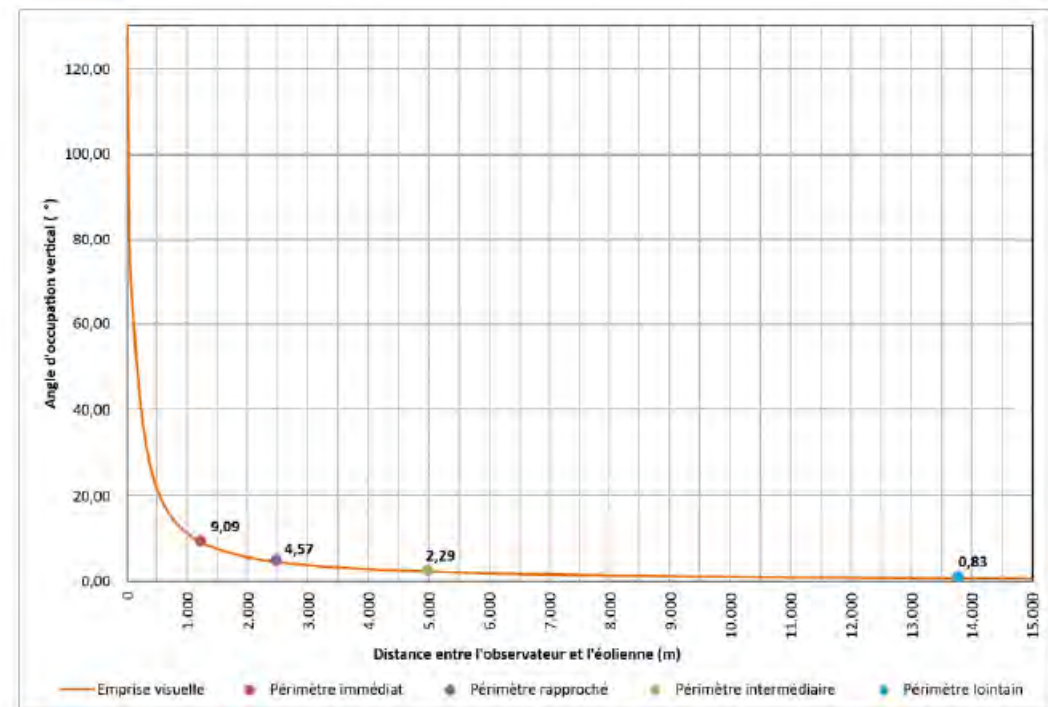
Figure 97 : Evolution de la hauteur perçue d'une éolienne de 200 m – objet à 0,75 m dans le champ de vision selon la distance entre l'éolienne et l'observateur [sertius](#)

# Impacts Envi EIE



## Notions de paysage :

Eolienne de 200m; perçue comme objet de 12cm tenu à bout de bras (9,09° dans le champ de vision)  
À ~1250m

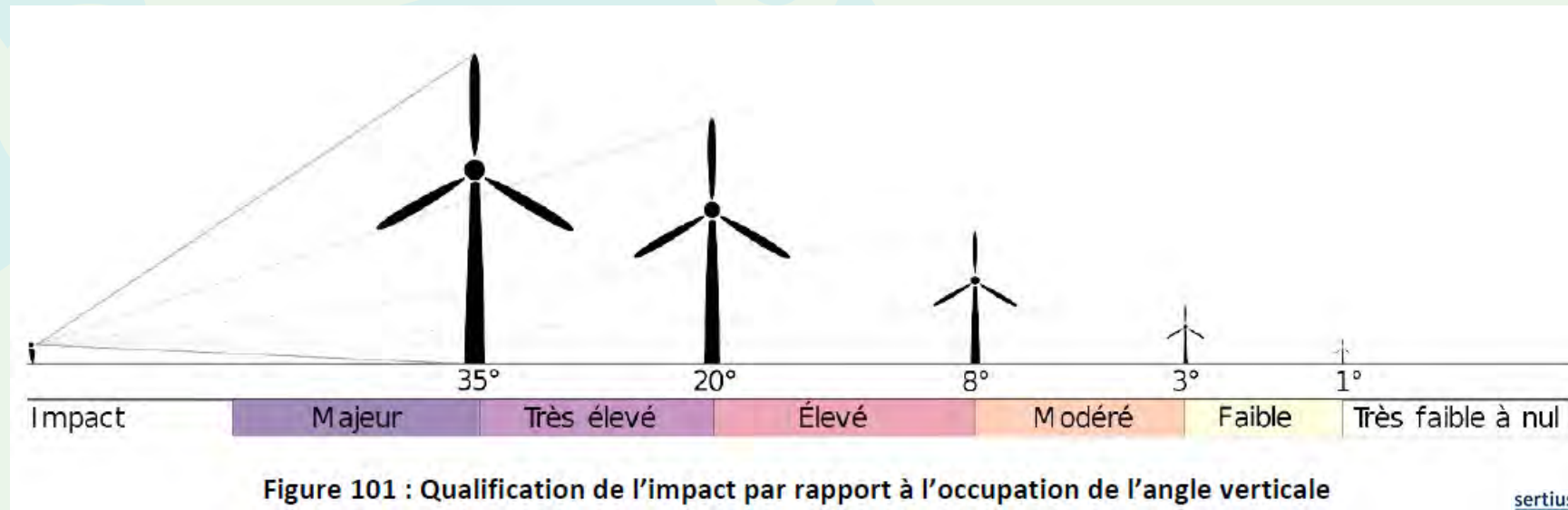


[sertius](#)



# Impacts Envi EIE

Notions de paysage :



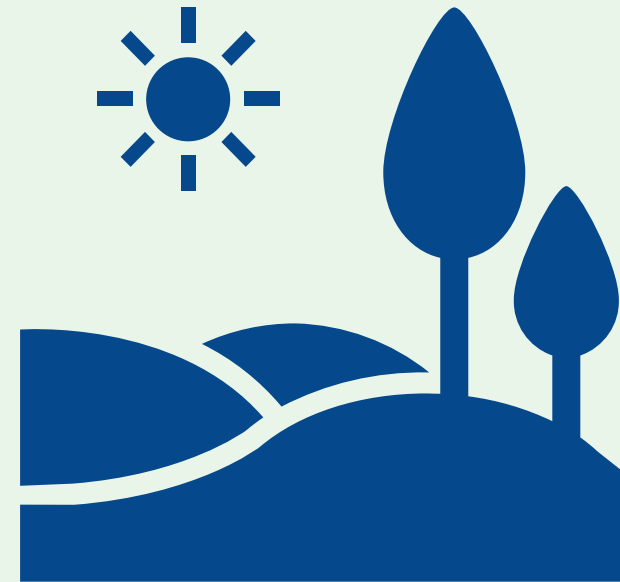
---

# Impacts Envi EIE

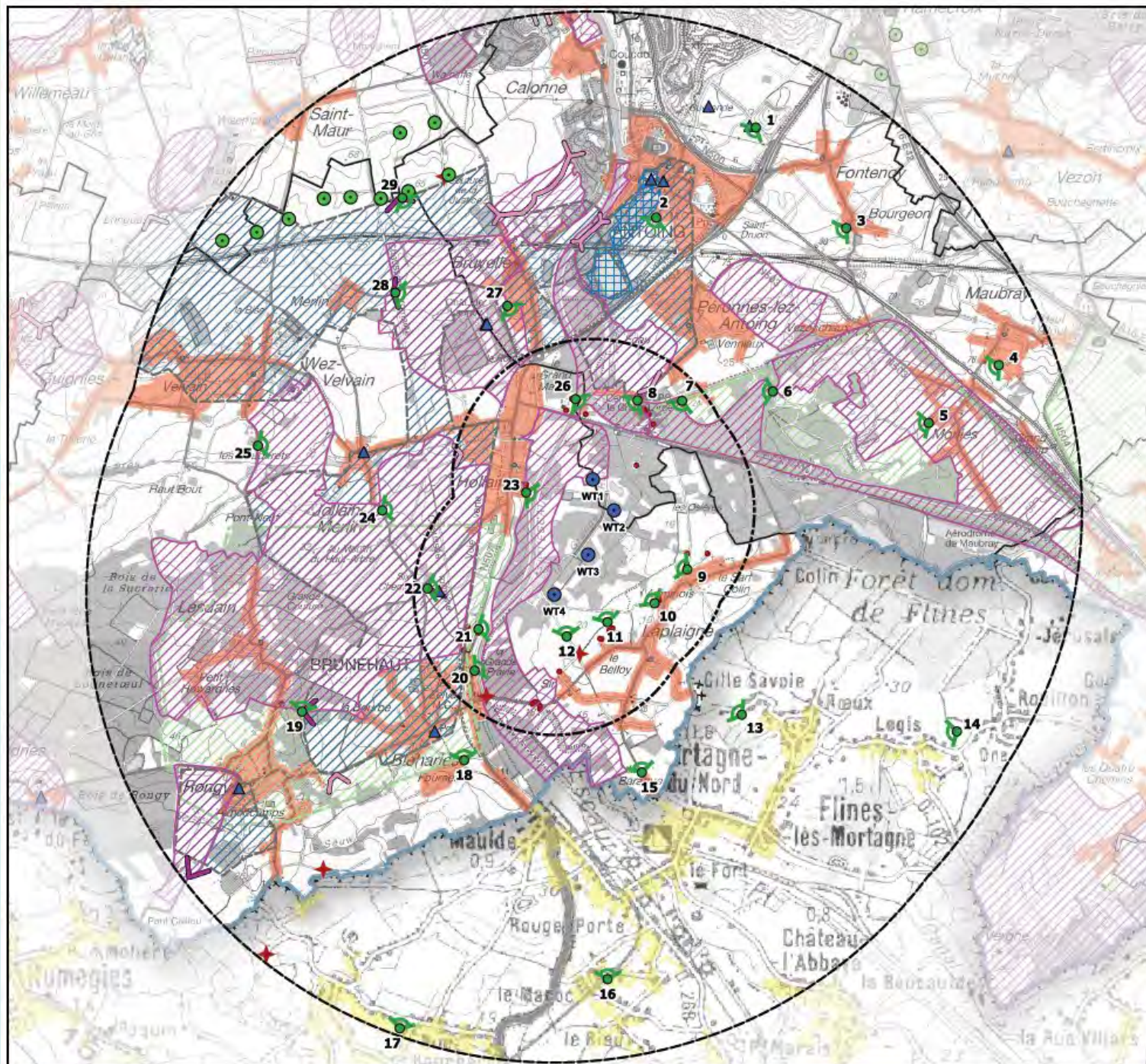
---

Choix de la position des photomontages :

- lieux de vie ;
- PIP ;
- monuments classés ;
- itinéraires de promenade ;
- points de vue les plus dégagés possibles



# Photomontages



**ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Projet éolien à Laplaigne-Peronnes**

---

Planche : **6**      Titre : **Localisation des photomontages**

---

**Légende :**

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude immédiat - 1,25 km
- Périmètre d'étude intermédiaire - 5 km
- Frontière nationale
- Limite communale

**Eoliennes des parcs voisins**

- Eolienne exploitée
- Eolienne autorisée

**Prises de vue**

- Photomontage
- Orientation de la prise de vue

**Lieux de vie**

- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- Zone d'habitat (France)
- Habitation isolée dans le périmètre immédiat (1,25 km)

**Intérêt paysager**

- Périmètre d'intérêt paysager ADESA
- Points et lignes de vues remarquables
- Points et lignes de vues remarquables orientés vers le projet
- ★ PV (PNPE) de l'observatoire du paysage orientée vers le projet
- Champs visuels des PVR ADESA identifiés par le PNPE
- Paysage identitaire identifié par le PNPE

**Patrimoine**

- ▲ Monument classé
- Site classé

---

0      1      2 km

N

Date : Janvier 2026

Références : ESM21090258

---

**Auteur d'étude :**

**sertius**      Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

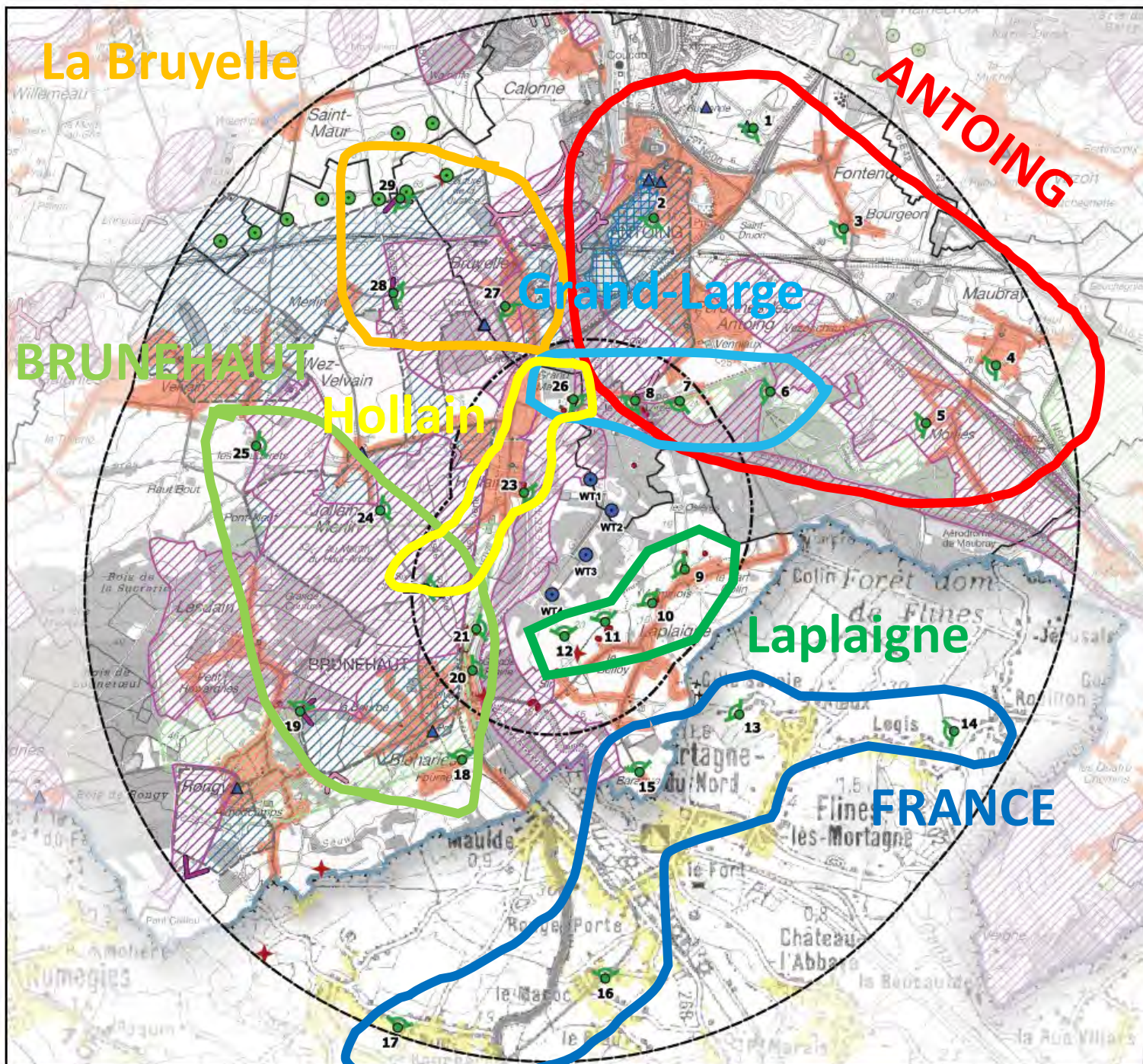
---

**Demandeur :**

Ventis

CLEF

La Bruyelle



|           |                                |
|-----------|--------------------------------|
| Planche : | Titre :                        |
| 6         | Localisation des photomontages |

**Légende :**

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude immédiat - 1,25 km
- Périmètre d'étude intermédiaire - 5 km
- Frontière nationale
- Limite communale

**Eoliennes des parcs voisins**

- Eolienne exploitée
- Eolienne autorisée

**Prises de vue**

- Photomontage
- Orientation de la prise de vue

**Lieux de vie**

- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- Zone d'habitat (France)
- Habitation isolée dans le périmètre immédiat (1,25 km)

**Intérêt paysager**

- Périmètre d'intérêt paysager ADESA
- Points et lignes de vues remarquables
- Points et lignes de vues remarquables orientés vers le projet
- PV (PNPE) de l'observatoire du paysage orientés vers le projet
- Champs visuels des PVR ADESA identifiés par le PNPE
- Paysage identitaire identifié par le PNPE

**Patrimoine**

- Monument classé
- Site classé

0 1 2 km

Date : Janvier 2026

Références : ESM21090258

**Auteur d'étude :**

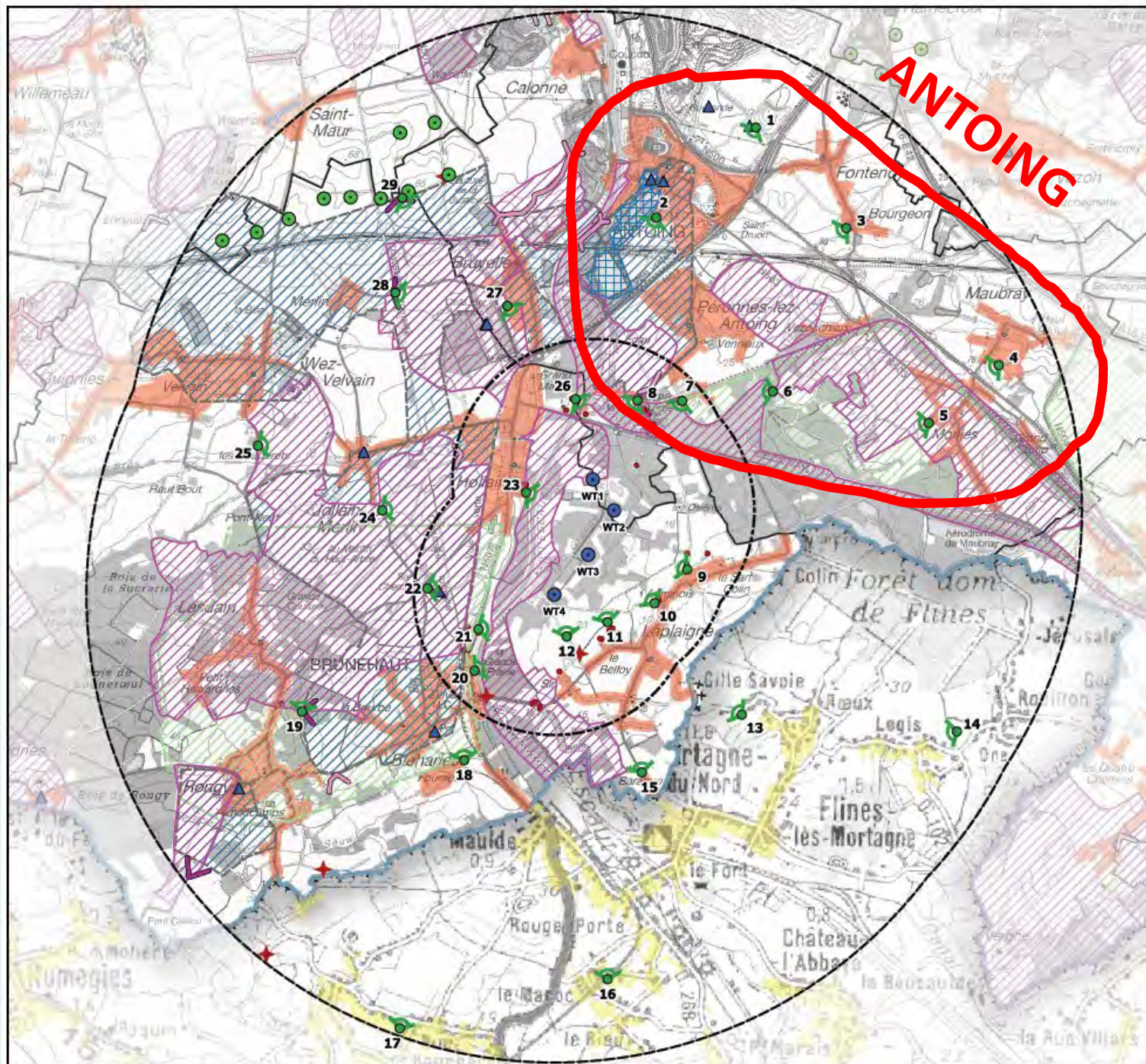
**sertius** Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

**Demandeur :**

Ventis

CLEF

# Photomontages



**ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Projet éolien à Laplaigne-Peronnes**

---

Planche : **6**      Titre : **Localisation des photomontages**

---

**Légende :**

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude immédiat - 1,25 km
- Périmètre d'étude intermédiaire - 5 km
- Frontière nationale
- Limite communale
- Eolienne exploitée
- Eolienne autorisée

**Prises de vue**

- Photomontage
- ↗ Orientation de la prise de vue

**Lieux de vie**

- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- Zone d'habitat (France)
- Habitation isolée dans le périmètre immédiat (1,25 km)

**Intérêt paysager**

- Périmètre d'intérêt paysager ADESA
- Points et lignes de vues remarquables
- Points et lignes de vues remarquables orientés vers le projet
- ★ PV (PNPE) de l'observatoire du paysage orientée vers le projet
- Champs visuels des PVR ADESA identifié par le PNPE
- Paysage identitaire identifié par le PNPE

**Patrimoine**

- ▲ Monument classé
- Site classé

---

0      1      2 km

N

Date : Janvier 2026

Références : ESM21090258

---

**Auteur d'étude :**

**sertius**      Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

---

**Demandeur :**

## Situation existante

Panoramique représentant la vue existante

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

Etude d'incidences sur l'environnement  
PROJET ÉOLIEN DE LAPLAIGNE  
Ventis SA & CLEF SCES

## Situation projetée

Eolienne en projet

Eolienne en projet  
existant  
Tournai An-  
visible  
Tournai

Parc éolien  
Parc existant de  
non

extension

toing Brunehaut

non visible

Antoing Brunehaut

A  
n  
n  
e  
x  
e  
3  
:

### Photomontage : 1

Photomontage dans lequel est inséré :

Données techniques : Les éoliennes en projet (trait bleu) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Position Lambert : Les éoliennes existantes du parc de Tournai Antoing Brunehaut (trait vert) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Angle de visée : ...°

Largeur du champ de vision : Les éoliennes autorisées du parc Tournai Antoing Brunehaut extension (trait vert) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Distance à l'éolienne la plus proche : ... m

Contexte de la prise de vue

Perception du projet depuis : ...

Caractéristiques : **Caractéristique du photomontage**

Qualification de l'impact visuel des éoliennes

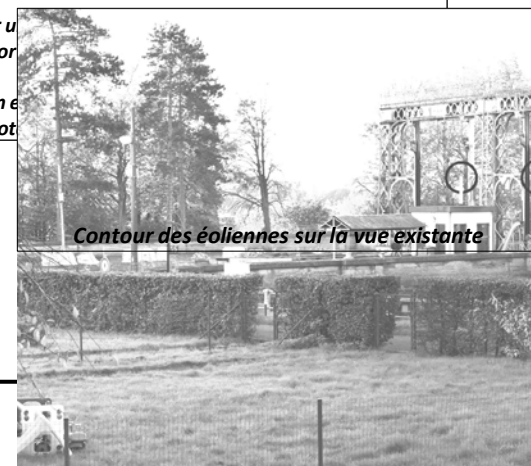
Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : ... cm / ... %

Qualification de l'impact potentiel : ...

Qualification de l'impact réel du photomontage : ...



Localisation de la prise de vue (sur vue aérienne)



Contour des éoliennes sur la vue existante

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée

2 3 4 1



## Photomontage #1 : Au lieu dit "Billemont", rue du Trou de Billemont à Antoing

Perception du projet depuis : Patrimoine (M)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 85.819 | Y = 140.415 Altitude = 52 m

Angle de visée : 220°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 4.145 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 4 cm / 10 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 12 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Faible

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



3  
:  
c  
a  
h



## Situation existante



## Situation projetée



## Photomontage #2 : En bordure Sud de la zone d'habitat d'Antoing, au niveau de la rue Verte herbe n°1 à Antoing

Perception du projet depuis : Lieu de vie, Patrimoine (S)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 84.754 | Y = 139.453 Altitude = 37 m

Angle de visée : 206°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.879 m

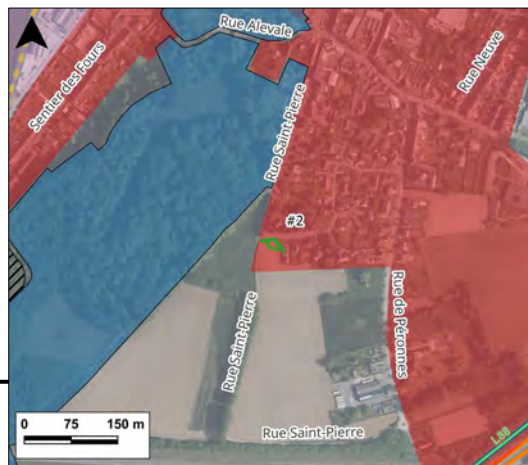
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 5 cm / 15 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 5 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Moyen

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



# sertius

## Situation existante



## Situation projetée



3 4 2 1

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut extension

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

## Photomontage #3 : Zone d'habitat de Bourgeon, au niveau de la rue du Ronquoy n°31 à Antoing

Perception du projet depuis : Lieu de vie

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 86.786 | Y = 139.340 Altitude = 41 m

Angle de visée : 235°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 3.814 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 4 cm / 11 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 5 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Faible

Qualification de l'impact réel du photomontage : Non visible



3  
:  
c  
a  
h  
i  
e  
r  
d  
e  
n



g  
e  
s

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
E  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
Z  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



### Photomontage #4 : Zone d'habitat de Maubray, au niveau de la rue des Sables, n°17, à Antoing

Perception du projet depuis : Lieu de vie, à proximité d'un intérêt paysager (PIP ADESA et PdS)

#### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 88.416 | Y = 137.877 Altitude = 46 m

Angle de visée : 242°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 4.396 m

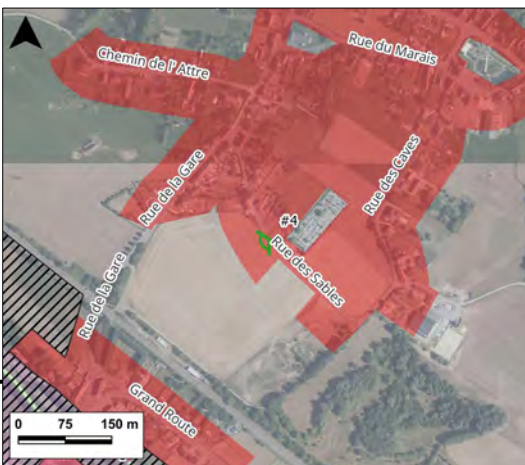
#### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 3 cm / 10 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 8 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Faible

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



## Situation existante



## Situation projetée



## Photomontage #5 : En bordure Sud-Ouest de la zone d'habitat de Morlies, au niveau du Chemin du Masy n°19 à Antoing

Perception du projet depuis : Lieu de vie, intérêt paysager (PIP ADESA et Pds)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 87.667 | Y = 137.258 Altitude = 42 m

Angle de visée : 252°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 3.491 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 4 cm / 12 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 10 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Faible

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



## Situation existante



## Situation projetée



Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut extension

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

## Photomontage #6 : A proximité du plan d'eau "Le Grand Large" et du complexe d'écodolges "Your Nature", à Antoing

Perception du projet depuis : Intérêt paysager (PIP ADESA et PdS), promenade

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 86.001 | Y = 137.594 Altitude = 23 m

Angle de visée : 273°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.120 m

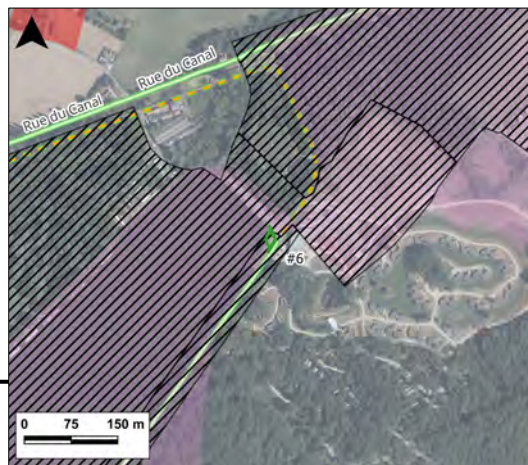
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 7 cm / 20 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 11 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Moyen

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



3  
:  
c  
a  
h  
i  
e  
r  
d  
e  
p

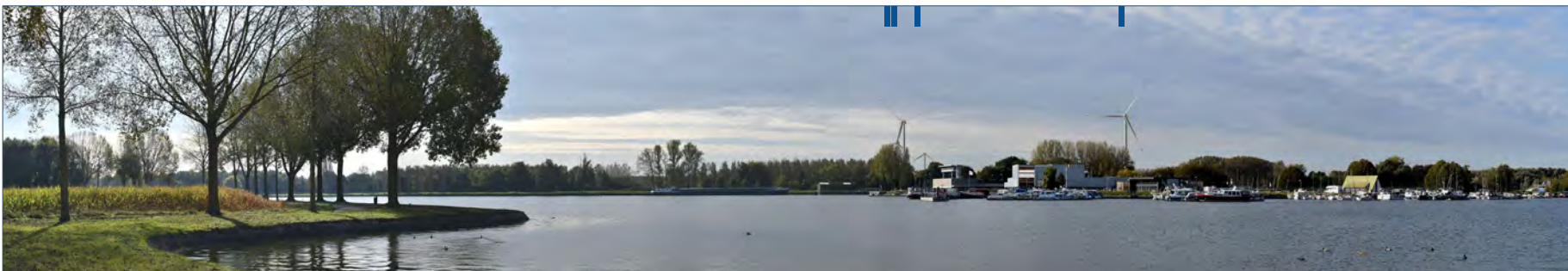


a  
g  
e  
s

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #7 : Vue depuis le sud de la zone d'habitat du Champ des Faux (rue des Chantiers) en direction du plan d'eau "Le Grand Large" et du centre nautique, à Antoing

Perception du projet depuis : Lieu de vie, Intérêt paysager (PIP ADESA et Pds)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 85.031 | Y = 137.495 Altitude = 22 m

Angle de visée : 203°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.271 m

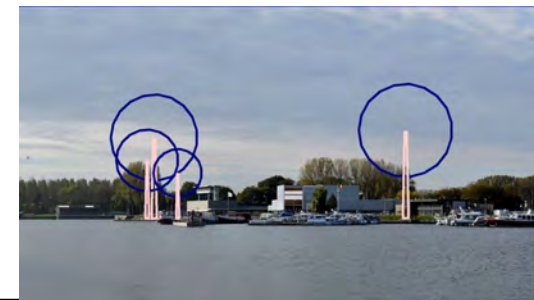
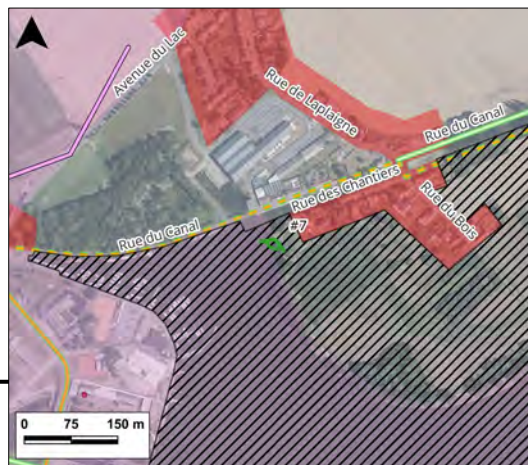
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 12 cm / 33 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 11 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



3  
c  
a  
h  
i  
e

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #8 : Le long de la zone d'habitat et du plan d'eau "Le Petit Large", au niveau de la rue du Large, à Antoing

Perception du projet depuis : Lieu de vie, Intérêt paysager (PIP ADESA), promenade

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 84.555 | Y = 137.499 Altitude = 22 m

Angle de visée : 225°

Largeur du champ de vision : 150°

Distance à l'éolienne la plus proche : 970 m

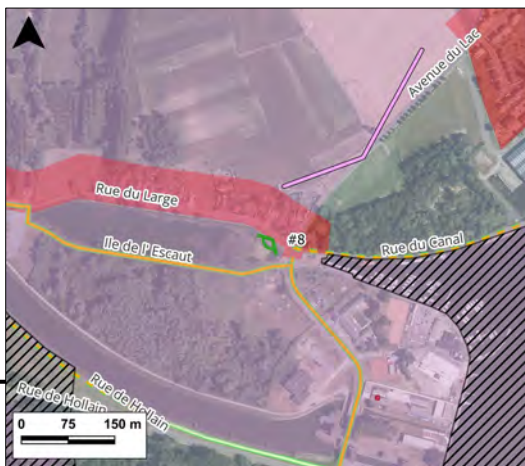
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 15 cm / 43 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 12 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

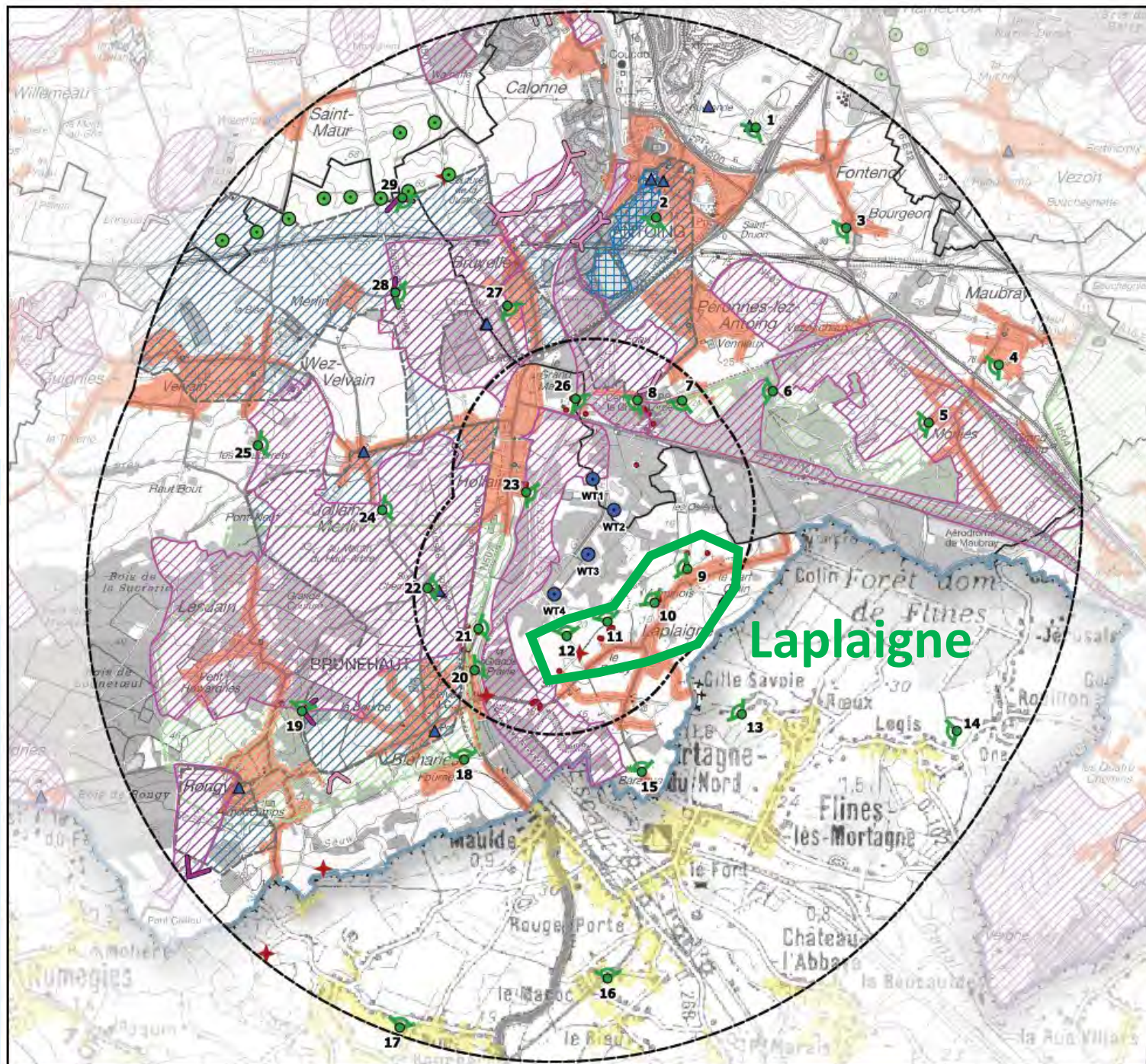
Qualification de l'impact réel du photomontage : Partiellement visible



3  
:  
c  
a  
h  
i  
e

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
A  
R  
V  
I  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

# Photomontages



**ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Projet éolien à Laplaigne-Peronnes**

---

Planche: **6**      Titre: **Localisation des photomontages**

---

**Légende :**

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude immédiat - 1,25 km
- Périmètre d'étude intermédiaire - 5 km
- Frontière nationale
- Limite communale
- Eoliennes des parcs voisins**
- Eolienne exploitée
- Eolienne autorisée
- Prises de vue**
- Photomontage
- Orientation de la prise de vue
- Lieux de vie**
- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- Zone d'habitat (France)
- Habitation isolée dans le périmètre immédiat (1,25 km)
- Intérêt paysager**
- Périmètre d'intérêt paysager ADESA
- Points et lignes de vues remarquables
- Points et lignes de vues remarquables orientés vers le projet
- ★ PV (PNPE) de l'observatoire du paysage orientée vers le projet
- Champs visuels des PVR ADESA identifié par le PNPE
- Paysage identitaire identifié par le PNPE
- Patrimoine**
- ▲ Monument classé
- Site classé

---

0      1      2 km

N

---

|                    |                         |
|--------------------|-------------------------|
| Date: Janvier 2026 | Références: ESM21090258 |
|--------------------|-------------------------|

---

**Auteur d'étude:**

**sertius**      Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

---

**Demandeur:**

Ventis

CLEF

## Situation existante

Panoramique représentant la vue existante

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

Etude d'incidences sur l'environnement  
PROJET ÉOLIEN DE LAPLAIGNE  
Ventis SA & CLEF SCES

## Situation projetée

Eolienne en projet

Eolienne en projet  
existant  
Tournai An-  
visible  
Tournai

Parc éolien  
Parc existant de  
non

extension

toing Brunehaut

non visible

Antoing Brunehaut

A  
n  
n  
e  
x  
e  
3  
:

### Photomontage : 1

Photomontage dans lequel est inséré :

Données techniques : Les éoliennes en projet (trait bleu) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110-3300

Position Lambert : Les éoliennes existantes du parc de Tournai Antoing Brunehaut (trait vert) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110-3300

Angle de visée : ...°

Largeur du champ de vision : Les éoliennes autorisées du parc Tournai Antoing Brunehaut extension (trait rouge) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110-3300

Distance à l'éolienne la plus proche : ... m

Contexte de la prise de vue

Perception du projet depuis : ...

Caractéristiques : **Caractéristique du photomontage**

Qualification de l'impact visuel des éoliennes

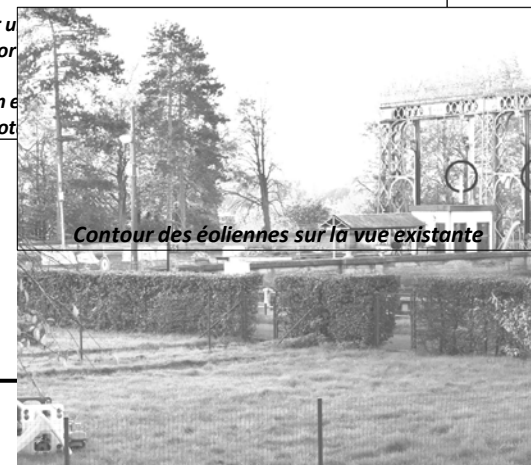
Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : ... cm / ... %

Qualification de l'impact potentiel : ...

Qualification de l'impact réel du photomontage : ...



Localisation de la prise de vue (sur vue aérienne)



Contour des éoliennes sur la vue existante

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut extension

2 1

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

## Photomontage #9 : Zone d'habitat Le Sart Colin, au niveau de la rue du Burgot n°5, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, promenade (GR123)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 85.086 | Y = 135.693 Altitude = 22 m

Angle de visée : 296°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.005 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 15 cm / 42 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 36 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
a  
r  
v  
i  
e  
r  
:  
C  
2  
E  
V  
e  
r  
s  
i  
c  
r  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #10 : En bordure Ouest de la zone d'habitat de l'Auminois, au niveau de la rue du Plat Monnier n°8, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 84.738 | Y = 135.332 Altitude = 22 m

Angle de visée : 322°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 879 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 17 cm / 47 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 41 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



a  
g  
e  
s

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
A  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



### Photomontage #11 : Habitation isolée à proximité de la zone d'habitat de Laplaigne, au niveau de la rue du Plat Monnier n°15E, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, à proximité d'un lieu de promenade (GR123)

#### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 84.234 | Y = 135.130 Altitude = 22 m

Angle de visée : 346°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 640 m

#### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 23 cm / 64 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 44 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Très Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



e  
3  
:  
c  
a  
h  
e  
r  
d  
e

a  
g  
e  
s

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
i  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut extension

Parc éolien existant de Tournai Antoing Brunehaut



## Photomontage #12 : Habitation isolée à proximité de la zone d'habitat de Laplaigne, au niveau de la rue de la Couture des Prés n°1, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 83.798 | Y = 134.977 Altitude = 22 m

Angle de visée : 353°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 466 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 32 cm / 86 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 25 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Très Fort

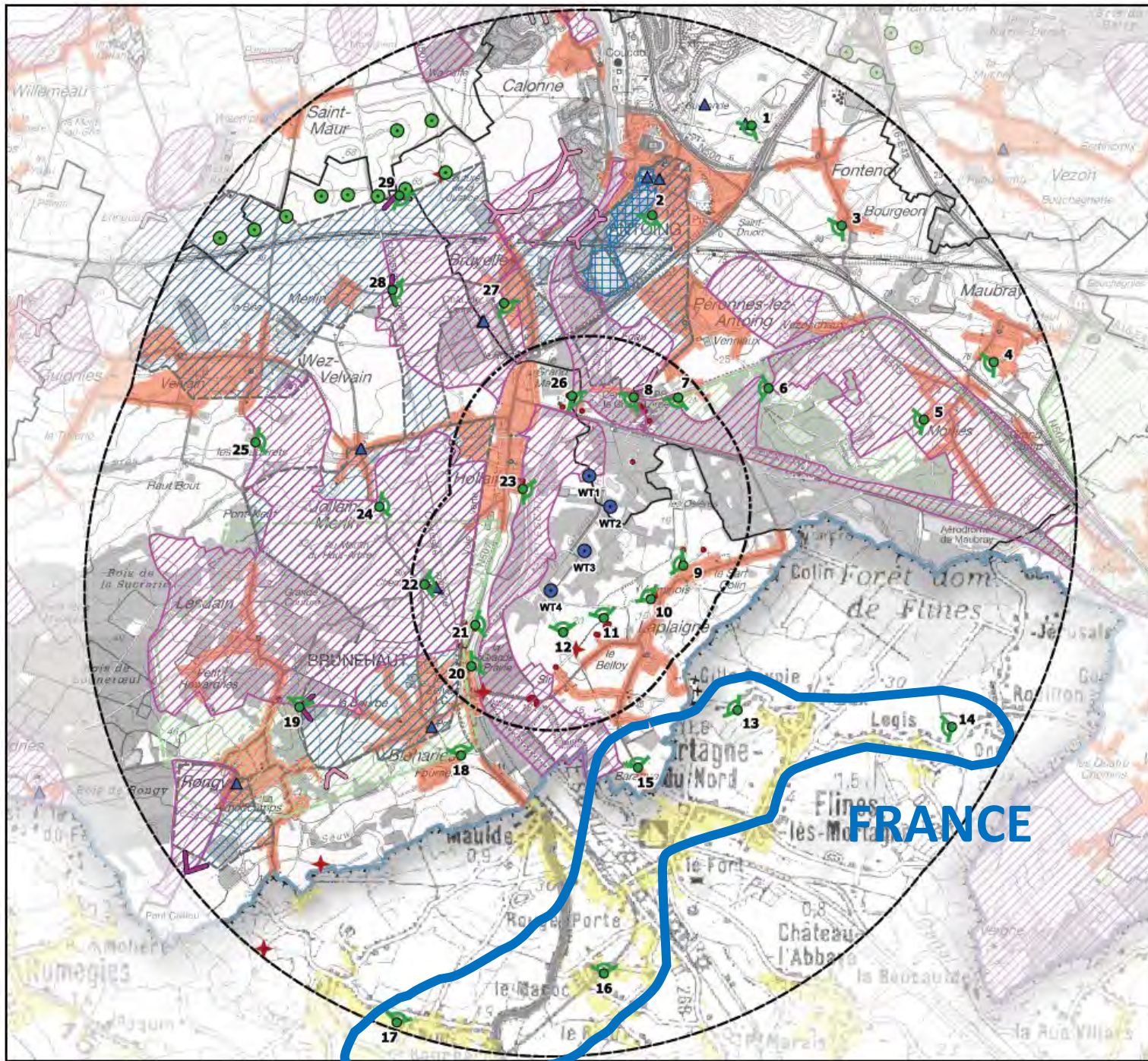
Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



a  
g  
e  
s

# Photomontages

## France V2



### ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

#### Projet éolien à Laplaigne-Peronnes

|          |                                |
|----------|--------------------------------|
| Planche: | Titre:                         |
| 6        | Localisation des photomontages |

- Légende :**
- Eolienne projetée
  - Périmètre d'étude immédiat - 1,25 km
  - Périmètre d'étude intermédiaire - 5 km
  - Frontière nationale
  - Limite communale
  - Eoliennes des parcs voisins**
  - Eolienne exploitée
  - Eolienne autorisée
  - Prises de vue**
  - Photomontage
  - Orientation de la prise de vue
  - Lieux de vie**
  - Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
  - Zone d'habitat (France)
  - Habitation isolée dans le périmètre immédiat (1,25 km)
  - Intérêt paysager**
  - Périmètre d'intérêt paysager ADESA
  - Points et lignes de vues remarquables
  - Points et lignes de vues remarquables orientés vers le projet
  - PV (PNPE) de l'observatoire du paysage orientée vers le projet
  - Champs visuels des PVR ADESA identifié par le PNPE
  - Paysage identitaire identifié par le PNPE
  - Patrimoine**
  - Monument classé
  - Site classé

0 1 2 km

Date: Janvier 2026

Références: ESM21090258

Auteur d'étude:

**sertius** Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

Demandeur:

## Situation existante

Panoramique représentant la vue existante

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

Etude d'incidences sur l'environnement  
PROJET ÉOLIEN DE LAPLAIGNE  
Ventis SA & CLEF SCES

## Situation projetée

Eolienne en projet

Eolienne en projet  
existant  
Tournai An-  
visible  
Tournai

Parc éolien  
Parc existant de  
non

extension

non visible

Antoing Brunehaut

A  
n  
n  
e  
x  
e  
3  
:

### Photomontage : 1

Photomontage dans lequel est inséré :

Données techniques : Les éoliennes en projet (trait bleu) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Position Lambert : Les éoliennes existantes du parc de Tournai Antoing Brunehaut (trait vert) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Angle de visée : ...°

Largeur du champ de vision : Les éoliennes autorisées du parc Tournai Antoing Brunehaut extension (trait rouge) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Distance à l'éolienne la plus proche : ... m

Contexte de la prise de vue

Perception du projet depuis : ...

Caractéristiques : **Caractéristique du photomontage**

Qualification de l'impact visuel des éoliennes

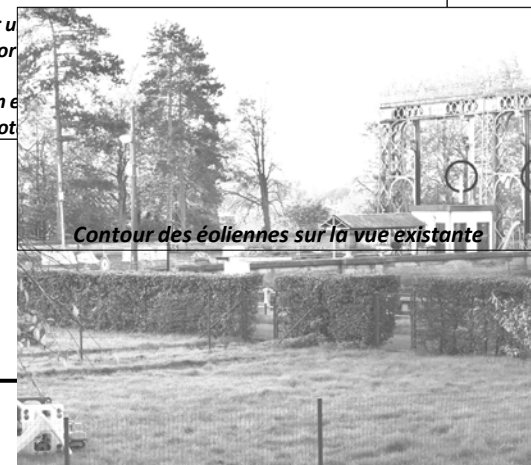
Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : ... cm / ... %

Qualification de l'impact potentiel : ...

Qualification de l'impact réel du photomontage : ...



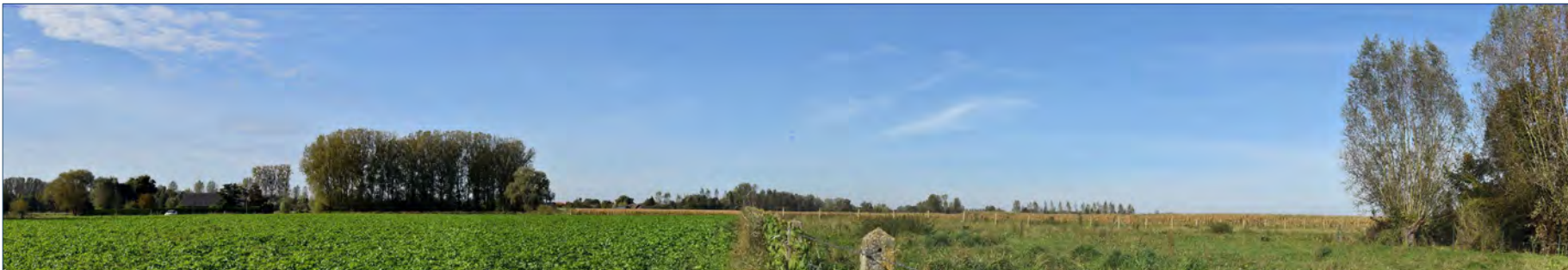
Localisation de la prise de vue (sur vue aérienne)



Contour des éoliennes sur la vue existante

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



## Photomontage #13 : Zone d'habitat de Flines-lès-Mortagne, au niveau de la rue de Laplaigne n°40, en France

Perception du projet depuis : Lieu de vie

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 85.669 | Y = 134.140 Altitude = 22 m

Angle de visée : 306°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.370 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 6 cm / 18 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 17 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Moyen

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible

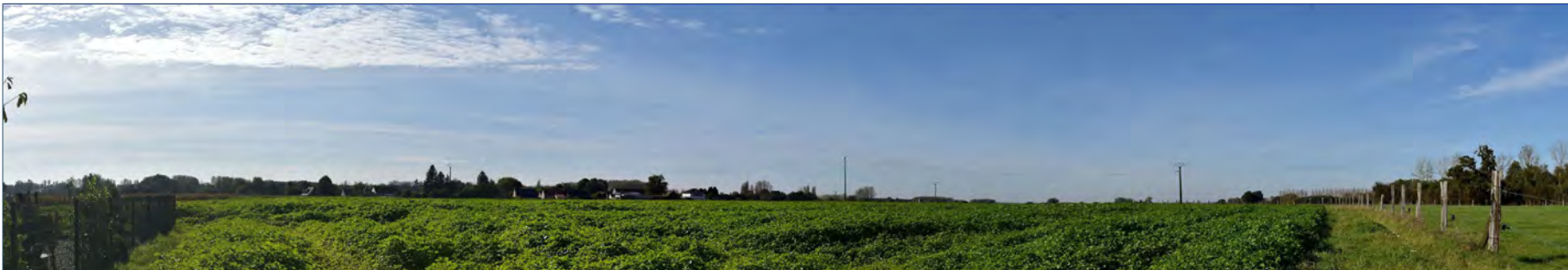


E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
a  
r  
v  
i  
e  
r  
:  
C  
2  
E  
V  
e  
r  
s  
i  
c  
r  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

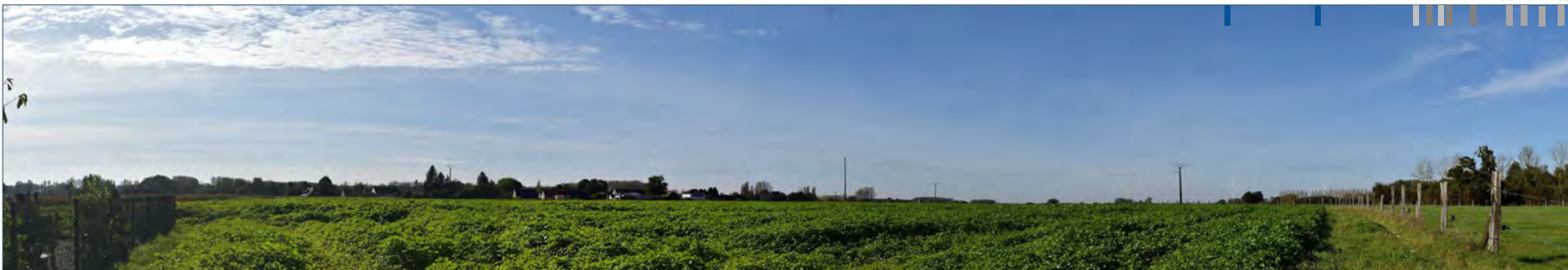
e  
3  
:  
c  
a  
h  
i  
e

s

## Situation existante



## Situation projetée



Parc éolien existant de Tournai Antoing Brunehaut extension  
4 3 2 1  
Parc éolien existant de Tournai Antoing Brunehaut

## Photomontage #14 : Zone d'habitat de Rouillon, au niveau de la rue de Wiers, en France

Perception du projet depuis : Lieu de vie

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 87.967 || Y = 133.962 Altitude = 29 m

Angle de visée : 255°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 4.359 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 3 cm / 10 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 11 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Faible

Qualification de l'impact réel du photomontage : Partiellement visible



E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
E  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
i  
C  
R  
:  
F  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

e  
3  
:  
c  
a  
hi

## Situation existante



## Situation projetée

4 Parc éolien existant de Tournai Antoing  
Brunehaut extension 3 1 2  
Parc éolien existant de  
Tournai Antoing Brunehaut



## Photomontage #15 : Zone d'habitat La Baraque, au niveau de la rue du Village n°69, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 84.601 | Y = 133.525 Altitude = 22 m

Angle de visée : 345°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.118 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 7 cm / 20 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 13 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Moyen

Qualification de l'impact réel du photomontage : Non visible



e  
3  
:  
c  
a  
h  
i  
e

s

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
A  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée

Parc éolien existant de Tournai Antoing Brunehaut extension 4 31 2  
 Parc éolien existant de Tournai Antoing Brunehaut



## Photomontage #16 : Zone d'habitat "Le Maroc", au niveau de la rue Jean Duquenne n°68, en France

Perception du projet depuis : Lieu de vie

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 84.235 | Y = 131.315 Altitude = 24 m

Angle de visée : 359°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 4.148 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 4 cm / 10 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 6 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Faible

Qualification de l'impact réel du photomontage : Non visible



e  
3  
:  
c  
a  
hi

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée

Parc éolien existant de Tournai Antoing  
Brunehaut extension

Parc éolien existant de  
Tournai Antoing Brunehaut

14 3 2

1



## Photomontage #17 : Zone d'habitat "Chorette", au niveau de la rue de Chorette n°52, en France

Perception du projet depuis : Lieu de vie

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 82.014 | Y = 130.790 Altitude = 23 m

Angle de visée : 17°

Largeur du champ de vision : 150°

Distance à l'éolienne la plus proche : 4.920 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 3 cm / 9 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 2 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Faible

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible

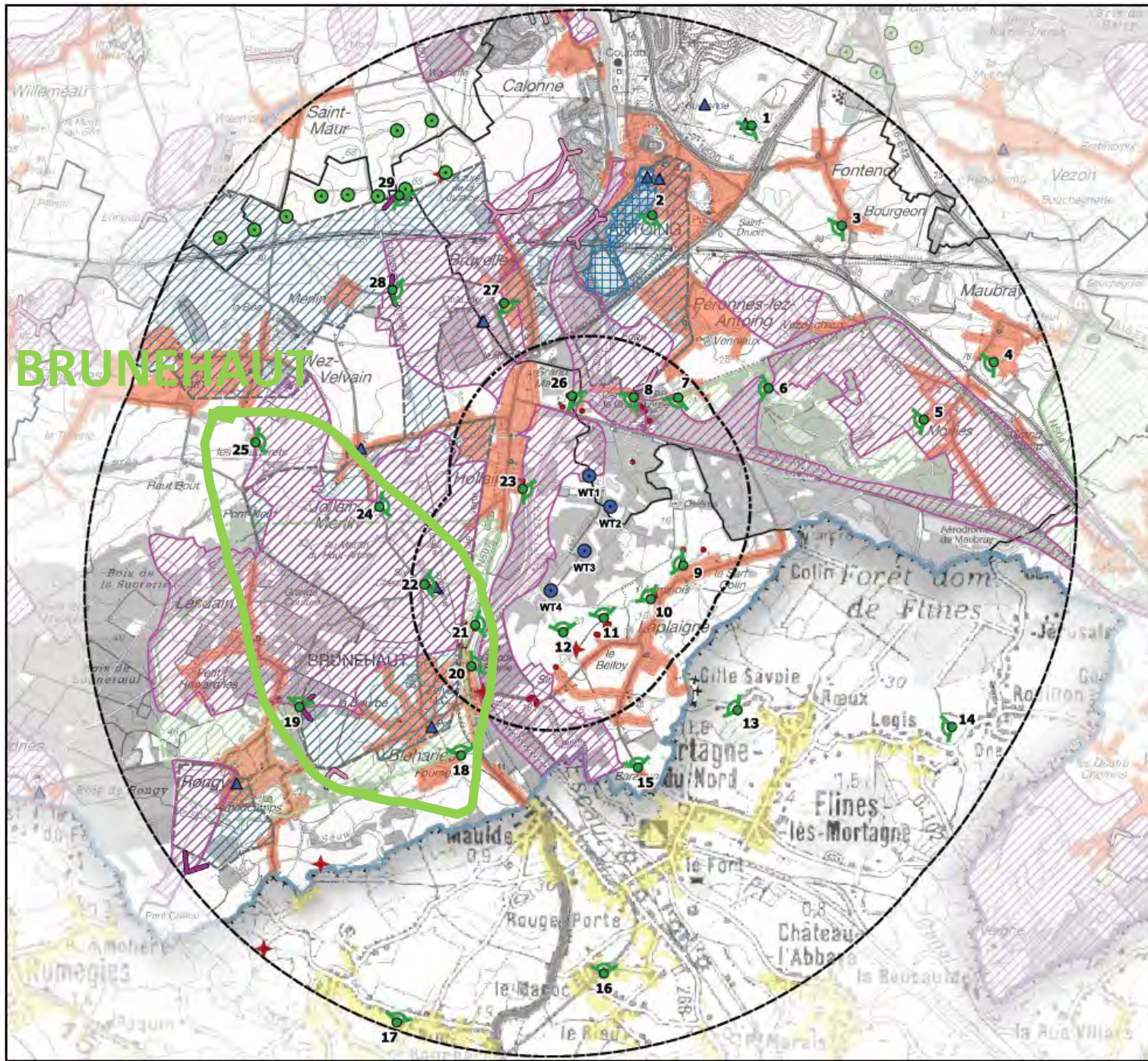


e  
3  
:  
c  
a  
h  
i  
e

s

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
A  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

# Photomontages



**ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Projet éolien à Laplaigne-Peronnes**

---

Planche: **6**      Titre: **Localisation des photomontages**

---

**Légende :**

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude immédiat - 1,25 km
- Périmètre d'étude intermédiaire - 5 km
- Frontière nationale
- Limite communale
- Eoliennes des parcs voisins**
- Eolienne exploitée
- Eolienne autorisée
- Prises de vue**
- Photomontage
- ↗ Orientation de la prise de vue
- Lieux de vie**
- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- Zone d'habitat (France)
- Habitation isolée dans le périmètre immédiat (1,25 km)
- Intérêt paysager**
- Périmètre d'intérêt paysager ADESA
- Points et lignes de vues remarquables
- Points et lignes de vues remarquables orientés vers le projet
- ★ PV (PNPE) de l'observatoire du paysage orientée vers le projet
- Champs visuels des PVR ADESA identifié par le PNPE
- Paysage identitaire identifié par le PNPE
- Patrimoine**
- ▲ Monument classé
- Site classé

---

Date: Janvier 2026

Références: ESM21090258

---

**Auteur d'étude:**

**sertius**      Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

---

**Demandeur:**

## Situation existante

Panoramique représentant la vue existante

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

Etude d'incidences sur l'environnement  
PROJET ÉOLIEN DE LAPLAIGNE  
Ventis SA & CLEF SCES

## Situation projetée

Eolienne en projet

Eolienne en projet  
existant  
Tournai An-  
visible  
Tournai

Parc éolien  
Parc existant de  
non

extension

toing Brunehaut

non visible

Antoing Brunehaut

A  
n  
n  
e  
x  
e  
3  
:

### Photomontage : 1

Photomontage dans lequel est inséré :

Données techniques : Les éoliennes en projet (trait bleu) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Position Lambert : Les éoliennes existantes du parc de Tournai Antoing Brunehaut (trait vert) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Angle de visée : ...°

Largeur du champ de vision : Les éoliennes autorisées du parc Tournai Antoing Brunehaut extension (trait vert) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Distance à l'éolienne la plus proche : ... m

Contexte de la prise de vue

Perception du projet depuis : ...

Caractéristiques : **Caractéristique du photomontage**

Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : ... cm / ... %

Qualification de l'impact potentiel : ...

Qualification de l'impact réel du photomontage : ...



Localisation de la prise de vue (sur vue aérienne)



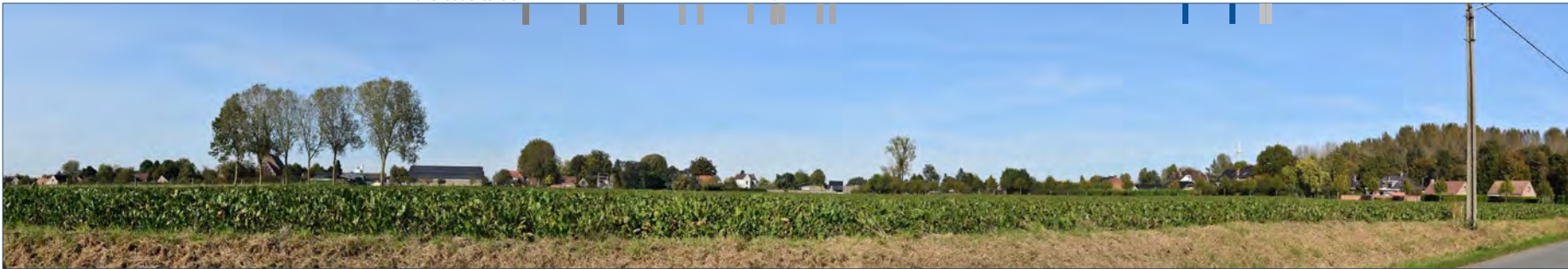
Contour des éoliennes sur la vue existante

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



Parc éolien existant de Tournai Antoing  
Brunehaut extension

Parc éolien existant de  
Tournai Antoing Brunehaut

1 4 32

Photomontage #18 : En bordure Est du hameau de Fournes, au niveau de la rue Fernand Gernez n°11, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie

Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 82.702 | Y = 133.656 Altitude = 25 m

Angle de visée : 353°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.015 m

Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 7 cm / 21 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 4 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Moyen

Qualification de l'impact réel du photomontage : Partiellement visible

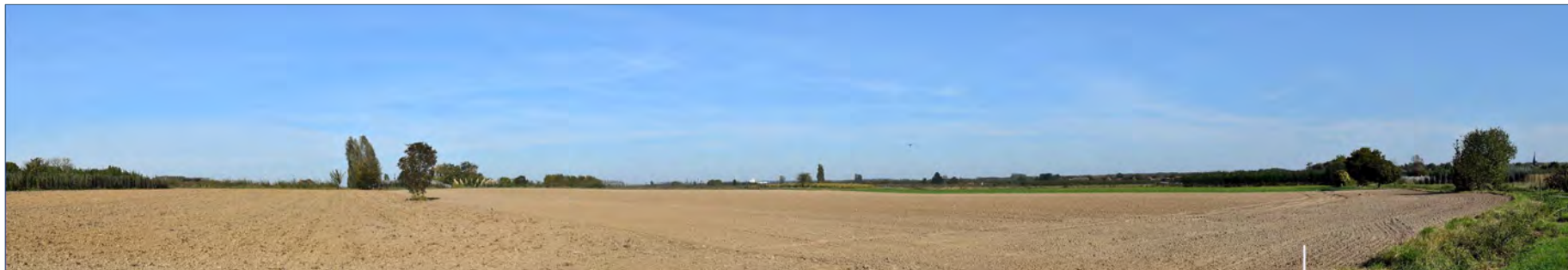


e  
3  
:  
c  
a  
h  
i  
e  
r  
d



u  
g  
e  
s

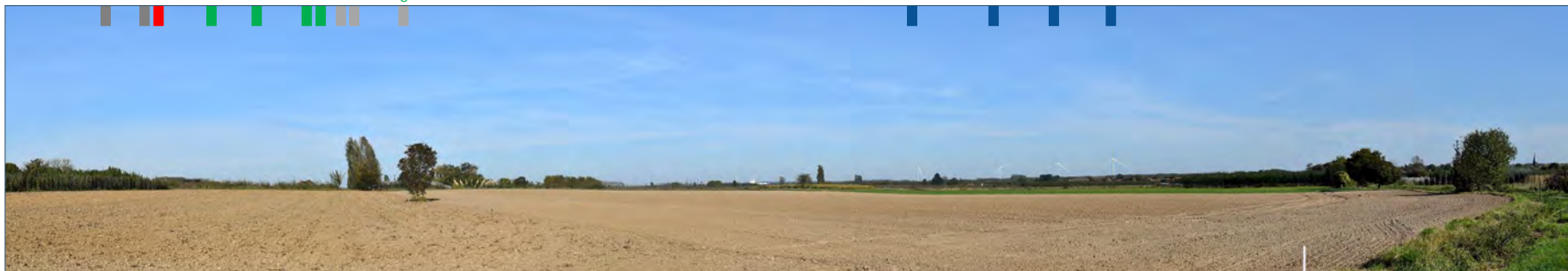
## Situation existante



Parc éolien existant de Tournai Antoin Brunehaut extension

## Situation projetée

Parc éolien existant de Tournai Antoin Brunehaut



## Photomontage #19 : Au niveau du point de vue remarquable de l'ADESA dirigé vers le projet sur la rue de la Bourbe

Perception du projet depuis : Intérêt paysager (PIP et PVR ADESA)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 80.970 || Y = 134.174 Altitude = 40 m

Angle de visée : 12°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.972 m

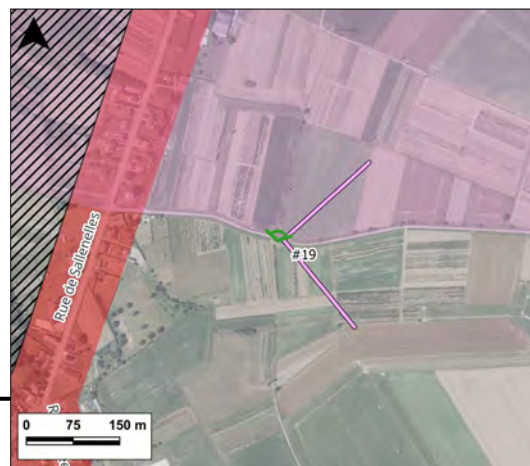
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 5 cm / 14 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 9 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Moyen

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



e  
3  
:  
c  
a  
h  
e  
r  
d  
e

u  
a  
g  
e  
s

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
i  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #20 : A l'Est de la zone d'habitat de Bléharies, le long de l'Escaut au niveau de la rue Quai de l'Escaut n°54, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, promenade (GR123), Intérêt paysager (PIP ADESA et PdS à proximité)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 82.814 | Y = 134.611 Altitude = 20 m

Angle de visée : 58°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.178 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 13 cm / 36 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 10 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Non visible



E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
a  
r  
v  
i  
e  
r  
2  
C  
2  
E  
V  
e  
r  
s  
i  
c  
r  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

e  
3  
:  
c  
a  
h  
i  
e  
r

U  
e  
S

## Situation existante



## Situation projetée



## Photomontage #21 : Au niveau des habitations isolées situées au n°162,165 et 205 de la rue de Tournai, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, Intérêt paysager (PIP PdS et proximité d'un PIP ADESA)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 82.856 | Y = 135.054 Altitude = 23 m

Angle de visée : 77°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 891 m

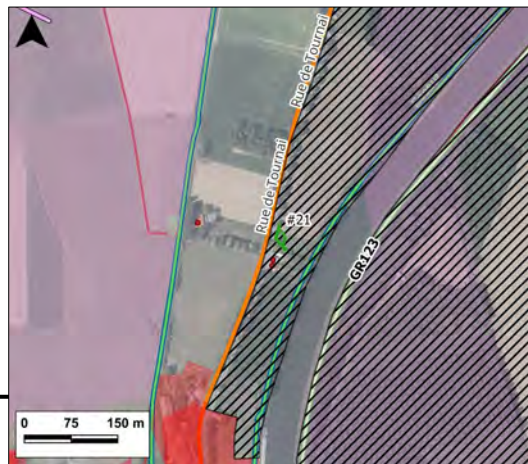
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 17 cm / 47 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 19 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Non visible



e  
3  
:  
c  
a  
h  
i  
e

s

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
a  
r  
v  
i  
e  
r  
:  
C  
2  
E  
V  
e  
r  
s  
i  
c  
r  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #22 : Au lieu-dit "Pierre Brunehaut", sur le chemin entre la rue des Six Chemins et la rue du Cimetière, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Intérêt paysager (PIP et LVR ADESA), promenade (GR123), patrimoine (M)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 82.312 | Y = 135.488 Altitude = 32 m

Angle de visée : 90°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.356 m

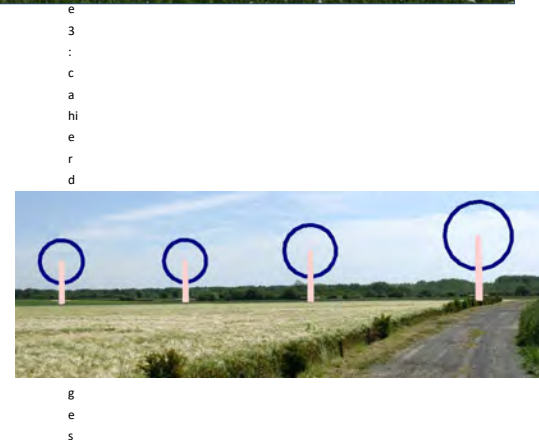
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 11 cm / 31 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 24 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
E  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

e  
3  
:  
c  
a  
h  
e  
r  
d

g  
e  
s

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #24 : Au sud de la zone d'habitat de Jollain-Merlin, au niveau de la rue de Rongy, à Brunaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, intérêt paysager (PIP ADESA)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 81.828 | Y = 136.323 Altitude = 30 m

Angle de visée : 71°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.046 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 7 cm / 21 %

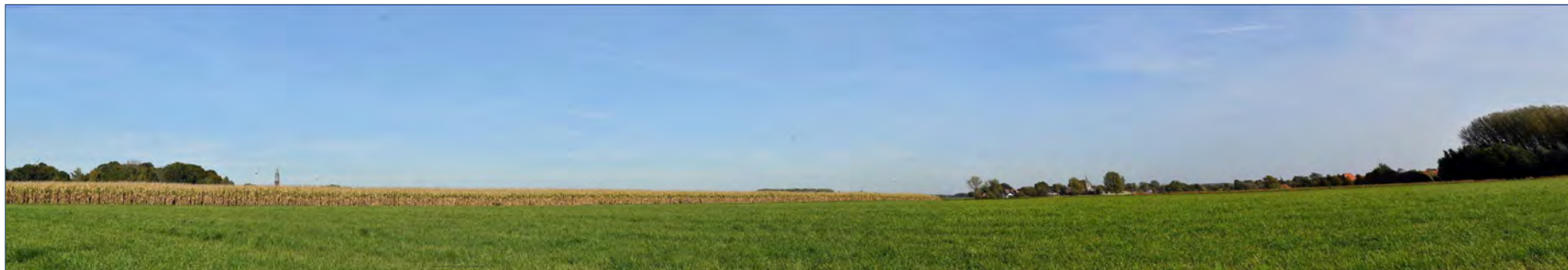
Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 23 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Moyen

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible

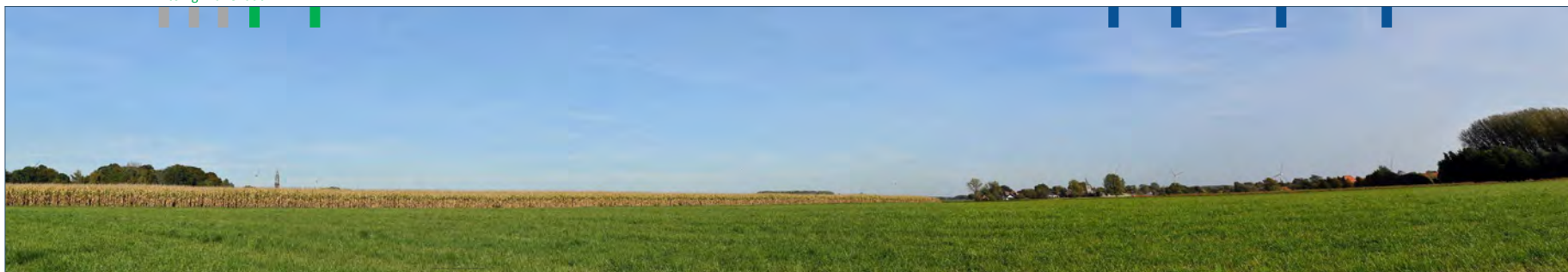


## Situation existante



## Situation projetée

Parc éolien existant de Journal  
Antoing Brunehaut



## Photomontage #25 : Au niveau d'habitations isolées situées sur la rue des Bauderets n°6, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, intérêt paysager (PIP ADESA)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 80.499 | Y = 137.015 Altitude = 32 m

Angle de visée : 71°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 3.544 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 4 cm / 12 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 14 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Faible

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible

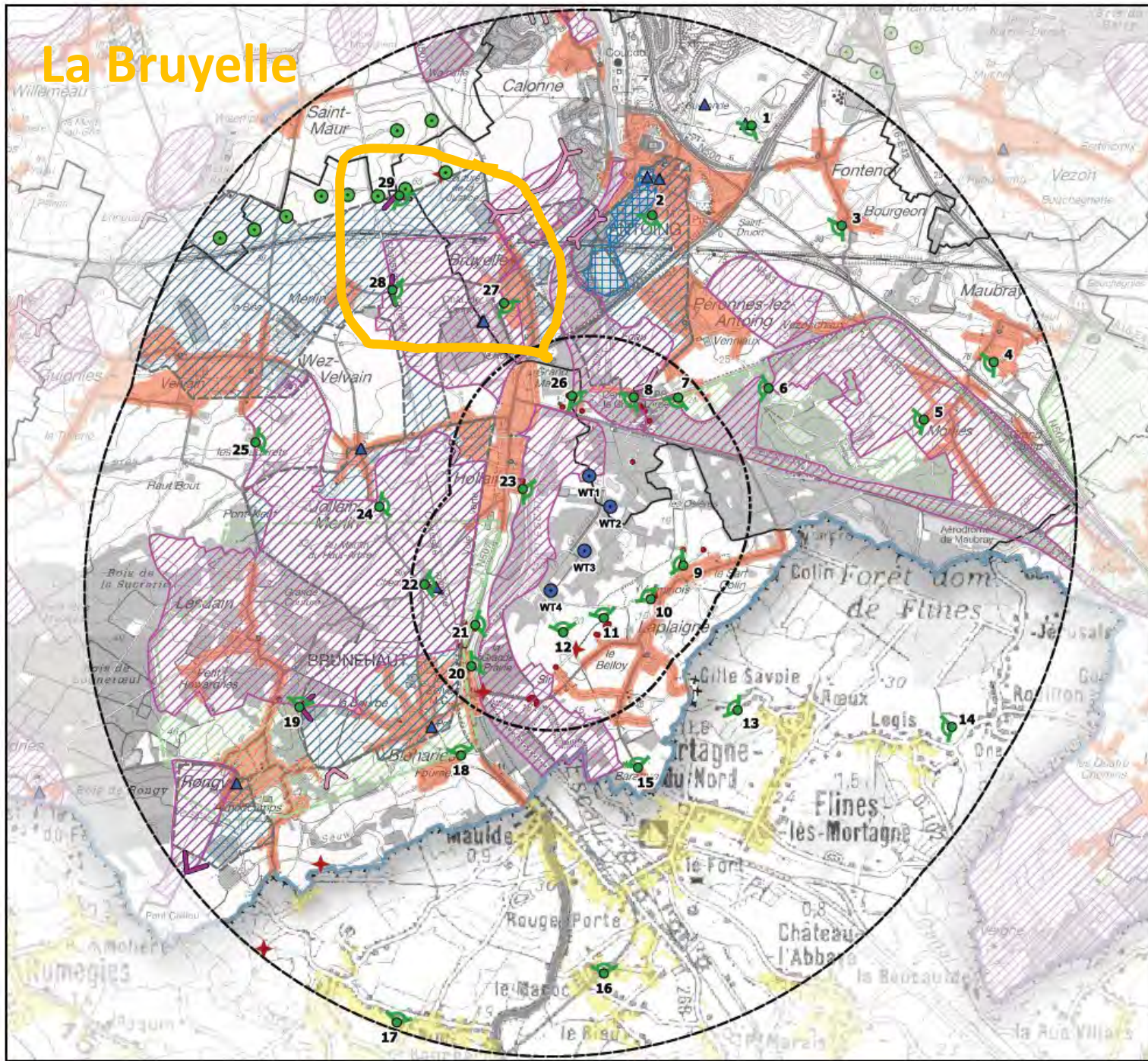


E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
i  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

e  
3  
:  
c  
a  
h  
e  
r  
d  
e  
p

nt  
a  
g  
e  
s

# La Bruyelle



ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Projet éolien à Laplaigne-Peronnes

|          |                                |
|----------|--------------------------------|
| Planche: | Titre:                         |
| 6        | Localisation des photomontages |

**Légende :**

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude immédiat - 1,25 km
- Périmètre d'étude intermédiaire - 5 km
- Frontière nationale
- Limite communale

**Eoliennes des parcs voisins**

- Eolienne exploitée
- Eolienne autorisée

**Prises de vue**

- Photomontage
- Orientation de la prise de vue

**Lieux de vie**

- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- Zone d'habitat (France)
- Habitation isolée dans le périmètre immédiat (1,25 km)

**Intérêt paysager**

- Périmètre d'intérêt paysager ADESA
- Points et lignes de vues remarquables
- Points et lignes de vues remarquables orientés vers le projet
- PV (PNPE) de l'observatoire du paysage orientée vers le projet
- Champs visuels des PVR ADESA identifié par le PNPE
- Paysage identitaire identifié par le PNPE

**Patrimoine**

- Monument classé
- Site classé

0 1 2 km

Date: Janvier 2026 Références: ESM21090258

Auteur d'étude:

**sertius** Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

Demandeur:

Ventis CLEF

## Situation existante

Panoramique représentant la vue existante

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

Etude d'incidences sur l'environnement  
PROJET ÉOLIEN DE LAPLAIGNE  
Ventis SA & CLEF SCES

## Situation projetée

Eolienne en projet

Eolienne en projet  
existant  
Tournai An-  
visible  
Tournai

Parc éolien  
Parc existant de  
non

extension

toing Brunehaut

non visible

Antoing Brunehaut

A  
n  
n  
e  
x  
e  
3  
:

### Photomontage : 1

Photomontage dans lequel est inséré :

Données techniques : Les éoliennes en projet (trait bleu) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110-3300

Position Lambert : Les éoliennes existantes du parc de Tournai Antoing Brunehaut (trait vert) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110-3300

Angle de visée : ...°

Largeur du champ de vision : Les éoliennes autorisées du parc Tournai Antoing Brunehaut extension (trait rouge) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110-3300

Distance à l'éolienne la plus proche : ... m

Contexte de la prise de vue

Perception du projet depuis : ...

Caractéristiques : **Caractéristique du photomontage**

Qualification de l'impact visuel des éoliennes

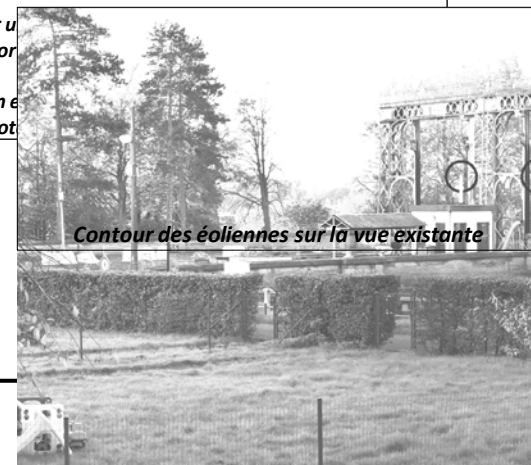
Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : ... cm / ... %

Qualification de l'impact potentiel : ...

Qualification de l'impact réel du photomontage : ...



Localisation de la prise de vue (sur vue aérienne)



Contour des éoliennes sur la vue existante

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



## Photomontage #27 : A l'Ouest de la zone d'habitat de Bruyelle, au niveau de la rue Jean Delcroix n°14, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, intérêt paysager (PIP ADESA), proximité de patrimoine (M)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 83.165 | Y = 138.508 Altitude = 22 m

Angle de visée : 140°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.066 m

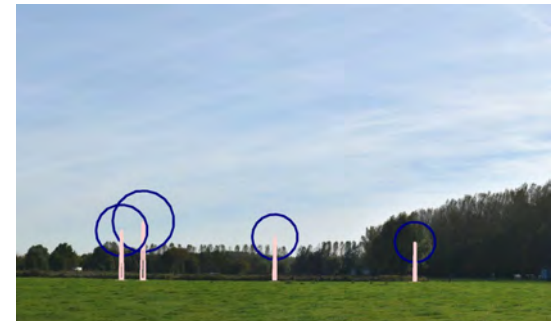
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 7 cm / 20 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 12 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Moyen

Qualification de l'impact réel du photomontage : Partiellement visible



e  
3  
:  
c  
a  
hi

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



## Photomontage #28 : Au niveau du PVR de l'ADESA et d'habitations isolées situées sur la rue du Rûchau n°11, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, Intérêt paysager (PIP et PVR ADESA)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 81.967 | Y = 138.650 Altitude = 32 m

Angle de visée : 106°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.904 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 5 cm / 15 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 13 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Moyen

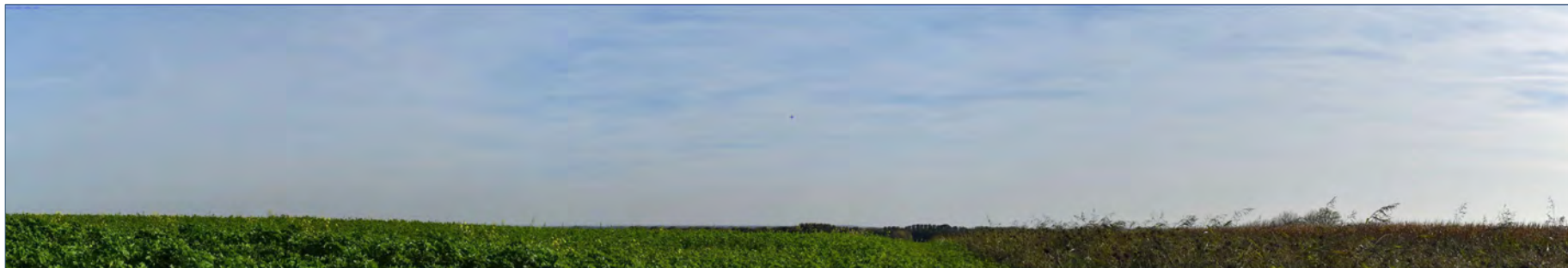
Qualification de l'impact réel du photomontage : Partiellement visible



E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
i  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

e  
3  
:  
c  
a

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #29 : Au niveau d'un PVR à hauteur du parc éolien existant de Tournai Antoing Brunehaut, à proximité de la rue du Rûchau, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Intérêt paysager (PIP ADESA)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 82.042 | Y = 139.663 Altitude = 62 m

Angle de visée : 143°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 3.632 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 4 cm / 12 %

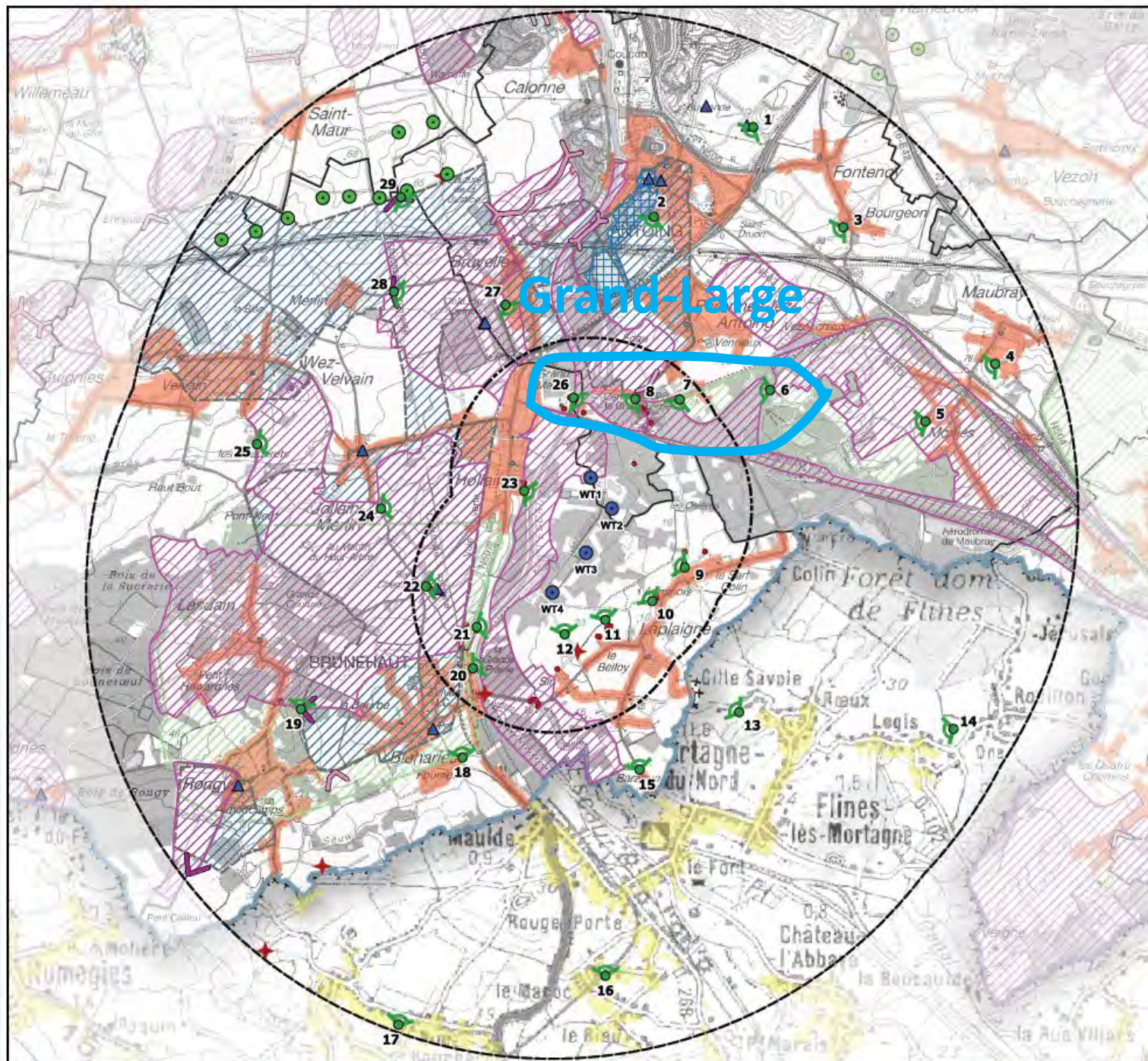
Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 9 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Faible

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



# Photomontages



**ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Projet éolien à Laplaigne-Peronnes**

---

Planche: **6**      Titre: **Localisation des photomontages**

---

**Légende :**

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude immédiat - 1,25 km
- Périmètre d'étude intermédiaire - 5 km
- Frontière nationale
- Limite communale
- Eoliennes des parcs voisins**
- Eolienne exploitée
- Eolienne autorisée
- Prises de vue**
- Photomontage
- Orientation de la prise de vue
- Lieux de vie**
- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- Zone d'habitat (France)
- Habitation isolée dans le périmètre immédiat (1,25 km)
- Intérêt paysager**
- ▨ Périmètre d'intérêt paysager ADESA
- Points et lignes de vues remarquables
- Points et lignes de vues remarquables orientés vers le projet
- ★ PV (PNPE) de l'observatoire du paysage orientée vers le projet
- ▨ Champs visuels des PVR ADESA identifié par le PNPE
- ▨ Paysage identitaire identifié par le PNPE
- Patrimoine**
- ▲ Monument classé
- ▨ Site classé

---

0      1      2 km

N

Date: Janvier 2026

Références: ESM21090258

---

**Auteur d'étude:**

**sertius**      Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

---

**Demandeur:**

## Situation existante

Panoramique représentant la vue existante

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

Etude d'incidences sur l'environnement  
PROJET ÉOLIEN DE LAPLAIGNE  
Ventis SA & CLEF SCES

## Situation projetée

Eolienne en projet

Eolienne en projet  
existant  
Tournai An-  
visible  
Tournai

Parc éolien  
Parc existant de  
non

extension

toing Brunehaut

non visible

Antoing Brunehaut

A  
n  
n  
e  
x  
e  
3  
:

### Photomontage : 1

Photomontage dans lequel est inséré :

Données techniques : Les éoliennes en projet (trait bleu) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110-3300

Position Lambert : Les éoliennes existantes du parc de Tournai Antoing Brunehaut (trait vert) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110-3300

Angle de visée : ...°

Largeur du champ de vision : Les éoliennes autorisées du parc Tournai Antoing Brunehaut extension (trait rouge) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110-3300

Distance à l'éolienne la plus proche : ... m

Contexte de la prise de vue

Perception du projet depuis : ...

Caractéristiques : **Caractéristique du photomontage**

Qualification de l'impact visuel des éoliennes

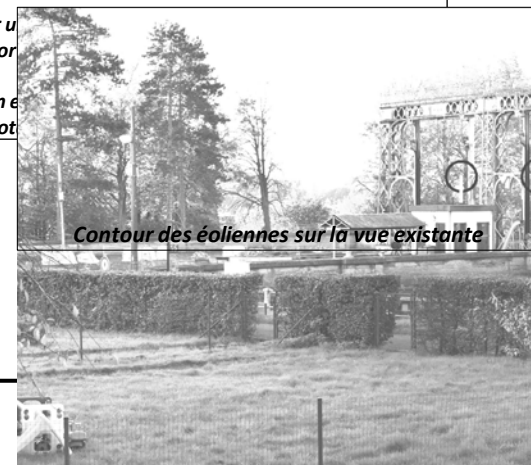
Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : ... cm / ... %

Qualification de l'impact potentiel : ...

Qualification de l'impact réel du photomontage : ...



Localisation de la prise de vue (sur vue aérienne)



Contour des éoliennes sur la vue existante

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut extension

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

## Photomontage #6 : A proximité du plan d'eau "Le Grand Large" et du complexe d'écodolges "Your Nature", à Antoing

Perception du projet depuis : Intérêt paysager (PIP ADESA et PdS), promenade

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 86.001 | Y = 137.594 Altitude = 23 m

Angle de visée : 273°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.120 m

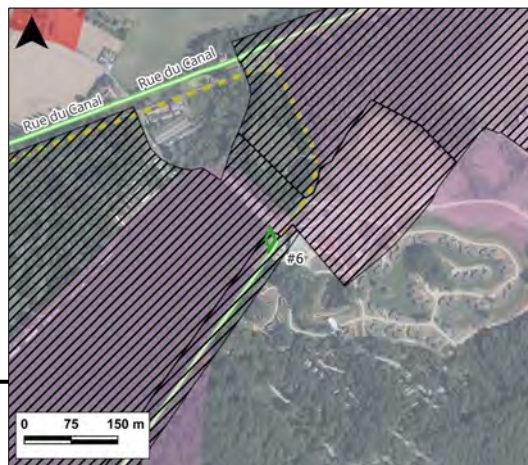
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 7 cm / 20 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 11 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Moyen

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible

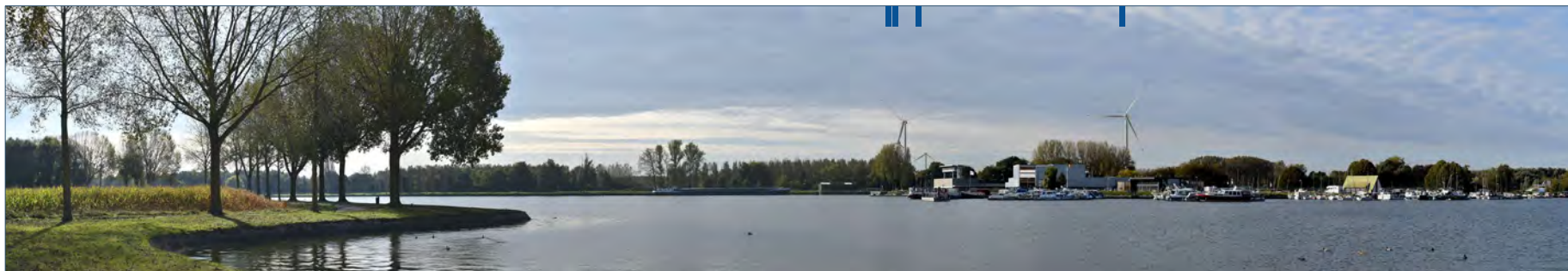


E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
E  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #7 : Vue depuis le sud de la zone d'habitat du Champ des Faux (rue des Chantiers) en direction du plan d'eau "Le Grand Large" et du centre nautique, à Antoing

Perception du projet depuis : Lieu de vie, Intérêt paysager (PIP ADESA et Pds)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 85.031 | Y = 137.495 Altitude = 22 m

Angle de visée : 203°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.271 m

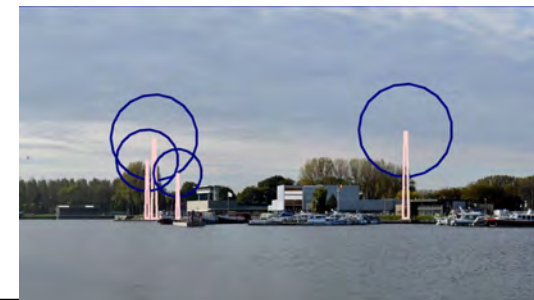
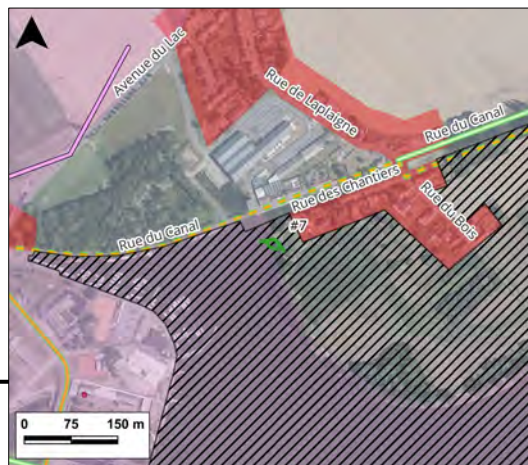
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 12 cm / 33 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 11 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



3  
c  
a  
h  
i  
e

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #8 : Le long de la zone d'habitat et du plan d'eau "Le Petit Large", au niveau de la rue du Large, à Antoing

Perception du projet depuis : Lieu de vie, Intérêt paysager (PIP ADESA), promenade

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 84.555 | Y = 137.499 Altitude = 22 m

Angle de visée : 225°

Largeur du champ de vision : 150°

Distance à l'éolienne la plus proche : 970 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 15 cm / 43 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 12 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Partiellement visible



3  
:  
c  
a  
h  
i  
e

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
A  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #26 : Au niveau d'une habitation isolée située le long de l'Escaut, au niveau du Ravel n°88 qui passe à proximité de la rue Près Sous la Ville, n°1, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, intérêt paysager (PIP ADESA et Pds), promenade (ligne Ravel 88)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 83.893 | Y = 137.513 Altitude = 22 m

Angle de visée : 132°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 878 m

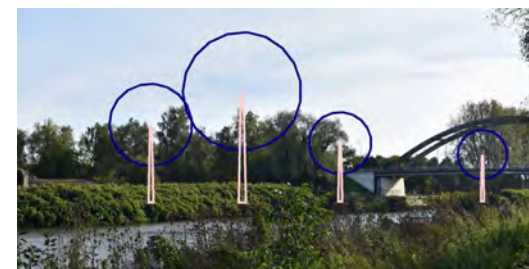
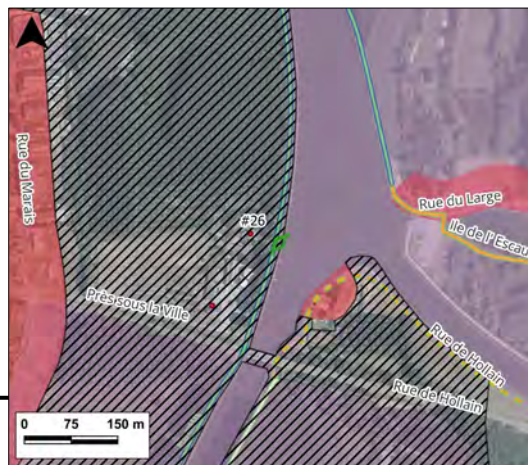
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 17 cm / 48 %

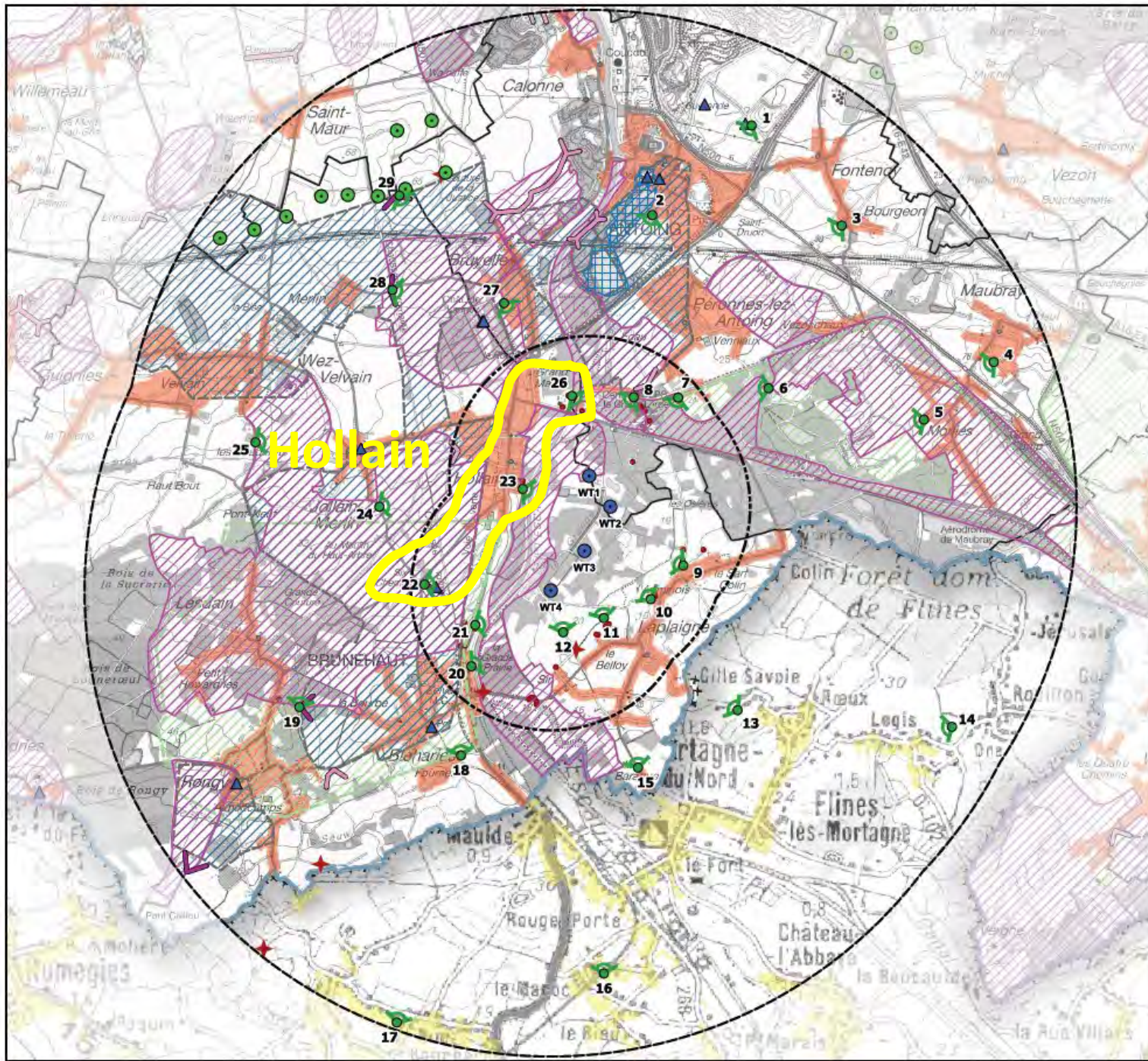
Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 17 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Partiellement visible



# Photomontages



## ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

### Projet éolien à Laplaigne-Peronnes

|          |                                |
|----------|--------------------------------|
| Planche: | Titre:                         |
| 6        | Localisation des photomontages |

**Légende :**

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude immédiat - 1,25 km
- Périmètre d'étude intermédiaire - 5 km
- Frontière nationale
- Limite communale

**Eoliennes des parcs voisins**

- Eolienne exploitée
- Eolienne autorisée

**Prises de vue**

- Photomontage
- Orientation de la prise de vue

**Lieux de vie**

- Zone d'habitat et ZACC au plan de secteur
- Zone d'habitat (France)
- Habitation isolée dans le périmètre immédiat (1,25 km)

**Intérêt paysager**

- ▨ Périmètre d'intérêt paysager ADESA
- Points et lignes de vues remarquables
- Points et lignes de vues remarquables orientés vers le projet
- ★ PV (PNPE) de l'observatoire du paysage orientée vers le projet
- ▨ Champs visuels des PVR ADESA identifié par le PNPE
- ▨ Paysage identitaire identifié par le PNPE

**Patrimoine**

- ▲ Monument classé
- ▨ Site classé

0 1 2 km

Date: Janvier 2026 Références: ESM21090258

**Auteur d'étude:**

**sertius** Avenue Alexander Fleming, 12  
B 1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. 010/23.79.30

**Demandeur:**

Ventis CLEF

## Situation existante

Panoramique représentant la vue existante

Parc éolien existant de Tournai  
Antoing Brunehaut

Etude d'incidences sur l'environnement  
PROJET ÉOLIEN DE LAPLAIGNE  
Ventis SA & CLEF SCES

## Situation projetée

Eolienne en projet

Eolienne en projet  
existant  
Tournai An-  
visible  
Tournai

Parc éolien  
Parc existant de  
non

extension

toing Brunehaut

non visible

Antoing Brunehaut

A  
n  
n  
e  
x  
e  
3  
:

### Photomontage : 1

Photomontage dans lequel est inséré :

Données techniques : Les éoliennes en projet (trait bleu) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Position Lambert : Les éoliennes existantes du parc de Tournai Antoing Brunehaut (trait vert) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Angle de visée : ...°

Largeur du champ de vision : Les éoliennes autorisées du parc Tournai Antoing Brunehaut extension (trait vert) : le modèle utilisé est le modèle Enercon E110

Distance à l'éolienne la plus proche : ... m

Contexte de la prise de vue

Perception du projet depuis : ...

Caractéristique du photomontage

Qualification de l'impact visuel des éoliennes

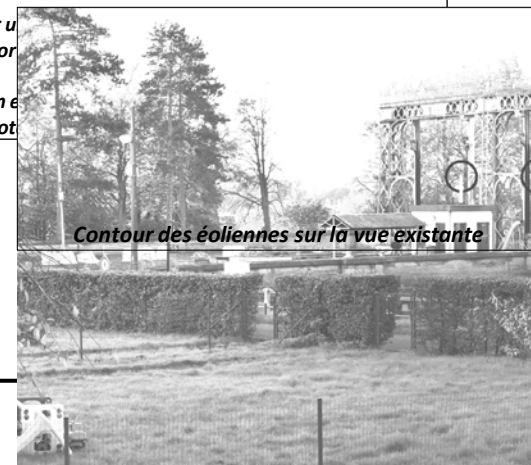
Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : ... cm / ... %

Qualification de l'impact potentiel : ...

Qualification de l'impact réel du photomontage : ...



Localisation de la prise de vue (sur vue aérienne)



Contour des éoliennes sur la vue existante

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
2  
R  
V  
I  
E  
R  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
I  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #22 : Au lieu-dit "Pierre Brunehaut", sur le chemin entre la rue des Six Chemins et la rue du Cimetière, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Intérêt paysager (PIP et LVR ADESA), promenade (GR123), patrimoine (M)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 82.312 | Y = 135.488 Altitude = 32 m

Angle de visée : 90°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.356 m

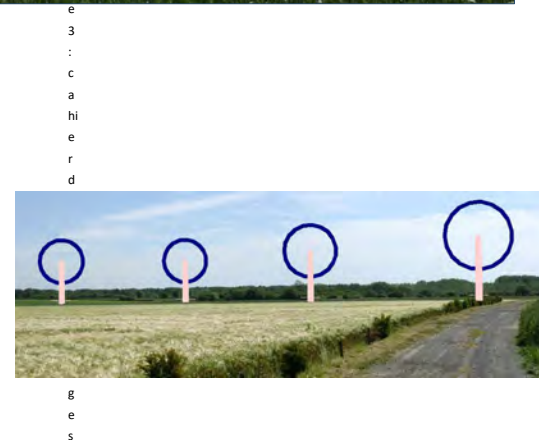
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 11 cm / 31 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 24 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Visible



E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
E  
R  
V  
I  
E  
R  
:  
C  
2  
C  
2  
E  
V  
E  
R  
S  
i  
C  
R  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
I  
J  
L

e  
3  
:  
c  
a  
h  
i  
e  
r  
d

g  
e  
s

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #23 : A l'Est de la zone d'habitat "Le Fort Debout", au niveau de la rue Petit Marais n°17, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, intérêt paysager (PIP ADESA et Pds)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 83.365 | Y = 136.515 Altitude = 22 m

Angle de visée : 117°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 726 m

### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 21 cm / 57%

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 57 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Très Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Partiellement visible



nt  
a  
g  
e  
s

E  
C  
I  
T  
I  
C  
R  
:  
J  
a  
r  
v  
i  
e  
r  
:  
C  
2  
E  
V  
e  
r  
s  
i  
c  
r  
:  
F  
J  
F  
C  
F  
T  
F  
J  
L

## Situation existante



## Situation projetée



Photomontage #26 : Au niveau d'une habitation isolée située le long de l'Escaut, au niveau du Ravel n°88 qui passe à proximité de la rue Près Sous la Ville, n°1, à Brunehaut

Perception du projet depuis : Lieu de vie, intérêt paysager (PIP ADESA et Pds), promenade (ligne Ravel 88)

### Données techniques de la prise de vue

Position Lambert Belge 72 : X = 83.893 | Y = 137.513 Altitude = 22 m

Angle de visée : 132°

Largeur du champ de vision : 120°

Distance à l'éolienne la plus proche : 878 m

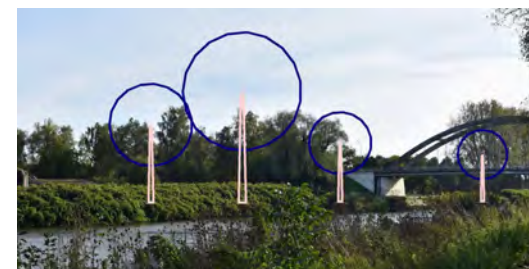
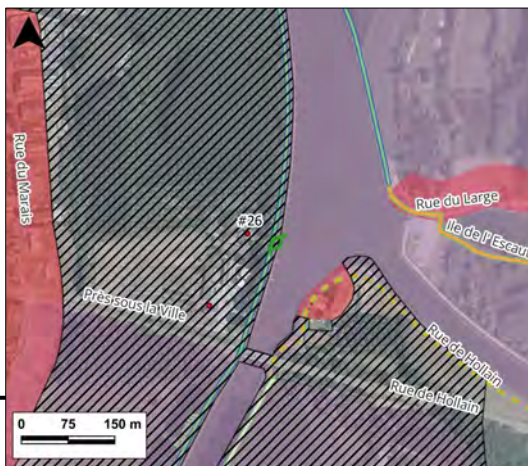
### Qualification de l'impact visuel des éoliennes

Hauteur perçue et occupation visuelle verticale théorique de la plus proche : 17 cm / 48 %

Taux d'occupation visuelle horizontale théorique : 17 %

Qualification de l'impact potentiel sur base des occupations visuelles théoriques : Fort

Qualification de l'impact réel du photomontage : Partiellement visible



# Impacts envi EIE

Impacts BIODIV : mât de mesure  
(batmonitoring)

Etudes menées du 15 mars au 31  
Octobre 2022.

Mât à proximité d'une peupleraie

94% des contact chiro = au sol

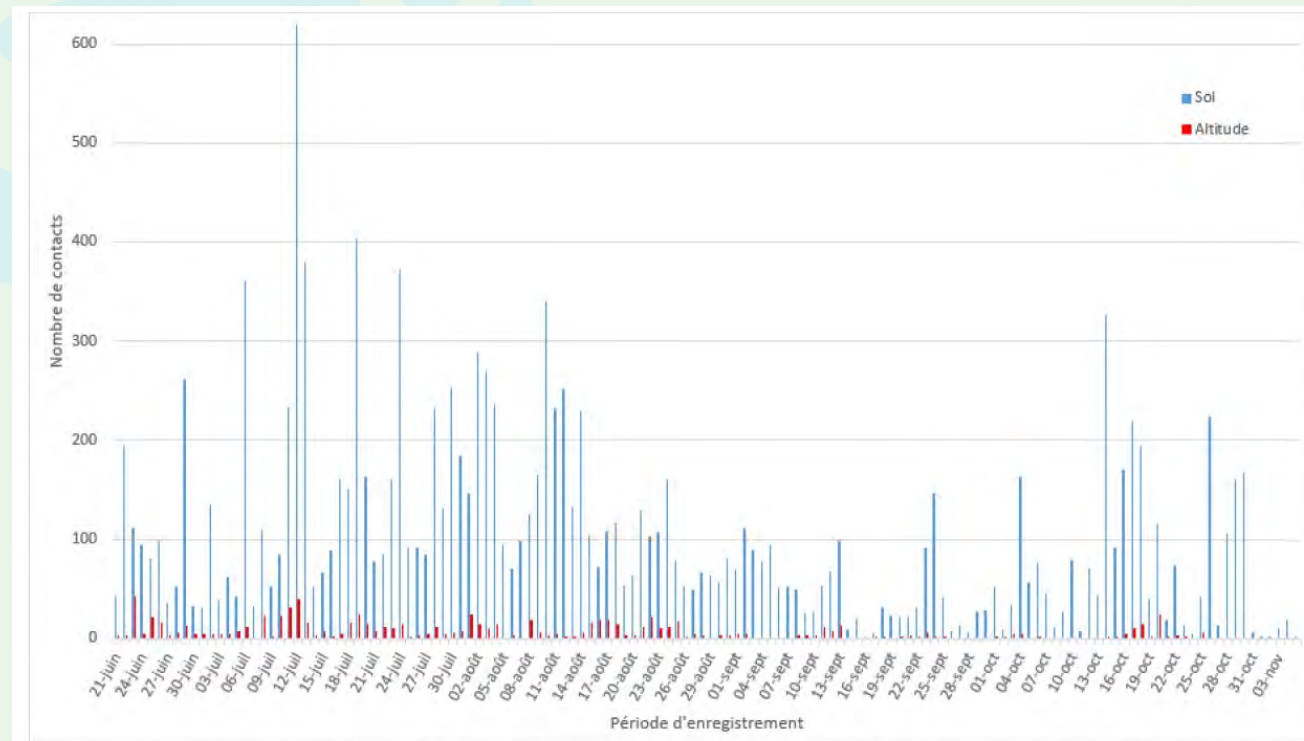
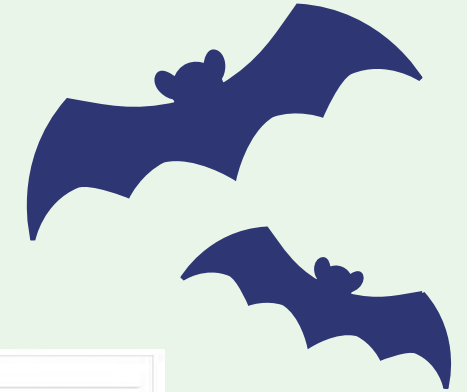


Figure 4 : Activité chiroptérologique détectée au sol et en altitude au niveau du mât sur l'ensemble de la période d'inventaire

# Impacts envi EIE

Impacts BIODIV : mât de mesure  
(batmonitoring)

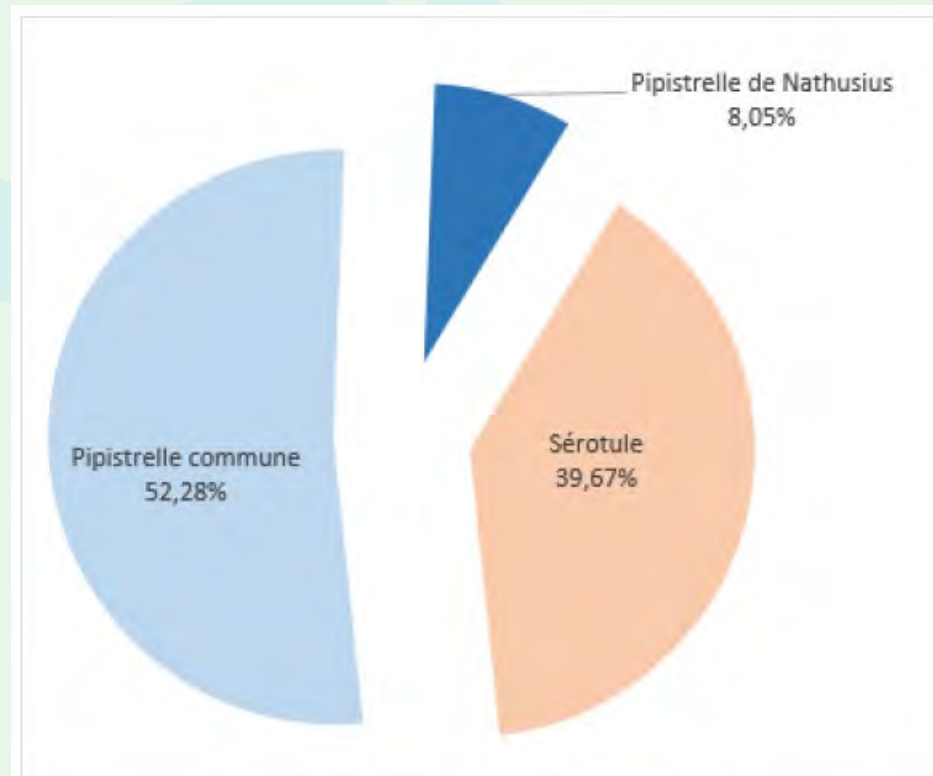
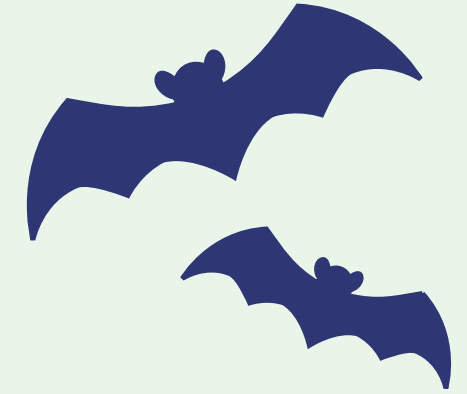


Figure 6 : Diversité chiroptérologique en altitude

---

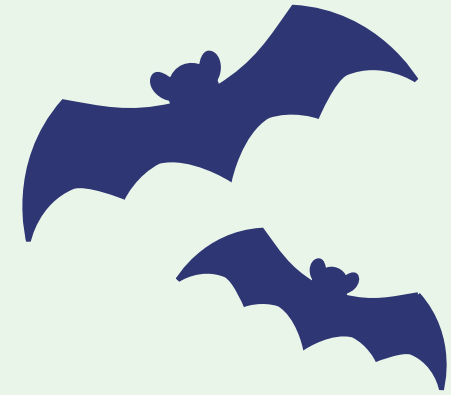
# Impacts envi ELE

---

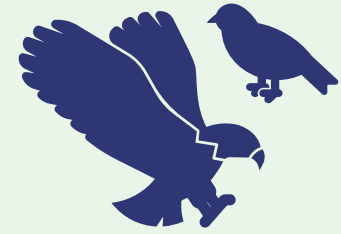
## Mesures ERC

Mesures pour réduire 90% des contacts :

- Période migratoire (01/08->31/10)  
arrêt éolienne du coucher du soleil jusqu'à 7h après le couché si :
  - Vvent (~80m) < 6,5 m/s;
  - Tair > 6,4 °C;
  - absence de pluie
- Hors migration (01/04->31/10)  
arrêt éolienne jusqu'à 9h après le coucher du soleil si :
  - Vvent (~80m) < 6,2 m/s;
  - Tair > 11,8 °C;
  - absence de pluie



# Impacts envi EIE



## Impacts BIODIV

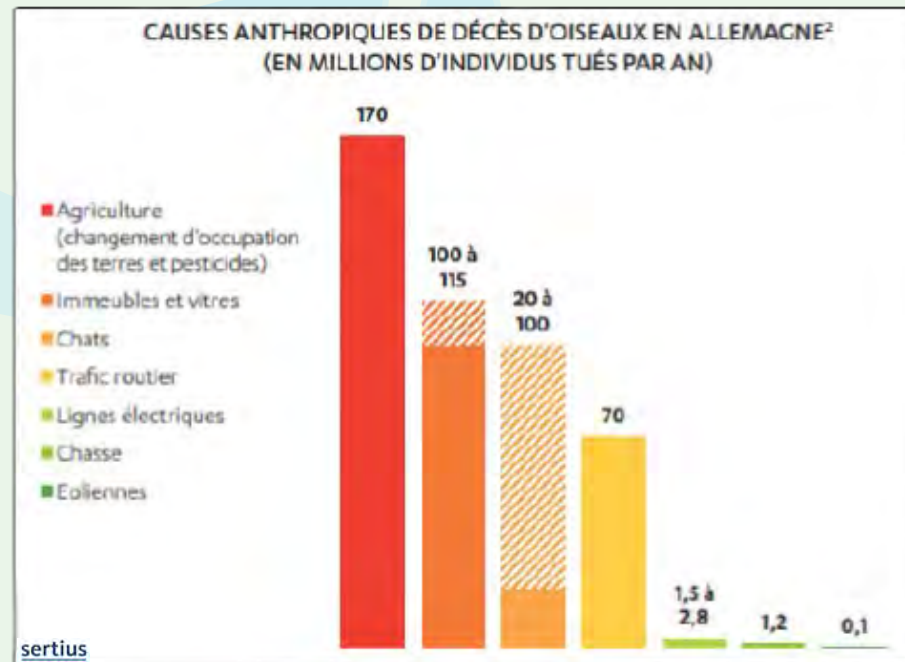
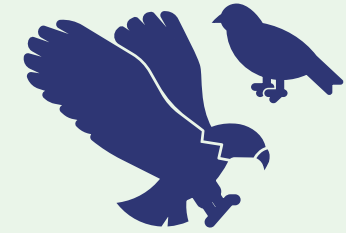


Figure 82 . Causes d'accidents mortels chez les oiseaux ( *La grande tuerie d'oiseaux* - *Das große Vogelsterben* - NABU, 2018)

# Impacts envi EIE



## Impacts BIODIV

- Recommandations avifaune :
  - Min 0,5 ha/éolienne : mares dans prairies extensives;
  - Arrêt éolienne 30 min au lever du +  
30 min au coucher entre octobre et mars

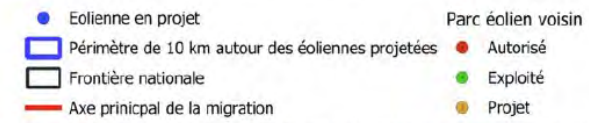
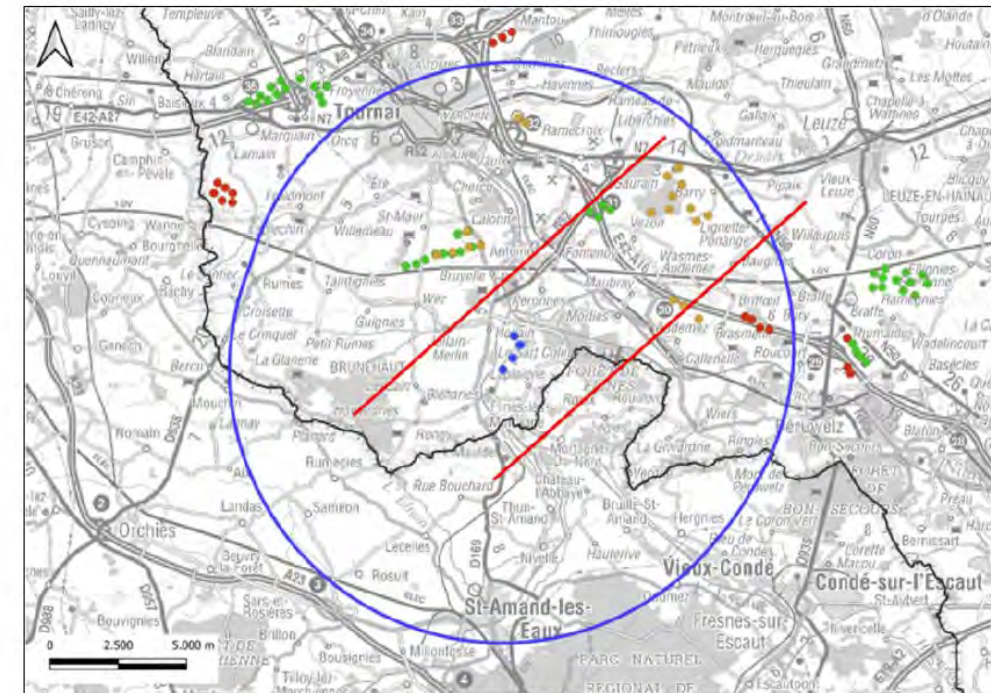
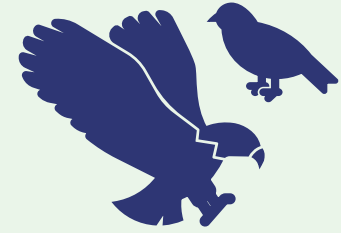


Figure 93 : Localisation du projet sous étude par rapport aux autres parcs et projets éoliens [surtius](#)

# Impacts envi ELE



## Impacts BIODIV

- On est dans un SGIB *Prairie et peupleraies* mais il n'y a pas eu d'observation d'espèce sensible à l'éolien
- PNPE : « Il n'est pas possible d'affirmer que les impacts résiduels ne seront pas significatifs »
- Pas d'incidence notable sur N2000

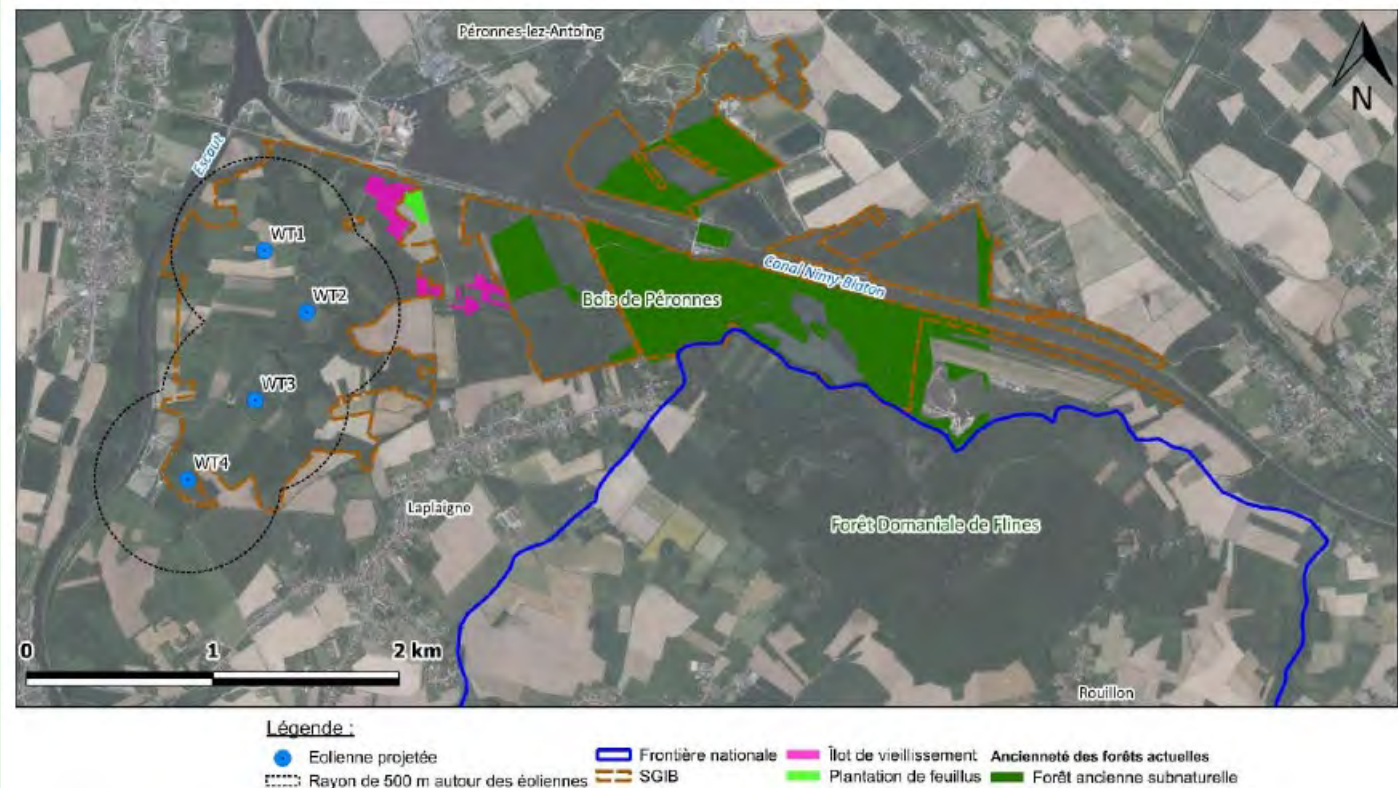


Figure 96 : Localisation des mesures de compensation (plantations et îlots de vieillissement)

# Impacts envi ELE



## Mesures ERC obtenues par contrat :

- Toutes à dmin > 598m au N-E du projet - **7,4 ha**



presque exclusivement des  
peupleraies



Îlots de vieillissement  
favorables à la biodiv.

- à d~780m au N-E du projet - **1,4 ha**



Cultures intensives



Plantation d'arbres indigènes  
favorables à la biodiv.

- à d~2,1km au S-E du projet - **2,8 ha**

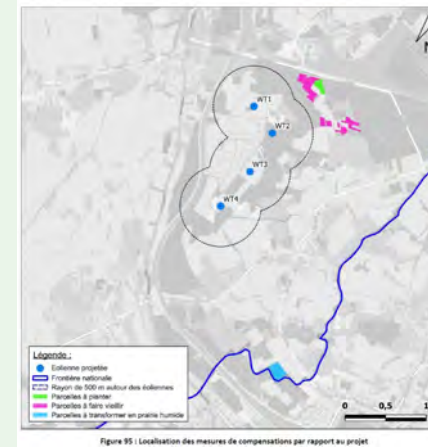
Peupleraies (mise à  
blanc en 2023)



Prairies extensives avec  
mares

# Impacts envi EIE

## Mesures ERC



|                                | Pour les espèces d'oiseaux cibles  | Pour les espèces de chauves-souris cibles   |
|--------------------------------|--|---|
| <b>Mesure d'évitement</b>      | Travaux en dehors de la période de reproduction  | Implantation hors zone sensible (Natura 2000, SGIB, ...) ou de fortes concentrations  |
| <b>Mesure d'atténuation</b>    | Distance minimale de 40 m entre la canopée des zones boisées et autres éléments ligneux et le bas de pôle  |   |
|                                | Arrêt lors des regroupements des laridés en dortoir, soit 30 minutes au lever du soleil et 30 minutes au coucher du soleil entre les mois d'octobre et mars. | Bridage<br>Mesures pour éviter l'attractivité des éoliennes (éclairage au pied des éoliennes proscrit, gestion des environs immédiats, rendre inaccessibles aux chauves-souris tous les interstices au niveau des nacelles) |
| <b>Mesure de compensation</b>  | /  | /   |
| <b>Mesure d'accompagnement</b> | Mise en place de 0,5 ha par éolienne de mesures bénéfiques aux oiseaux des milieux humides (prairie extensive en milieu humide et création de mares)         | /   |
| <b>Mesure de suivi</b>         | Suivi annuel des déplacements des laridés entre octobre et mars pour affiner les arrêts des machines lors des regroupements en dortoir.                      | Contrôle des arrêts des éoliennes   |

# Impacts envi EIE

## Impacts BIODIV

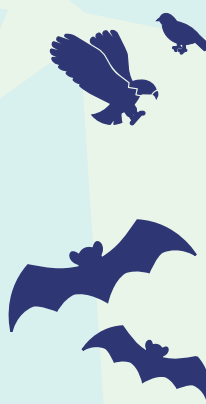
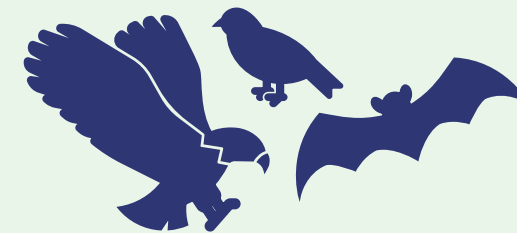


Tableau 33 : Tableau décisionnel pour la nécessité d'une dérogation à la LCN

| Espèce                   | Avant mesures             |                              | Type de mesure*  | Justification de la mesure  | Impact local après mesures | Impact régional après mesures | Dérogation à la LCN ? |
|--------------------------|---------------------------|------------------------------|--|---|----------------------------|-------------------------------|-----------------------|
|                          | Impact à l'échelle locale | Impact à l'échelle régionale |  |   |                            |                               |                       |
| <b>Avifaune</b>          |                           |                              |  |   |                            |                               |                       |
| Laridés                  | Moyen                     | Fort                         | Arrêt des éoliennes lors des phases où les groupes de laridés sont les plus susceptibles de transiter par le site du projet (AM22) | Les bridages (mesures d'atténuation) permettent de réduire suffisamment les impacts pour qu'aucune mesure de compensation ne soit nécessaire. | Faible                     | Faible                        | Non                   |
| <b>Chiroptérofaune</b>   |                           |                              |  |   |                            |                               |                       |
| Murin de Daubenton       | Fort                      | Faible                       | Bridage (AM)   | Les bridages (mesures d'atténuation) permettent de réduire suffisamment les impacts pour qu'aucune mesure de compensation ne soit nécessaire. | Négligeable                | Négligeable                   | Non                   |
| Noctule commune          | Majeur                    | Moyen                        | Bridage (AM)   |   | Faible                     | Faible                        | Non                   |
| Noctule de Leisler       | Majeur                    | Faible                       | Bridage (AM)   |   | Faible                     | Faible                        | Non                   |
| Pipistrelle commune      | Majeur                    | Faible                       | Bridage (AM)   |   | Faible                     | Négligeable                   | Non                   |
| Pipistrelle de Nathusius | Majeur                    | Moyen                        | Bridage (AM)   |   | Faible                     | Faible                        | Non                   |
| Pipistrelle pygmée       | Fort                      | Moyen                        | Bridage (AM)   |   | Faible                     | Faible                        | Non                   |
| Sérotine commune         | Fort                      | Faible                       | Bridage (AM)   |   | Faible                     | Négligeable                   | Non                   |

\* Des mesures d'atténuation sont comptées dans l'évaluation (voir tableau 32 de la présente étude). Les mesures mentionnées dans le tableau sont les mesures « supplémentaires » recommandées [sertius](#)

LCN :

Après la mise en œuvre des mesures d'atténuation et/ou de compensation recommandées, les impacts résiduels sont faibles et non-significatifs.

En l'absence de caractère intentionnel au sens des articles 2 et 2bis de la loi sur la conservation de nature, le projet ne nécessite pas de solliciter une dérogation à la LCN.

# Pourquoi nous sommes là aujourd'hui ?

Démarche  
volontaire

(1) Qui nous sommes ?

(2) En quoi consiste le projet ?

(3) A quel moment on est dans la procédure ?

Pourquoi on vous a invité ? → Aider à comprendre (projet, impacts)

→ Faciliter votre participation à l' E.P.

(4) Présentation EIE (B.E. Sertius) : nous avons résumé l'étude complète (> 600 pages + les annexes)

**(5) Vos questions (selon le sujet ou à la fin)**



Merci pour votre attention

Des questions ?

CLEF

[info@clef.be](mailto:info@clef.be)

069 600 190

[www.clef.be](http://www.clef.be)

[facebook.com/CLEFsc](https://facebook.com/CLEFsc)

